

**Bourassa raille Parizeau**  
«Il est si clair qu'il en est obscur»

**BERNARD DESCÔTEAUX**

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa estime que Jacques Parizeau fait preuve de malhonnêteté intellectuelle lorsqu'il expose ses théories sur le libre-échange, l'indépendance et les modalités d'accèsion du Québec à la souveraineté.

Selon M. Bourassa, l'ancien ministre péquiste des Finances a eu en effet dimanche dernier, à l'occasion du lancement de sa campagne, un discours où abondaient sophismes et omissions. Cela est inacceptable au plan intellectuel (*intellectually unacceptable*), a-t-il dit en anglais.

Jusqu'ici, le premier ministre avait réservé ses commentaires sur cette première intervention de Jacques Parizeau au cours de laquelle celui-ci a indiqué qu'aussitôt élu, un gouvernement péquiste devrait enclencher le processus d'accèsion à l'indépendance. M. Bourassa attendait d'avoir bien analysé la déclaration de celui qu'il considère déjà comme son futur adversaire avant d'engager le débat.

Dans un premier temps, M. Bourassa a d'abord cherché à railler M. Parizeau. « C'est tellement clair que c'en est obscur », a-t-il ainsi dit à propos des modalités d'accèsion du Québec, en relevant que M. Parizeau a dit en anglais.

**Les péquistes incapables de récupérer les intentions de vote perdues par le NPD**

## Le PQ ne décolle pas même avec Parizeau

**PIERRE O'NEILL**

Le retour de M. Jacques Parizeau en politique et l'annonce de sa candidature à la succession de Pierre Marc Johnson n'ont aucunement accru la popularité du Parti québécois.

Cette conclusion ressort d'un sondage CREATEC réalisé la semaine

dernière pour Le DEVOIR et qui démontre que les libéraux de Robert Bourassa sont plus forts que jamais,

**EXCLUSIF**

devançant les péquistes de 23 points dans les intentions de vote des Québécois.

Depuis que M. Parizeau a repris sa carte de membre du PQ, le 18 novembre, et qu'il s'est officiellement déclaré candidat au leadership, le 21 décembre, les péquistes ont perdu du terrain en faveur des libéraux. Si des élections provinciales avaient eu lieu entre le 13 et le 16 janvier, le PLQ aurait recueilli 52 % des intentions de vote, le PQ 29 %, NPD-Québec 12 % et les autres partis 7 %, cela après

répartition des 16 % d'indécis.

Or, deux points de référence, deux données scientifiques permettent d'évaluer l'effet que les mutations politiques des derniers mois auraient pu avoir sur l'humeur de l'électoral: d'abord, un sondage Sorecom réalisé à la mi-novembre accordait 53 % des intentions de vote aux libéraux, 33 % aux péquistes, 13 % aux néo-démocrates et 1 % aux autres. Puis, un se-

cond sondage, celui-là réalisé par CREATEC les 16 et 17 novembre, donnait 53 % des intentions de vote au PLQ, 30 % au PQ, 15 % au NPD et 2 % aux autres partis. Soit seulement quelques jours après que M. Johnson eut annoncé, le 11 novembre, sa retraite de la vie politique.

Le départ de Pierre Marc Johnson et l'arrivée en scène de Jacques Parizeau ont eu peu d'impact.



Photo CP

**Pas de goût pour les moules de Mulroney**

Dans l'espoir d'aider l'industrie à se relever du cauchemar des derniers mois et de faire oublier à jamais la toxine funeste, le député des Îles-de-la-Madeleine, Daryl Gray, et le premier ministre Brian Mulroney ont mangé des moules des Îles, hier midi.

**Les fraudes électorales dans Frontenac**

## Malgré la preuve au dossier, Masse n'a pas été poursuivi

**MICHEL VASTEL**

OTTAWA — Le Commissaire aux élections dit avoir obtenu, en novembre 1985, la preuve que le ministre Marcel Masse avait participé à une infraction à la loi électorale pendant la campagne de 1984. Mais M. Joseph

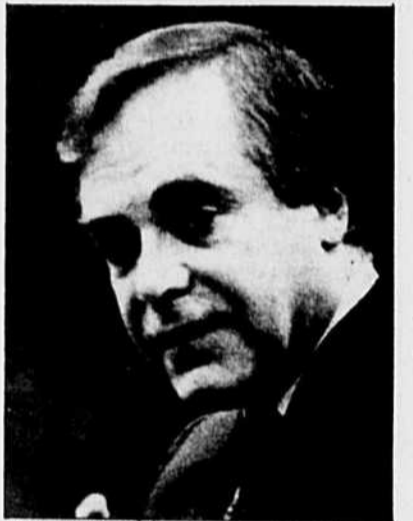
**EXCLUSIF**

Gorman a décidé de ne pas le poursuivre, « dans l'intérêt public ». Dans une lettre « personnelle et confidentielle » adressée à M. Masse le 28 novembre 1985, et dont LE DEVOIR a reçu une copie, le Commissaire aux élections fédérales écrit: « Ayant sérieusement délibéré, j'en

arrive à la conclusion qu'une poursuite contre vous ne serait pas dans l'intérêt public ni dans l'intérêt de la justice, même si la preuve au dossier démontre que vous avez participé à une infraction à l'encontre du paragraphe 62 (6) (de la loi électorale) en faisant payer par la compagnie Lavalin Inc. des dépenses de campagne de l'ordre de \$ 2,235.94 pour le compte de Marthe Lefebvre ».

Mme Lefebvre, employée par Lavalin mais qui agissait comme agent de relations publiques de M. Masse dans Frontenac, fait face à des accusations d'infraction à la loi électorale, mais son avocat, Me Jean-Claude Hébert, de Montréal, conteste la validité des sommations en vertu de la Charte des droits.

Voir page 10 : Masse



Marcel Masse

## Alliance Québec se bat pour garder Rosemère bilingue

**PIERRE CAYOUILLE**

Outrée par la décision récente de l'Office de la langue française de révoquer le statut bilingue de la municipalité de Rosemère, Alliance Québec part de nouveau en guerre contre la loi 101.

« Selon notre interprétation, l'article 113f) de la Charte de la langue française en vertu duquel Rosemère avait obtenu le statut de ville bilingue ne permet pas à l'Office de la langue française de révoquer ce

même statut. Ce faisant, l'organisme abuse de son autorité », a dit M. Royal Orr, président d'Alliance Québec.

L'organisme, avoue-t-il, enfourche du même soufflé un nouveau cheval de bataille: le statut linguistique des municipalités. Déjà, des télégrammes de protestation au sujet de Rosemère ont été adressés à Mme Lise Bacon, ministre responsable de la loi 101, et à l'Office de la langue française.

Alliance Québec a la ferme intention de mener une guérilla juridique

contre l'article 113f) de la Charte de la langue française, a confirmé hier M. Orr. « C'est toujours le même affrontement qui se trame entre les droits et libertés des citoyens et la volonté de promouvoir le français », a-t-il dit.

Le maire de Rosemère, M. Pierre Robitaille, s'oppose lui aussi à la décision de l'Office de la langue française, de même qu'à la façon dont les choses se sont faites. « Ils n'ont même pas consulté les élus avant d'agir », se plaint-il. De connivence

Voir page 10 : Rosemère



Louis Dejoie

## Louis Dejoie mis aux arrêts par la police de Namphy

PORT-AU-PRINCE (AFP-Reuter) — L'ex-candidat à la présidence Louis Dejoie, l'un des principaux leaders de l'opposition haïtienne, a été « retenu pour des formalités » hier par des militaires, à l'aéroport de Port-au-Prince, à son arrivée de Porto-Rico. M. Dejoie a ensuite été conduit au quartier général de la police de Port-au-Prince.

René Théodore, secrétaire général du PUCH (Parti unifié des communistes haïtiens) fut prompt à exiger la « libération immédiate » de Louis Dejoie.

Selon M. Charles Mirryl, membre de l'état-major du PAIN (Parti agricole industriel national) que préside M. Dejoie, les militaires auraient d'abord indiqué avoir un mandat d'arrêt contre M. Dejoie, mais ils n'auraient pas pu le montrer quand le leader politique leur en a fait la demande. On aurait plus tard demandé à M. Dejoie de quitter Haïti par le premier avion, mais il aurait refusé.

En soirée, à Port-au-Prince, des résultats partiels des élections de dimanche dernier, diffusés à la radio et à la télévision, donnaient M. Leslie Manigat vainqueur. Manigat, ancien instituteur âgé de 57 ans, a vécu longtemps en exil au Venezuela.

Selon ces résultats partiels auxquels peu d'analystes accordent de la crédibilité, Manigat aurait deux fois plus de votes que son rival le plus proche, Gérard-Philippe Auguste (les résultats ne tiennent pas compte du vote à Port-au-Prince). Les dénonciations face à des « magouilleurs » d'élections ne manquent pas, venant notamment du candidat « centriste » Hubert de Ronceray, président du MDN (Mobilisation pour le développement national) qui accuse des militaires d'avoir acheté (de \$ 1 à \$ 5) des bulletins identifiés au nom de Ronceray pour ensuite glisser dans les mains de votants des bulletins « Manigat », le candidat qui a promis de collaborer avec les for-

ces armées. Ronceray se serait placé deuxième dans les bureaux de scrutin des Gonaïves.

Le vendredi 15 janvier, de passage à Montréal, M. Louis Dejoie avait accordé plusieurs entrevues et parti-

Voir page 10 : Dejoie

**AUJOURD'HUI**

### ISRAËL SE DIVISE

Profitant de l'accalmie dans les territoires occupés, les responsables politiques israéliens commencent à régler leurs comptes. Page 4

### DESJARDINS EST PESSIMISTE

Contrairement aux autres institutions financières, le mouvement Desjardins prévoit une récession en 1988. Page 5

### LA FISA VEUT UN GP DU CANADA

Le président de la Fédération internationale du sport automobile, Jean-Marie Balestre, est favorable à la présentation du GP du Canada. Page 16

### ROBINSON, NASLUND ET ROY AUX ÉTOILES

L'entraîneur Mike Keenan invite trois joueurs du Canadien et Peter Stastny au match des étoiles. Page 18

## Bourassa soumet le manifeste du prochain congrès du PLQ

### Le pollueur devra payer la note

■ Les libéraux veulent aussi mieux assurer les services essentiels

**GILLES LESAGE**

QUÉBEC — Le prochain programme du Parti libéral du Québec proposera au gouvernement d'instaurer le principe du pollueur-payeur et de mieux assurer, par ailleurs, les services essentiels dans le secteur public.

Tels sont deux des points saillants du document d'orientation politique qui a été rendu public hier, en vue du congrès général de la fin du mois prochain, le premier depuis trois ans et le seul durant le présent mandat du gouvernement libéral. Préparé par la commission politique du PLQ, le projet de manifeste a été présenté par le président du comité thématique, M. Henri-François Gauthier, en présence du premier ministre et chef du PLQ, M. Robert Bourassa, et du président du parti, M. Robert Benoit.

Ce document est le fruit de la douzaine de colloques régionaux tenus l'an dernier et fait état des principales préoccupations « nouvelles »

des libéraux. Elles portent sur quatre grands thèmes: ■ une stratégie économique adaptée aux besoins des années 90; ■ la protection de l'environnement; ■ l'urgence du redressement démographique; ■ l'émergence d'une démocratie renouvelée.

Le texte de 70 pages est complété par des propositions-cadres qui feront l'objet des discussions de 4,000 congressistes à Québec. Ces orientations et ces objectifs, une fois entérinés par les militants, constitueront la base du programme électoral en vue des élections de l'an prochain ou de 1990.

Pour la prochaine décennie, le parti gouvernemental veut inscrire

Voir page 10 : Pollueur

■ Voir autres informations

— Page 2



Photo PC

Robert Bourassa : une démocratie plus transparente.

Nous avons ce qu'il vous faut,

"Ça c'est certain!"

**MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE**

17 SUPERMAGASINS

# VENTE ANNIVERSAIRE

3<sup>ème</sup>

ST-LÉONARD	253-1122
VILLE LASALLE	364-9734
DOLLARD-DES-ORMEAUX	685-3600
LONGUEUIL	468-0888
GREENFIELD PARK	466-1555
CHOMÉDEY-LAVAL	682-6464
POINT VIAU-LAVAL	659-0809
POINTE-AUX-TREMBLES	644-1752
CHATEAUGUAY	692-5520
CAP-DE-LA-MADELEINE	(819)376-9700
TROIS-RIVIERES	(819)378-7818
NEEPAN (Ottawa)	(613)727-1492
RIMOUSKI	(418)722-0606
SAGUENAY-LAC ST-JEAN	(418)545-3240
GATINEAU	(819)561-0591
OTTAWA (Hillside Plaza)	(613)749-0008

VILLE MONT-ROYAL

1138 AVE. BEAUMONT  
PLACE BEAUMONT TÉL.: 735-1161

# Clark flétrit le blocus contre les camps palestiniens

MANON CORNELIER

OTTAWA — L'interdiction imposée par le gouvernement israélien de livrer de la nourriture dans les camps palestiniens situés dans les territoires occupés est inacceptable, a déclaré hier en Chambre le secrétaire aux Affaires extérieures, M. Joe Clark.

« L'utilisation de la nourriture est une action inacceptable, a-t-il répondu au chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent. La nourriture ne doit pas être utilisée comme arme ».

Mais Ottawa n'a pas protesté formellement auprès de Tel-Aviv, parce que, a expliqué M. Clark, les discussions se poursuivent avec les parties et afin de voir si Ottawa peut jouer un rôle dans la résolution de la situation.

M. Clark a ajouté que le Canada veut que la violence cesse, que les résolutions des Nations unies soient respectées et qu'il y ait une

conférence internationale de paix.

M. Broadbent a été le premier chef à se prononcer hier. M. Mulroney, lui, a refusé, en laissant à M. Clark le soin de répondre à toutes les questions et, à la sortie des Communes, en blaguant aux questions des journalistes.

Côté libéral, l'unité du parti sur cette question est précaire. Après une réunion d'organisation du caucus, M. John Turner a précisé que la position du PLC se basait sur trois résolutions des Nations unies (242, 338, 607) et sur le principe selon lequel « les droits humains n'ont pas de frontières ».

Le chef libéral a toutefois refusé de se prononcer plus directement sur les derniers développements en Israël. C'est le président Marcel Prud'homme, qui ne cache pas sa sympathie pour le peuple palestinien, qui s'est lancé à l'eau.

« M. Turner a dit que les droits humains n'ont pas de frontières, je

peux donc dire que les actions israéliennes en Cisjordanie et à Gaza sont inacceptables », a-t-il conclu.

Le ministre Clark rencontrera le Conseil des ambassadeurs arabes au Canada vendredi midi.

La communauté juive canadienne commence aussi à vivre des dissensions, rapportait hier le quotidien *Toronto Star*. Le Congrès juif canadien et le groupe B'nai Brith Canada soutiennent le gouvernement israélien, mais le Canadian Friends of Peace Now, rejeton d'un organisme israélien, le critique.

Deux anciens présidents du Congrès ne partagent pas le point de vue actuel de l'organisme qu'ils ont dirigé. Le rabbin Gunther Plaut et le président sortant Milton Harris ont privilégié une solution négociée et demandé la fin de l'occupation. Des rabbins, un sénateur et un député fédéral seraient de leur avis.

# Le problème de la langue française Les libéraux ont la tête ailleurs

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Les dirigeants du Parti libéral estiment qu'il n'y a pas lieu de discuter, lors du prochain congrès du parti, du problème de la langue, les militants libéraux étant préoccupés par bien d'autres questions.

C'est ce qu'ont affirmé hier le chef et le président du Parti libéral, MM. Robert Bourassa et Robert Benoit, alors qu'ils rendaient public un projet de manifeste qui sera soumis aux militants réunis en congrès les 26, 27 et 28 février.

Le programme de ce congrès, tel qu'établi par les autorités du parti, ne prévoit aucune discussion sur les questions linguistiques. Malgré les débats politiques et juridiques sur la loi 101 qui ont cours depuis deux ans au Québec, y compris au sein du gouvernement et du Parti libéral, on croit que les priorités sont l'économie, l'environnement, la démographie et la démocratie.

En écartant cette question du programme du congrès, les dirigeants du parti enlèvent aux militants la seule occasion qu'ils auront pour mo-

difier le programme du parti sur ce sujet avant les prochaines élections, à moins que d'ici la semaine prochaine des militants inscrivent une résolution. Le prochain congrès n'aura lieu qu'en 1990.

Le président du parti explique que ce choix s'est imposé parce que à peu près personne, au cours des dix colloques régionaux tenus au cours de l'automne en préparation du congrès, n'a soulevé le problème linguistique. Il devait admettre néanmoins que, oui, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et à Montréal, les militants avaient soulevé la question. Personnellement, il dit ne pas en avoir perdu le sommeil.

On veut à ce congrès mettre l'accent moins sur les questions d'actualité et chercher plus à ouvrir de nouveaux horizons pour les 20 prochaines années, dit M. Benoit qui soutient que ce qui préoccupe vraiment les militants ce sont des questions comme la natalité et l'emploi.

Le président du comité d'organisation du congrès, Henri-François Gauthier, soutient pour sa part qu'on voit mal ce que les militants libéraux pourraient dire de plus à ce moment-ci sur la question linguistique. Le parti en 1985 a promis de ne pas modifier sensiblement la loi 101 et le gouvernement libéral tient parole, constate-t-il, ajoutant que le parti n'a pas à faire l'analyse des problèmes de gestion de la loi auxquels le gouvernement peut être confronté.

M. Gauthier, qui accorde beaucoup d'importance aux discussions qui auront au congrès sur les questions de démographie, natalité et immigration, croit de plus qu'il n'y avait pas lieu de se préoccuper de l'effet que

peut avoir la situation linguistique à Montréal sur l'intégration des immigrants à la communauté francophone. La seule chose que peut faire le gouvernement est d'agir au niveau de la connaissance du français, pas sur l'utilisation du français.

M. Bourassa devait pour sa part tenter d'apporter des nuances à ces propos pour démontrer que son gouvernement ne cesse de se préoccuper du problème linguistique, l'un des plus ardues à résoudre à cause des enjeux. Il devait convenir, néanmoins, en notant qu'à son avis, pour « le Québec profond » les questions économiques et environnementales étaient plus préoccupantes que la question linguistique qui demeure, par ailleurs, un problème important.

La complexité du problème linguistique est bien comprise par les militants libéraux. Ceux-ci savent bien qu'avant d'agir sur la question de l'affichage, le gouvernement actuel n'a guère d'autre choix que d'attendre le jugement de la Cour suprême qui viendra statuer sur la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 à cet égard.

Le gouvernement libéral entend toujours trouver une solution qui permettra de faire du français la langue prioritaire dans l'affichage commercial sans prohibition des autres langues, a souligné M. Bourassa. Aussitôt que cette solution sera trouvée, elle sera proposée, dit-il soulignant que cela ne devrait pas survenir avant le jugement de la Cour suprême. L'expérience lui a enseigné, note-t-il, qu'il vaut d'ailleurs mieux éviter tout geste susceptible d'interférer avec la réflexion des juges.

# Le PLQ veut redresser la natalité et attirer le maximum d'immigrants

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Inquiet de la survie du Québec comme société distincte, le Parti libéral du Québec (PLQ) propose une politique démographique fondée sur le redressement de la natalité et sur une immigration plus importante.

Tel est l'un des thèmes principaux du document d'orientation rendu public hier par la commission politique du PLQ, en vue du congrès général de la fin du mois prochain.

Dans le chapitre consacré à l'urgence d'un redressement, le PLQ note que le déclin démographique remet en cause l'aptitude du Québec à survivre comme société distincte en Amérique du nord. « Il y va de notre survie collective et c'est dès maintenant qu'il incombe au gouvernement, de concert avec l'ensemble de la collectivité, d'apporter les mesures de redressement qui lui permettront de préserver son identité ».

Le document propose donc d'assurer le remplacement des générations et de maintenir ou augmenter la proportion de la population québécoise dans l'ensemble canadien. Il en découle une politique familiale et une politique d'immigration. Tout en respectant les valeurs individuelles, la première vise à lever la barrière économique à la natalité, par divers moyens: allègement de la fiscalité; meilleure organisation du travail

(horaires flexibles, temps partiel, assurance-maternité, libéralisation des heures d'ouverture des commerces); meilleure accessibilité aux services de garde; allègement des procédures d'adoption internationale.

Quant à la politique d'immigration, elle vise à améliorer le solde migratoire du Québec et le processus d'intégration culturelle des nouveaux Québécois. Le PLQ propose d'atteindre la limite supérieure prévue par les ententes fédérales-provinciales, ce qui ferait passer l'immigration annuelle de 20,000 à 30,000, et même à 40,000. Toutefois, note le document, près des deux tiers des nouveaux arrivants optent pour l'anglais comme langue d'usage. L'intégration culturelle des immigrants ne peut être as-

surée que par la création de liens réels entre eux et les Québécois d'origine, et par l'apprentissage du français. Le PLQ suggère le parrainage des arrivants par des organismes du milieu; il faut de plus leur faire valoir que « l'amélioration de leurs conditions de vie passe, d'abord et avant tout au Québec, par l'acquisition et la maîtrise de la langue française ».

D'autre part, le chapitre consacré aux enjeux de la démocratie québécoise met l'accent sur la responsabilité individuelle et la valorisation des droits individuels. Le PLQ veut donc que les citoyens puissent évaluer régulièrement les résultats de leurs choix démocratiques. De plus, aucune mesure visant à modifier en profondeur la mécanique démocra-

tique du Québec ne saurait être envisagée si elle ne fait pas l'objet d'un large consensus.

Le parti gouvernemental veut plutôt revaloriser le rôle du simple député, augmenter l'indépendance du législatif face à l'exécutif, assouplir les exigences de la ligne de parti, établir un code d'éthique pour les élus et les grands commis de l'État, rendre plus sévère la divulgation des contributions aux partis politiques.

Le PLQ songe aussi à recourir à des référendums sectoriels et à des formes d'initiative populaire, à des audiences publiques en régions, au vote par procuration et à l'imputabilité des gestionnaires de l'État.

# Les malades mentaux errants pourront compter sur Diogène

RENÉE ROWAN

Montréal bénéficiera sous peu d'un nouveau service d'assistance communautaire à l'intention des malades mentaux errants et souvent judiciairement dans le nombre est estimé à 3,000 dans la seule région de Montréal.

Le projet *Diogène* vise à rejoindre là où elle se trouvent, dans la rue ou dans les prisons, ces personnes qui trouvent souvent dans l'incarcération momentanée une des seules formes d'assistance le moins structurées, ne serait-ce qu'un toit et trois repas par jour.

« Plusieurs n'hésitent pas à troubler la paix publique ou à commettre des petits vols sans violence pour se retrouver au chaud quelques semaines ou quelques mois », explique le directeur du projet, M. André Brunelle, de l'Institut Philippe-Pinel, de Montréal. Le projet compte deux autres partenaires: la Fondation Dr Philippe-Pinel et la division du Québec de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Justement nommé *Diogène* — le philosophe grec marchait pieds nus en toute saison, dormait sous les portiques des temples enveloppé dans son unique manteau et avait pour logis habituel un tonneau — le projet s'inspire d'expériences américaines telles *Thresholds*, à Chicago et d'autres à New York et à Detroit.

Cette forme de démarche a connu un certain succès auprès d'une clientèle particulièrement démunie, a noté hier en conférence de presse M. Brunelle. « Ces personnes, a-t-il ajouté, ne veulent pas retourner dans un hôpital psychiatrique, mais ont d'autres besoins ».

Les six intervenant(e)s choisis(e)s pour leurs qualités humaines plus que pour leur formation académique (l'une n'excluant toutefois pas l'autre) offriront leur aide à des personnes présentant des difficultés psychiatriques et sociales importantes.

« Il ne s'agit pas d'imposer nos services, mais de développer une relation de confiance suffisamment grande pour que la personne accepte d'être aidée », précise M. Brunelle.

Ainsi, par exemple, certaines de ces personnes ne reçoivent pas de prestations d'aide sociale tout simplement parce qu'elles ne se sentent pas capables de remplir les formulaires nécessaires ou parce qu'elles n'ont pas d'adresse permanente. « Nous serons là pour les accompagner dans les méandres du système administratif », indique le directeur du projet.

Les membres de l'équipe *Diogène*, qui sera formée d'ici quelques semaines, se rendront visiter la personne à son domicile, au refuge, en prison ou dans tout autre endroit.

Ils pourront, au besoin, intervenir auprès des voisins, des créanciers, des amis, des parents; évaluer les capacités et les limites de fonctionnement de la personne aidée; établir un plan d'intervention en collaboration avec la personne, ses proches et les professionnels requis; aider la personne à obtenir des services psychiatriques et médicaux, etc.

Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec les centres d'incarcération et organismes susceptibles d'abriter cette clientèle.

« La désinstitutionnalisation « à la va-vite » qui s'est amorcée depuis 20 ans au Québec et qui continue à s'exercer sans préparation du bénéficiaire, de son milieu, de sa famille et de la communauté nous force à faire face, aujourd'hui, aux problèmes des malades mentaux errants et sans abri et, partant, judiciarisés », a remarqué M. Michel Trotter, directeur général de la division du Québec de l'Association de la santé mentale. Cette dernière agit comme gestionnaire opérationnel du projet *Diogène*.

Le financement de ce service, qui

devrait atteindre quelque 150 malades mentaux errants, est évalué à \$ 275,000 par année. Ces argentis proviendront principalement des activités de la Fondation Dr Philippe-Pinel.

« Nous voulons expérimenter le projet durant deux ou trois ans et faire la démonstration que cette approche est efficace avant d'entreprendre des demandes de subventions auprès des ministères concernés — Santé, Justice et le ministère du solliciteur général du Québec », a précisé le Dr Lionel Béliveau, de l'Institut Pinel et membre de la Corporation de la Fondation.

# Éthiopie : la sécheresse est pire qu'en 1984-85, mais la situation meilleure

CLÉMENT TRUDEL

La sécheresse qui menace présentement de famine de cinq à sept millions d'Éthiopiens est pire que celle qui conduisit à la « situation désastreuse » de 1984-85. Heureusement que, cette fois, les agences de coopération et d'aide ont profité d'une alerte lancée à temps et que l'on a évité l'établissement de camps où convergeraient des Éthiopiens faméliques.

Une mission de Développement et Paix, rentrée mardi soir d'une tournée de 10 jours dans le nord de l'Éthiopie, a fait part hier matin, en conférence de presse, de ses conclusions sur l'acheminement efficace de l'aide et sur les chances de succès des projets de développement (des puits par exemple) appuyés par l'organisation catholique canadienne.

Mgr Anthony Tonnos, évêque de Hamilton; M. Michel Rousseau, di-

recteur des projets à Développement et Paix, et Soeur Noreen MacDonald (Ile-du-Prince-Édouard) rédigèrent un rapport plus complet sous peu, à partir d'observations et de constatations faites entre le 9 et 19 janvier. Ils ne se sont pas rendus toutefois dans les zones de repeuplement, dans le sud, où le gouvernement d'Addis-Abeba a reconnu certaines des erreurs qu'on lui reprochait (des familles ont été séparées, d'autres ont été déplacées de force).

M. Rousseau a rappelé hier la « crise alimentaire très sérieuse » qui frappe le nord de l'Éthiopie. « Il faut encore expédier là-bas de la « nourriture supplémentaire » dit-il et payer le transport parfois coûteux, par exemple un pont aérien entre le port d'Asmara et la ville de Makale. Il faudra aussi des semences, que peuvent se procurer les Éthiopiens dans d'autres provinces plus fertiles; et surtout, il faudra persister à aider les projets de développement qui permettront, à moyen et à long terme, d'en arriver à l'autosuffisance.

Des villages et des régions entières se retrouvent sans vivres, mais les centres de distribution d'aliments

parviennent, à ce jour, à assurer le minimum vital aux familles qui s'y présentent, précise M. Rousseau.

La moitié des \$ 20 millions envoyés par Développement et Paix en Éthiopie, en 1984-85, a servi à des projets de « réhabilitation et de développement », comme la reconstitution de troupeaux et l'effort de reboisement (un seul coopératif aurait, en deux ans, planté plus de 200,000 arbres). Juge-t-on qu'un effort du même type est fondé en 1988 ? M. Rousseau le souhaiterait. De toutes manières, l'organisation a un compte spécial ouvert pour l'Éthiopie et invite les donateurs à y verser le plus qu'ils peuvent.

Le volet politique de la situation en Éthiopie n'a pas été esquivé par la mission de Développement et Paix, dont les trois membres disent avoir reçu des explications franches et une collaboration soutenue. Dans l'ensemble, cette mission est d'avis que l'aide acheminée est bien organisée et efficace et que, heureusement, ce n'est que 2 % ou moins des enfants examinés dans les centres de distribution qui ont nécessité des soins en clinique.

# Chance pour 400 jeunes

(I.P.) — Rénover un château moyenâgeux ? Participer à des fouilles archéologiques en Haute-Provence ou aux vendanges en pays de Loire ? Ces rêves pourront devenir réalité pour les 400 jeunes Québécois que l'Association Québec-France prévoit accueillir dans ses programmes d'échange cette année.

Des formulaires d'inscription sont disponibles depuis aujourd'hui dans tous les bureaux de voyage des cégeps et universités, au Secrétariat à la Jeunesse et dans les 26 bureaux de Communications Québec à travers la province.

L'AQF propose cette année cinq programmes ouverts aux jeunes de 18 à 35 ans et un tout nouveau projet, *Découverte du pays d'en face*, destiné aux adolescents de 15 à 17 ans.

Au moins 30 places sont ouvertes à des jeunes, étudiants ou pas, intéressés à participer à des fouilles archéologiques et à la rénovation d'un château gascon du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le programme « Vendanges » accueillera cette automne environ 175 étudiants et le programme *Connaissance de la France*, une quinzaine de jeunes dont les frais de transport intérieur et d'hébergement seront défrayés par le gouvernement français.

Les frais de transport international sont pris en charge par les participants.

**MUSÉE DU QUÉBEC**

**AVIS**

**Direction Générale du Musée du Québec**

Le Conseil d'administration a créé en décembre 1987 un comité spécial chargé de lui faire les recommandations appropriées menant à la nomination d'une personne à la Direction générale du Musée du Québec pour le 1<sup>er</sup> juin 1988. Des consultations sont actuellement en cours dans les principaux milieux universitaires et muséaux concernés. Toute personne ayant des propositions pertinentes est priée de les faire connaître avant le 1<sup>er</sup> février 1988.

Comité de sélection — Direction générale  
Secrétariat général du Musée du Québec  
1, avenue Wolfe-Montcalm  
Parc des Champs de Bataille  
Québec, Qué. G1R 5H3  
Téléphone: (418) 643-1530

**LE DEVOIR**

<b>RENSEIGNEMENTS</b>	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
<b>Publicité</b>	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
<b>Abonnements</b>	
Montréal	(514) 332-3891 OU (514) 844-3361
Québec	(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

**LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30**

Fait **LE DEVOIR** pour le croire!

**TOSHIBA COPIEURS**

**De 10 à 55 copies/minute**

Vente • location service

- Zoom • Rapidité • Couleur • Réduction
- Agrandissement • Unité recto/verso
- Alimentation automatique

**ÉQUIPEMENT DE BUREAU**

**DMD** 3535 est, Rouen, Montréal  
Québec, H1W 1M2  
Tél.: 527-2381

Votre spécialiste en bureautique depuis 20 ans

# La Cour supérieure dénonce l'exercice d'un recours collectif «perdu d'avance»

BERNARD MORRIER

Tout en rejetant une demande pour l'exercice d'un recours collectif, la Cour supérieure a blâmé hier l'Office de protection du consommateur de s'être servi d'un client comme d'un pion pour entamer une procédure qu'on savait perdue d'avance.

M. Marcel Laroche prétendait devoir représenter de centaines de clients qui, comme lui, se seraient vu priver de rabais sur l'huile à chauffage, vendue par Gulf, devenue depuis Ultramar, tout simplement parce qu'ils n'en avaient pas fait la demande.

En étudiant la preuve, le juge Ivan Bisailon a pu découvrir d'une part que M. Laroche ne savait même pas personnellement s'il avait ou non reçu un escompte sur ses achats de mazout durant l'hiver 1983-84. Il n'a-

vait en fait attaché aucune attention au prix payé et, sans jamais avoir porté plainte ni à Gulf, ni à l'OPC, n'avait jamais consulté qui que ce soit pour tenter des procédures en recouvrement contre la firme pétrolière. M. Laroche n'avait en l'espèce entrepris aucune démarche jusqu'au jour où il reçut la visite d'un dénommé Aubry, de l'OPC, et que celui-ci l'incitait à exercer un recours collectif.

À son interrogatoire, M. Laroche a dit qu'il ignorait tout des membres connus qu'il mentionne dans la liste jointe à sa requête et qu'il ne pouvait dire si les faits allégués dans celle-ci étaient vrais, ceux-ci lui ayant semblé-t-il être suggérés par le dénommé Aubry. M. Laroche devait finalement avouer qu'il n'avait même pas pris lui-même la décision d'intenter un recours collectif.

« À toutes fins pratiques, de noter

le juge Bisailon, M. Laroche a agi par complaisance pour l'OPC. Ce n'est pas lui qui s'est présenté à l'Office pour porter plainte et s'enquérir de ses recours. Au contraire, c'est l'Office et ses avocats, dont Me Réal Leblanc, qui ont recruté un client, un pion, auquel il n'en coûterait rien, gagne ou perd, pour poursuivre Gulf ».

Le juge Bisailon s'insurge d'autant plus de la conduite de l'OPC que celle-ci a amené le Fonds d'aide au recours collectif à accorder à M. Laroche quelque \$ 4,500 pour assurer des honoraires d'avocats, des déboursés judiciaires et généraux, tout en lui garantissant une somme additionnelle de \$ 2,500 sur présentation de pièces justificatives. « Que penser, interroge le juge, d'un organisme public comme l'Office qui utilise des fonds publics pour fabriquer des poursuites civiles à l'aide de

pions comme le requérant ? »

Le tribunal n'est pas tendre non plus à l'endroit des avocats de l'OPC à qui il s'adresse ainsi: « L'avocat, qui participe à une telle tractation, qui incite un 'client' comme M. Laroche à signer un affidavit au soutien d'une procédure, sachant que ce 'client' ne fait qu'y rapporter du oindre, abuse de sa naïveté, devient complice de sa désinvolture et témoigne d'un manque de respect envers la justice qui frôle l'outrage ».

Enfin, le juge Bisailon condamne personnellement Me Réal Leblanc, de l'OPC, et Mes Cordeau, Trudeau et Paquette, avocats du requérant, aux dépens, avec interdiction pour eux de réclamer quelque honoraire ou déboursé de M. Laroche, ni de l'OPC, ni des sommes d'argent votées par les administrateurs du Fonds d'aide au recours collectif.

## La ligne aérienne sur le fleuve L'Hydro acceptera une date de démantèlement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Hydro-Québec est prête à accepter l'imposition d'une date limite pour le démantèlement de la ligne aérienne « temporaire » dont Québec pourrait autoriser la construction au cours des deux prochaines semaines.

C'est ce que Le DEVOIR a appris hier de sources gouvernementales et hydro-québécoises qui ont cependant précisé, unanimement, que la société d'État n'a aucunement l'intention de remettre en question la construction de la ligne sous-fluviale, contrairement à ce qu'ont laissé sous-entendre hier certains médias et nul autre que le premier ministre, M. Robert Bourassa, en conférence de presse.

Un décret du 24 novembre a ordonné à Hydro-Québec de faire passer sa 6e ligne sous le fleuve à la hauteur de Grondines. Ce décret prévoyait par ailleurs que si la mise au point des câbles sous-marins ne pouvait se faire pour 1990, date des premières livraisons à la Nouvelle-Angleterre, la société d'État pourrait requérir la permission de construire une ligne aérienne « temporaire ».

C'est ce qu'elle a fait à la mi-décembre en demandant à Québec de l'autoriser à construire une ligne aérienne « temporaire » sans laquelle elle perdrait des ventes de \$ 343 millions, affirme le rapport remis par Hydro au gouvernement.

Hydro-Québec a produit à l'appui de sa requête un rapport d'experts internationaux selon lequel la ligne sous-marine ne sera pas fonctionnelle et sécuritaire avant 1992. Ce rapport d'experts internationaux contredit les conclusions d'un autre, remis l'été

dernier au gouvernement du Québec par d'autres experts internationaux chargés de démentir l'imbrroglio. Ces derniers ont parlé tout au plus d'un rapport de six mois.

La demande de décembre s'appuie sensiblement sur les mêmes arguments et données que la société d'État avait fait valoir à Québec le 9 novembre dernier pour obtenir une traversée aérienne « permanente ». Québec avait écarté cette argumentation et imposé la construction du tunnel sous-fluvial.

Une bonne dose de confusion entoure depuis deux jours cette affaire car la demande de ligne aérienne « temporaire » a été présentée par plusieurs comme une remise en question du décret ordonnant la construction d'une ligne sous-marine.

La réalité est quelque peu différente même si certains dirigeants d'Hydro-Québec ont récemment amorcé une guerre d'usure contre la dépense inutile que constitue, à leur avis, la construction d'une double ligne à Grondines.

Depuis le décret imposant la construction du tunnel, les services techniques d'Hydro-Québec ont entrepris de rédiger l'appel d'offres pour identifier le manufacturier international le plus apte à mettre au point un câble à courant continu porteur d'une tension jamais réalisée auparavant. D'autres services ont commencé à planifier le futur chantier de construction du tunnel.

C'est dans ce contexte que la société d'État et le ministère de l'Énergie et des Ressources sont en train d'examiner la possibilité d'inclure, dans l'éventuel décret autorisant la traversée aérienne temporaire, une date pour le démantèlement des hautes tours.

## Des bébés-problèmes manquent de soins

RENÉE ROWAN

Débordées, les unités de soins intensifs pour les bébés qui naissent avec des problèmes importants font actuellement face à un manque aigu de disponibilité de soins, tant au niveau des infirmières que de l'équipement.

La Société des néonatalogues du Québec — pédiatres spécialisés dans les soins à apporter aux nouveau-nés — a lancé hier, en conférence de presse, un cri d'alarme.

« La situation a atteint un point critique au-delà duquel on ne peut aller sans menacer la santé des nouveau-nés qui ont des problèmes cardiaques ou respiratoires ou qui ont besoin de chirurgie », affirme le président de l'Association, le Dr Bernard Doray, pédiatre à l'hôpital Sainte-Justine.

Il y a, à travers tout le Québec, seulement trois endroits où l'on peut effectuer des chirurgies sur les nouveau-nés: Sainte-Justine, l'Hôpital général pour enfants et le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Québec.

Or, déclare le Dr Doray, au cours des six derniers mois, il y a eu au moins huit journées où il n'y avait aucun lit de soins inten-

sifs pour nouveau-nés disponible dans les deux hôpitaux pédiatriques de Montréal et au moins une journée au CHUL. « Il est très chanceux que l'on n'ait eu aucune urgence, mais c'est de marcher sur une corde raide », commente le Dr Doray.

Les néonatalogues redoutent particulièrement le printemps prochain, période où traditionnellement au Québec le nombre de naissances est chaque année à son maximum, ce qui rend la situation d'autant plus dangereuse.

À cause des compressions budgétaires, on a réduit le nombre de lits dans les hôpitaux pédiatriques de Montréal et, conséquemment, le nombre d'infirmières et les équipements spécialisés, notamment les respirateurs et moniteurs. En pédiatrie, aux soins intensifs, on a besoin d'une infirmière pour chaque deux nouveau-nés et cela 24 heures par jour, sept jours par semaine.

« Idéalement, il faudrait 60 lits de plus, soutient le Dr Doray. Mais déjà, si on en ajoutait une trentaine, la situation serait grandement améliorée et moins alarmante. Mais cela exigerait au moyenne 75 infirmières de plus et de l'équipement ».

## Protection contre des banques de données

PIERRE CAYOUILLE

La Ligue des droits et libertés du Québec et un cartel d'organismes de défense des droits des consommateurs demandent au gouvernement du Québec de mettre en vigueur dès cette année le chapitre troisième du Code civil du Québec portant sur le respect de la réputation et de la vie privée.

Inquiets de la multiplication des banques de renseignements personnels inaccessibles aux consommateurs dressées par des associations de propriétaires, des employeurs ou des bureaux de crédit, les organismes demandent de plus au gouvernement de réglementer secteur par secteur les nouveaux droits prévus

dans le projet de réforme du Code civil.

Québec n'a toutefois pas l'intention de donner suite immédiatement aux réclamations des groupes de pression. « Le ministre Herbert Marx a toujours dit qu'il n'était pas question que les dispositions du chapitre troisième du Code civil entrent en vigueur avant que la réforme soit complétée », a rappelé Me Francine Marcoux, attachée politique du ministre.

Au mieux, cela pourrait être à la fin de 1989 a-t-elle dit.

Les nouvelles dispositions du Code civil du Québec, adoptées le 15 avril dernier, assurent notamment aux citoyens le droit de consulter gratuitement et de faire rectifier s'il y a lieu un dossier qu'une autre personne détient sur elle.

## Sentence suspendue pour meurtre «À un cheveu de la légitime défense», a constaté le juge

BERNARD MORRIER

Estimant que le meurtre d'un Noir n'a pu être qu'une « réaction impulsive dans un moment d'énerverment » et que son auteur était peut-être « à un cheveu d'un cas de légitime défense », le juge Jean Sirois, de la Cour des sessions de la paix, a suspendu toute sentence hier à l'endroit de Jean-Marc Héту, âgé de 28 ans.

Héту s'était reconnu coupable d'homicide involontaire en rapport

avec la mort d'un individu de race noire, surnommé Stone, abattu d'un coup de carabine le 8 mars 1987.

Expert en sinistres mais sans travail, Héту avait rencontré Stone dans un bar, où tous deux avaient passé la soirée et la nuit à boire et à prendre de la cocaïne. A un moment donné, Héту avait remis \$ 100 à son beau-frère tout en se gardant \$ 25, parce qu'il n'avait pas confiance en l'inconnu qu'était Stone. Vers 6 heures du matin, ce dernier demandant hébergement, Héту l'avait amené chez

ses parents alors en voyage.

Tous deux mangent et boivent encore, puis se couchent. Toujours méfiant de son invité, Héту place près de son lit une carabine chargée, tandis que Stone va s'assoupir dans le salon. A son réveil tard dans la journée, Stone remarque la carabine et tous deux la manipulent après avoir enlevé les balles. Héту range ensuite l'arme tout en la rechargeant.

En début de soirée, Stone appelle des filles et les invite à passer la soirée chez Héту. Bien que Héту leur ait parlé, il s'agissait d'une invitation fictive puisque le compte de téléphone indiquait plus tard qu'il s'agissait d'un appel à Toronto. En attendant les « invitées », Stone demande une corde à Héту car, affirme-t-il, une des filles aimait se faire attacher. Wantant montrer son savoir-faire, Stone propose à Héту de le lier. Après une première tentative infructueuse, Stone veut recommencer mais, devant le refus de Héту, il le frappe et le liège de force. Il lui dit alors qu'il a besoin d'argent pour acheter de la cocaïne et qu'il va voler le vidéo de la place. Héту, pris de peur, lui suggère de prendre tout ce qu'il voudra mais il se dégage de ses liens. Stone lui demande à ce moment d'aller chercher un sac et Héту, faisant mine d'obéir, se rend dans sa chambre où il s'empare de la carabine. Il met à ce moment Stone en jeu et lui ordonne de s'assoir pendant qu'il s'apprête à appeler la police. Malgré l'ordre de ne pas bouger, Stone se lève et Héту tire une balle qui atteint le Noir directement au coeur.

Selon un psychiatre appelé à intervenir au dossier, Héту est un jeune homme issu d'un milieu aisé et qui ne véhicule pas les valeurs propres aux criminels. Aussi, l'acte qu'on lui reproche est-il un fait isolé pour lui et la récidive apparaît-elle peu probable. Par ailleurs, la défense et la Couronne s'entendent pour dire que Héту était justifié de défendre des biens qu'on voulait lui voler. Bien que la force employée fut excessive, le juge estime que l'accusé ne rencontre certainement pas les critères généralement reconnus sur sentence pour justifier une incarcération.

En lieu et place, le juge Sirois demande à Héту de garder la paix durant trois ans, tout en s'engageant à réaliser au cours de la prochaine année 150 heures de travaux communautaires, déterminés par le service de probation.

Héту devra en plus suivre une psychothérapie et s'engager à ne posséder aucune arme à feu durant les prochains cinq ans.

## Un service d'information de 24 heures Sondage et caucus du Québec s'opposent à la version du CRTC

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Selon un sondage réalisé par Environics à l'automne de 1986, 39 % des Canadiens se disent intéressés à un service d'information de 24 heures comme le All News Channel proposé par CBC. Le sondage contredit un sondage-maison de Radio-Canada, effectué à la même époque, et affirmant que 56 % des répondants réclament un tel service.

Mais le plus surprenant du sondage d'Environics, c'est que ce sont les Québécois et les francophones qui se montrent intéressés à un tel service. Parmi les 39 % qui se disent intéressés à un Service d'information, 43 % sont francophones (contre 48 % anglophones). La répartition régionale des personnes intéressées à ce service révèle que les pourcentages varient de 44 % au Québec à 35 % en Ontario seulement. En Alberta et en Saskatchewan, région couverte par le concurrent de CBC, Alarcom d'Edmonton, la proportion est de 43 %.

L'intérêt des francophones pour le service, que n'avait pas prévu leur accordier le CRTC ni la Société Radio-Canada, a permis au député de Jonquière, Jean-Pierre Blackburn, de faire endosser par l'ensemble du caucus québécois la position qu'il défend depuis une dizaine de jours.

Le seul membre francophone du comité sur les communications et la culture à Ottawa « trouve tout à fait inconcevable que le CRTC ait accepté des propositions n'ayant aucune garantie formelle pour les francophones ». Cette prise de position du caucus québécois a été transmise hier matin au caucus conservateur national, lequel n'a cependant pas pris de position officielle.

On croit savoir que le cabinet fédéral s'apprête à renvoyer au CRTC, non seulement sa décision sur le « All News Channel », anglais, mais tout autant sur les huit autres services spécialisés autorisés par le CRTC. Aux ministres de l'Ouest, qui favoriseraient le concurrent de CBC, Alarcom, parce qu'il s'agit d'une entreprise privée de l'Ouest, se sont ajoutés les ministres les plus influents du Québec, en particulier l'ancien titulaire des Communications, M. Marcel Masse.

Sans s'opposer à la Société d'État

par principe comme leurs collègues de l'Ouest, ministres et députés québécois veulent de leur côté qu'on garantisse au moins un minimum de service aux francophones du Québec et de l'extérieur de la province. Le sondage, communiqué par M. Blackburn à ses collègues du caucus conservateur, et qui avait été déposé aux audiences du comité des communications et de la culture, contredit les arguments avancés par M. Pierre Juneau. Non seulement les francophones du Québec et d'ailleurs sont-ils intéressés à ce service, mais ils le sont beaucoup plus que leurs compatriotes anglophones.

Qui plus est, le faible intérêt des anglophones (38 % selon Environics), pour un tel service, jette un doute sur les prévisions de financement soumises par CBC au CRTC.

La société prévoit en effet qu'elle aura un marché potentiel de 4,9 millions d'abonnés la première année et 5,8 millions la cinquième année. Cela représente, selon les câblo-distributeurs, 90 % de la clientèle de tout le Canada.

M. Jean-Pierre Blackburn rappelle que son comité doit soumettre un rapport sur la politique de radiodiffusion en février et que la ministre des Communications prévoit déposer la nouvelle loi en mars. Il estime que le CRTC doit attendre juste-à-temps pour rendre sa décision d'autant plus, en ce qui concerne le service français, que Mme Flora MacDonald « a la ferme intention d'inscrire en toutes lettres le principe du caractère distinctif de la langue française dans son projet de loi sur la radiodiffusion ».

## «Pure coïncidence» payante pour Blaikie

ROLLANDE PARENT

(PC) — L'avocat Peter Blaikie impute à une pure coïncidence le fait d'avoir obtenu des actions de Memotec le jour même où il apprend d'un de ses associés que cette compagnie a présenté une offre d'achat pour acquérir Télélobe Canada.

M. Blaikie, qui témoignait hier dans son propre procès, a soutenu que la décision d'acheter 1,000 actions de Memotec avait été arrêtée au cours d'un entretien téléphonique avec sa courtière Doreen Adair, le 12 janvier.

« À aucun moment Télélobe Canada ne m'a traversé l'esprit », a-t-il dit en anglais.

La commande de M. Blaikie a été exécutée le 16 janvier, soit le jour où un collègue de travail de la firme Heenan Blaikie, Me Jean Potvin, lui a signalé que la soumission de Memotec avait été déposée en vue d'acquiescer Télélobe Canada.

« Il s'agit d'une pure coïncidence », a-t-il déclaré avec énergie.

En fait, l'offre d'achat s'était faite le 9 janvier auprès de Dominion Securities, qui agissait pour la Corporation de développement des investissements du Canada.

La Commission des valeurs mobilières accuse Peter Blaikie d'avoir utilisé des informations non connues du public pour faire une transaction boursière.

Le président du Parti conservateur de 1981 à 1983 a fait valoir au juge Yves Lagacé, de la Cour des sessions, qu'il possédait du Memotec depuis huit ans et qu'il avait décidé en septembre 1986 d'augmenter sa participation.

Invité par son avocat Harvey Ya-

rosky à expliquer pour quelles raisons il avait opté pour d'autres actions de Memotec, M. Blaikie a expliqué qu'il avait comme politique de n'acheter que des actions dont il connaissait personnellement les gens de la direction. C'était le cas pour Memotec.

Il connaissait d'ailleurs si bien les dirigeants que la preuve a démontré que Peter Blaikie avait eu au moins six conversations avec eux sur une période de trois mois, soit à compter du moment où Memotec a commencé à songer à soumissionner pour Télélobe jusqu'à la semaine suivant le dépôt de la soumission.

M. Blaikie a reconnu hier avoir reçu un premier appel à ce sujet à la fin de novembre 1986 du président du conseil d'administration de Memotec, Eric Baker. Dans tous les cas il s'agissait d'obtenir de M. Blaikie des suggestions pour aider Memotec à se faire connaître des conservateurs afin d'augmenter leur chance d'obtenir Télélobe.

Selon la Loi sur les valeurs mobilières, la personne qui dispose d'une information privilégiée ne peut réaliser aucune opération sur les titres sauf si elle se prévaut d'un plan d'acquisition de valeurs établi avant qu'elle ait connaissance de cette information.

Au cours de son témoignage, Me Blaikie s'est employé à convaincre le juge Yves Lagacé que l'idée d'acheter des actions de Memotec remontait en fait à septembre 1986 et qu'il l'avait communiquée à ses courtiers, une première fois en septembre et une seconde en novembre.

Le procès reprend aujourd'hui et les parties estiment que le procès de Peter Blaikie se terminera vendredi, comme prévu.

## Un avocat a entravé le droit d'association

ISABELLE PARÉ

Première dans le domaine des relations de travail au Québec: un avocat montréalais a été reconnu coupable, hier, d'entrave au droit d'association par le juge Bernard Prud'homme, du Tribunal du travail.

Plusieurs avocats ont déjà fait l'objet de plaintes, mais selon le directeur québécois du Syndicat des métallos (FTQ), M. Clément Godbout, c'est la première fois qu'une cour de justice déclare un avocat coupable de cette infraction prévue au Code du travail.

L'avocat Laddie Schnaiberg a été trouvé coupable d'avoir entravé l'accréditation d'un syndicat à la compagnie Métropolitaine Réfrigération et Équipement pour lequel le Syndicat des métallos (FTQ) déposait une requête à cet effet en janvier 1985.

D'après la déclaration assermentée d'un employé de la compagnie, l'avocat aurait une « commission » généreuse de \$ 1,000 de la directrice de la compagnie pour s'assurer que le syndicat n'obtienne pas l'accrédit-

tion. Ainsi, il aurait présenté objections par dessus objections et demandé de multiples délais pour retarder l'accréditation du syndicat. La FTQ a alors avisé, en mai 1986, le Barreau du Québec des pratiques « déloyales » utilisées par l'avocat. Une plainte a ensuite été déposée devant le Tribunal du travail qui a rendu son jugement hier.

L'avocat Schnaiberg a fait appel de cette décision à la Cour supérieure et demande qu'on procède à un procès de novo.

Selon le directeur du Syndicat des métallos, il ne fait pas de doute que le Code du travail doit être révisé pour empêcher de telles pratiques. « Il existe tellement de procédures dilatoires et de motifs d'opposition, qu'on se demande si en pratique le droit d'association est aussi reconnu et protégé que le droit de propriété. Malgré le jugement du Tribunal, s'indigne M. Godbout, la compagnie est parvenue à ses fins car le syndicat s'est dissous à force de découragement ».

**LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATI**

Liquidation de toute la marchandise  
Tout doit partir avant rénovation!

diffusion  
stephanie bis

**50% à 75%** de réduction  
Toute offre raisonnable ne sera pas refusée...

<p><b>Monsieur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Costumes importés</li> <li>• 100% laine</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>195\$</b></p>	<p><b>Madame</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manteaux de cachemire importés</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>275\$</b></p>
--	---

etc. etc. etc. etc.

2030, rue Crescent 844-0063  
1110, rue Laurier ouest 270-7797

**LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATI**

**Tapis persans et orientaux Dhurries**

- Parmi les plus vastes sélections de tapis de qualité d'Iran, du Pakistan, d'Inde, de Chine, etc.
- Essai gratuit à domicile avant l'achat
- Prix très concurrentiels
- Entière satisfaction garantie ou argent remis
- Evaluation de tapis pour les douanes canadiennes, assurances et particuliers
- Ouvert au public
- Sur rendez-vous ou visite.

**Bashir, Shuja & Cie**

(514) 876-4043  
PLACE BONAVENTURE  
MART #D-38 DEAUVILLE

Achetons, vendons, échangeons, lavons à la main, réparons toutes sortes de tapis, kilims et dhurries

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## LE MONDE EN BREF

### ■ Terrorisme: la Corée du Nord pointée

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a placé hier la Corée du Nord sur sa liste des pays soutenant le terrorisme, en estimant « très convaincantes » les preuves de la culpabilité de ce pays dans l'attentat contre un avion sud-coréen qui avait coûté la vie à 115 personnes en novembre. M. Charles Redman, porte-parole du département d'État, a indiqué que les États-Unis allaient également renforcer les restrictions sur l'attribution de visas à des ressortissants nord-coréens et mettre fin à tout contact entre diplomates des deux pays. Les autres pays figurant sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme sont la Libye, l'Iran, la Syrie, le Yémen du sud et Cuba. Les États-Unis imposent à ces États des restrictions commerciales et votent contre tout prêt en leur faveur dans les organismes financiers internationaux. M. Redman a appelé l'ensemble de la communauté internationale, y compris les pays ayant des relations étroites avec Pyongyang, à condamner l'acte terroriste « contre l'avion sud-coréen et à prendre les mesures appropriées ». Il a souligné qu'après avoir « travaillé étroitement » avec les autorités de Séoul dans l'enquête sur la destruction du Boeing de la compagnie sud-coréenne KAL, le 29 novembre dernier, les États-Unis avaient « conclu que les preuves de la culpabilité de la Corée du Nord étaient très convaincantes ».

### ■ Les F-16 de l'Italie

ROME (AFP) — Le président du Conseil italien Giovanni Goria a indiqué hier qu'il évoquerait « dans les instances de l'OTAN » le problème du stationnement des 72 F-16 américains qui devront quitter Torrejon (Esoagne) dans les trois ans. Sans faire état d'un éventuel stationnement en Italie de ces appareils, un communiqué publié hier soir par la présidence du Conseil précise que l'Italie « se réserve le droit d'approfondir » cette question avec ses partenaires de l'OTAN « dans ses aspects militaires, logistiques et économiques ». M. Goria, ajoute le communiqué, « informera le Parlement italien au fur et à mesure » des consultations au sein de l'OTAN.

### ■ L'Union soviétique est prête à rencontrer la résistance afghane

ISLAMABAD (AFP) — Un dirigeant rebelle afghan de premier plan a indiqué hier que l'Union soviétique qui a, selon lui, contacté en secret la résistance, apparaît maintenant prête à entamer des discussions directes avec la résistance. M. Gulbodin Hekmatyar, dont le parti Hezbe Islami est considéré comme le principal groupe de guérilla afghan, a indiqué lors d'une conférence de presse que l'Union soviétique avait utilisé des canaux secrets pour faire parvenir son message, canaux « que l'on ne peut dévoiler à cette étape ». Selon lui, l'ambassadeur d'URSS à Islamabad a également rencontré le mois dernier à deux reprises le chef du parti intégriste Jamaat-i-Islami du Pakistan, M. Qazi Hussain Ahmed, une rencontre en liaison avec les approches soviétiques. Néanmoins, M. Hekmatyar, expliquant le refus mardi des résistants afghans de discuter avec l'envoyé spécial des Nations unies Diego Cordovez, a indiqué que les Moudjahidine n'accepteraient jamais de signer quelque accord que ce soit avec le « régime fantoche » de Kaboul. Selon lui, les Moudjahidine ne voudront pas participer à la mission de M. Cordovez tant qu'ils sentiront que celui-ci se conforme au point de vue soviétique.

### ■ Trois morts en Afrique du Sud

PRETORIA (AFP) — Trois Noirs sont morts mardi dans les ghettos noirs proches de Pietermaritzburg, la capitale du Natal (sud-est de l'Afrique du sud), victimes de la mini-guerre qui oppose depuis des mois les deux principaux mouvements noirs légaux du pays, a annoncé hier matin la police sud-africaine. Ces morts portent à 56 au moins le chiffre officiel des victimes du conflit entre le Front démocratique uni (UDF) et l'organisation conservatrice zouloue Inkhata depuis le 1er janvier 1988 et à 324 au moins depuis le début de l'an dernier.

### ■ Examens pour Tshisekedi

KINSHASA (Reuters) — Etienne Tshisekedi wa Mulumba, opposant zairois arrêté dimanche à Kinshasa, quelques jours après son retour d'une tournée effectuée en Amérique au nom de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), sera soumis à des examens psychiatriques, a annoncé hier l'agence officielle zairoise Azap. Cofondateur de l'UDPS, parti interdit, Tshisekedi est sous le coup d'une inculpation pour atteinte à la sûreté de l'État pour avoir organisé une manifestation non autorisée dans la capitale, quelques jours après son arrivée de Bruxelles. L'Azap précise que l'instruction ouverte contre le leader d'opposition a été suspendue en attendant les conclusions des médecins et que depuis son incarcération, Tshisekedi serait en proie à une « violente et inquiétante agitation, passant le plus clair de son temps à proférer à tue-tête les injures les plus grossières » contre Mobutu Sese Seko, président du Zaïre. Des témoins des événements de dimanche, au Pont-Kasavubu, ont rapporté que l'armée a ouvert le feu sur un demi-millier de personnes rassemblées à l'appel du chef de file de l'UDPS. D'après des opposants en exil en Europe, on aurait relevé au moins trois morts ce matin-là. Dans une longue dépêche, Azap rappelle le pardon accordé par Mobutu aux opposants de l'UDPS, dont Tshisekedi, en juin dernier. Dans une entrevue à la radio, donnée à Paris, l'ambassadeur zairois en France a pour sa part catégoriquement démenti hier que la manifestation du 17 janvier se soit soldée par des morts. Le président d'Amnistie Internationale (section francophone) au Canada, M. Marcel Léger, a déclaré hier que Tshisekedi avait été arrêté six fois depuis 1980 et que le bureau de Londres d'AI était d'accord pour l'adopter comme prisonnier d'opinion car le Zaïre viole « ses droits fondamentaux à la liberté d'expression ». Nous étions au courant des projets qu'entretenait M. Tshisekedi, dit M. Léger, il ne nous apparaît pas que ce soit une personne qui nécessite des soins psychiatriques, à moins que ce ne soit là une dangereuse tactique du régime zairois pour faire disparaître M. Tshisekedi de la scène publique.

## LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

Camps d'été



- △ L'expérience d'enfants
- △ La nature et l'environnement
- △ Les activités originales dans les camps
- △ Le rôle de l'Association des Camps
- △ L'impact économique régional des camps
- △ Comment choisir un camp
- △ Des conseils aux parents et aux enfants

Date de tombée publicitaire: 22 janvier 1988  
Date de parution: 5 février 1988  
Informations: Christianne Benjamin (524) 842-9645

## Trois maquisards abattus à la frontière avec le Liban

# Les responsables politiques israéliens règlent leurs comptes

JERUSALEM (AFP, Reuter) — Les responsables politiques israéliens ont profité du calme relatif hier dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, pour commencer à régler leurs comptes.

L'armée israélienne a abattu hier trois maquisards qui tentaient de pénétrer en Israël à partir du Liban, a annoncé un porte-parole de l'armée, un soldat a été blessé.

Les maquisards tentaient de s'infiltrer près du kibboutz Menara, à une dizaine de kilomètres de l'endroit où un fedayine avait atterri en ULM, en novembre, avant de tuer six soldats dans un camp militaire.

Le porte-parole de l'armée a dit à Reuter que les fedayine étaient porteurs d'armes et d'explosifs et qu'ils avaient pour but « d'attaquer une cible en Israël ».

Sur le terrain, la grève générale se poursuivait hier dans les principales localités. Un manifestant palestinien et un garde-frontières israélien ont été blessés à Jerusalem-est.

Les différends au sein du Parti travailliste et de la droite israélienne sont devenus, ces derniers jours, de plus en plus apparents et l'unité de ton qui a marqué le monde politique israélien depuis le début des affrontements entre l'armée et les manifestants palestiniens, apparaît comme sérieusement entamée, notent les observateurs.

Ainsi, au sein du Likoud (droite nationaliste), après les déclarations

« hérétiques » du maire de Tel Aviv Schomo Lahat en faveur d'un retrait de la Cisjordanie et Gaza, M. Moshe Amirav, membre du comité central du Héroul (principale composante du Likoud), ne ménage pas ses critiques contre la ligne politique du premier ministre Yitzhak Shamir.

« Si Zéev Jabotinski (le fondateur de la droite israélienne) sortait de sa tombe, il serait horrifié par ce qu'il trouverait au Likoud », estime M. Amirav dans une interview à un hebdomadaire israélien. M. Amirav, menacé d'exclusion, soutient que son parti dérive vers des positions ultranationalistes favorables à l'expulsion des Palestiniens. Et à ceux qui l'accusent de « déviationnisme », il répond : « Il n'existe pas de ligne officielle du parti ».

Au sein du Parti travailliste, les positions sont encore plus divergentes. Ainsi le député M. Haim Ramon dénonçait hier « l'aveuglement de son parti » et demande un retrait de la bande de Gaza occupée.

De son côté le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin, qui prône des négociations avec de nouvelles personnalités palestiniennes, continue à déclarer que la politique de la « poigne de fer » est l'unique solution possible afin de mater la rébellion avant d'entamer des négociations.

« Évacuer Jerusalem-est est l'unique solution pour parvenir à un accord, même avec la Jordanie », a-t-il affirmé aux députés de son parti, n'i-

gnorant pas que ses confrères travaillistes y sont totalement opposés.

« Si M. Rabin cherche des partenaires locaux pour discuter, ils sont derrière les barricades de pneus enflammés », réplique un spécialiste des affaires arabes de la télévision israélienne.

Pendant ce temps, la situation dans les territoires occupés est toujours très tendue bien que l'on ne déplore aucun incident majeur. La grève générale a été largement suivie dans les principales localités de la région.

Selon une source israélienne bien informée, la police envisagerait de décréter un couvre-feu à Jerusalem-est si les troubles se poursuivaient. Toutefois ces informations n'ont pas été confirmées de sources autorisées.

Enfin, une commission militaire consultative israélienne a rejeté mercredi matin l'appel présenté par M. Adil Nafa Hamad, un Palestinien de Kalandia (Cisjordanie occupée) sous le coup d'une mesure d'expulsion, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

Par ailleurs, le département d'État a appelé hier « toutes les parties concernées » à faire le nécessaire pour assurer le ravitaillement des camps de réfugiés dans les territoires occupés par Israël.

Un porte-parole de l'ONU a qualifié de « sérieuse » la situation alimentaire dans les camps de réfugiés palestiniens.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'État, a évité de se prononcer sur les responsabilités en ce qui concerne la situation des camps de réfugiés, se contentant de déclarer : « Nous espérons que pour des raisons humanitaires, toutes les parties concernées prendront les mesures nécessaires pour faire en sorte que les besoins essentiels de la population civile dans les camps de réfugiés soient assurés ».

Un porte-parole de l'ONU a indiqué hier, que l'accès à ces camps continue à n'être possible que par intermittence.

« La situation alimentaire varie d'un camp à l'autre. Mais dans l'ensemble, et au pire, l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) juge la situation sérieuse mais cependant pas critique. Si la situation actuelle se poursuivait, alors elle deviendrait critique », a-t-il ajouté.

Selon lui, l'UNRWA cherchait à avoir des éclaircissements sur une déclaration faite mardi à la presse par le ministre israélien de la Défense Yitzhak Rabin, qui avait affirmé que les autorités empêcheraient tout convoi de vivres d'entrer en Cisjordanie.

Le cabinet de Rabin a par la suite fait savoir que les autorités n'avaient pas l'intention d'empêcher l'UNRWA de distribuer des vivres dans les camps de réfugiés.

## Le Golfe serait totalement déminé

DUBAI (Reuters) — L'armée internationale déployée dans le Golfe l'année dernière semble l'avoir nettoyé des mines qui y avaient été mouillées, aucun de ces engins n'ayant été trouvé dans cette voie navigable où dans son voisinage depuis novembre dernier, annonçait-on hier de sources officielle et maritime.

Les eaux délimitées zone dangereuse au large du port de Foujaïrah (Émirats arabes unis), juste à l'entrée du Golfe, sont de nouveau jugées sûres après des opérations intensives de déminage menées par la marine britannique, a ainsi déclaré le service d'aide à la navigation du Moyen-Orient (Menas).

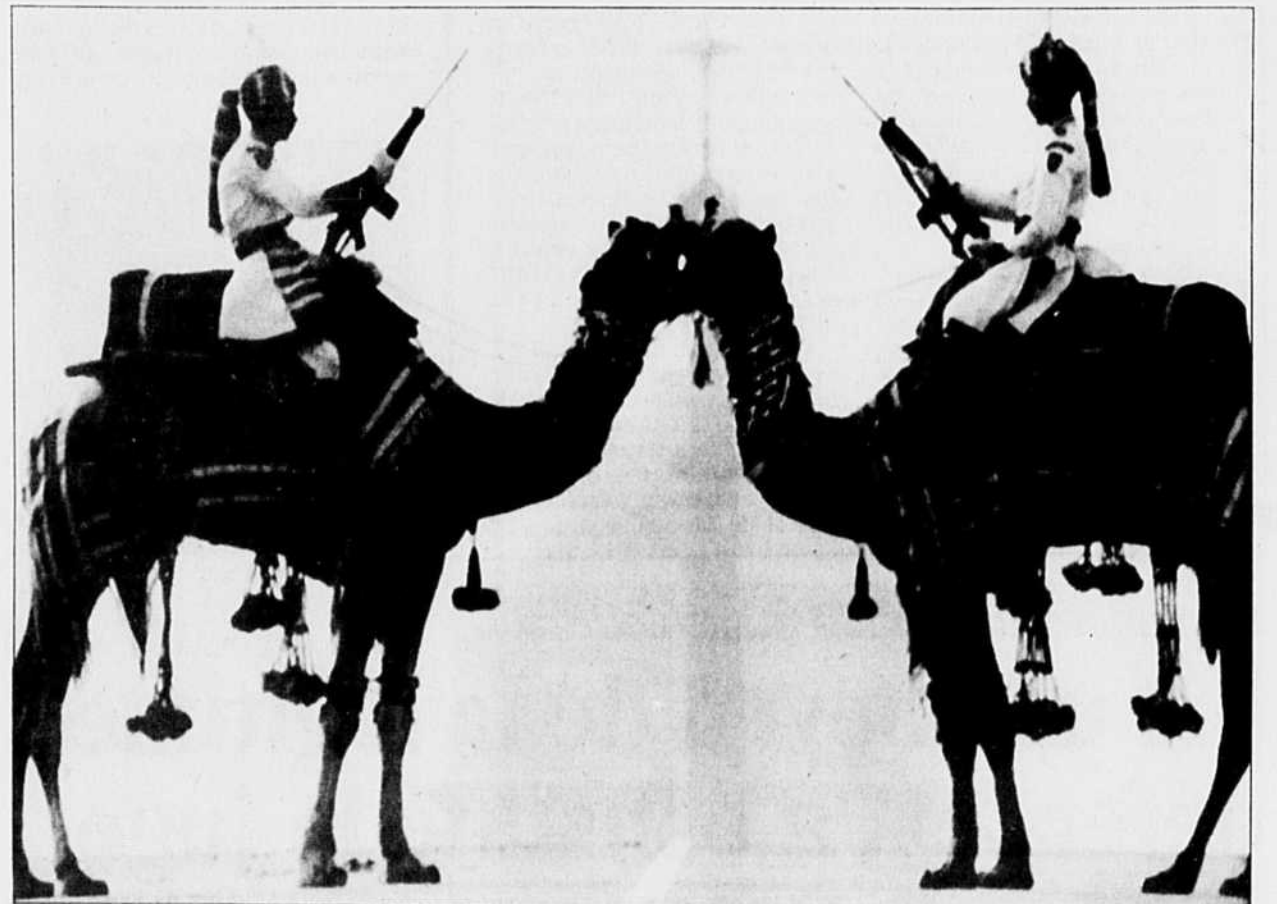
Quelque 16 mines avaient été trouvées au large de Foujaïrah, du 15 août, date à laquelle un navire de ravitaillement, l'Anita, a été coulé par un de ces engins, en novembre.

Selon le porte-parole du Menas, une autre zone auparavant jugée dangereuse a été déclarée sûre, au nord-est du Qatar, au début du mois. En revanche, a-t-il ajouté, les mises en garde concernant la navigation dans la région de l'île de Farsi, une base des Gardiens de la révolution iranienne, au centre du Golfe, sont toujours valables.

Pour sa part, le commandant Bob Money, capitaine de la frégate britannique Scylla, a affirmé lors d'une escale à Bahrein, lundi, que « les champs de mines connus avaient été nettoyés ». Il a ajouté que les dragueurs de mine de la Royal Navy effectuaient actuellement une mission de reconnaissance des fonds marins aux abords des ports du Golfe, afin de pouvoir éventuellement récupérer tout objet anormal qui y serait déposé.

Outre ceux de la Royal Navy, des dragueurs de mines américains, soviétiques, français, italiens, néerlandais et belges ont été déployés l'an dernier dans le Golfe, où les États-Unis estimaient que l'Iran avait mouillé une soixantaine de mines, probablement destinées aux pétroliers koweïtiens battant pavillon américain.

En 1987, huit navires, dont un pétrolier américain et un bâtiment soviétique, ont heurté des mines à l'intérieur ou dans le voisinage du Golfe. Ces incidents ont coûté la vie à 13 personnes.



### En route pour la parade

À dos de chameaux, deux gardes de sécurité indiens, armés de fusils automatiques, bloquent la route menant au palais présidentiel. Ces deux gardes ont pris part hier aux exercices en vue des parades annuelles du Jour de la République qui marqueront cette année le 41e anniversaire de l'indépendance de l'Inde.

## Le groupe des Six demande l'arrêt des essais nucléaires

STOCKHOLM (AFP) — Les participants au troisième sommet du « Groupe des Six » qui se déroulera aujourd'hui à Stockholm sont arrivés hier dans la capitale suédoise pour signer une « déclaration » demandant non seulement l'arrêt total des essais nucléaires mais pour proposer également que la Suède, l'Inde, le Mexique, l'Argentine, la Tanzanie et la Grèce participent au contrôle de cet arrêt.

Le premier ministre indien Rajiv Gandhi était attendu en début de soirée à Stockholm où sont arrivés l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, le président mexicain Miguel de la Madrid, le premier ministre grec Andreas Papandréou et le ministre argentin des Affaires étrangères Dante Caputo.

Ces personnalités examineront les progrès réalisés en matière de désarmement depuis leur précédente rencontre en 1986 au Mexique. Le récent accord sur les INF (missiles à portée intermédiaire) et les espérances qu'il a pu susciter sera ainsi à

l'ordre du jour du Groupe des Six, une organisation sans autre réel pouvoir que le renom de ses adhérents, mise sur pied en 1984 par l'ancien premier ministre suédois Olof Palme et son homologue indienne Indira Gandhi, tous deux assassinés depuis.

Selon l'entourage de M. Carlsson, les Six devraient faire des propositions concrètes sur la façon dont ils entendent participer à la vérification de l'arrêt des essais nucléaires.

Le président mexicain a également estimé que si le démantèlement du nucléaire est bien la priorité « car il est un danger pour la survie de toute l'humanité », il faut absolument un « processus parallèle » de réduction de l'arsenal conventionnel.

Les Six feront valoir aussi les liens entre désarmement et développement. Selon les propos tenus hier à son arrivée par le chef de la diplomatie argentine, M. Dante Caputo, un processus de désarmement devrait libérer des ressources supplémentaires pour le développement économique mondial.

## Dialogue difficile sur le Cambodge

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France) (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk et le premier ministre du régime pro-vietnamien de Phnom Penh, M. Hun Sen, se sont séparés hier à l'issue de leur seconde rencontre à Saint-Germain-en-Laye (près de Paris) sans être parvenus à se mettre d'accord sur les questions de fond abordées, notamment le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge.

À l'issue de cinq heures et demie de discussions, le prince Ranariddh, fils et porte parole de Sihanouk, a déclaré à la presse que le chemin à parcourir avant de parvenir à un règlement de la question cambodgienne risquait d'être encore très long.

Les deux hommes sont toutefois convenus d'un autre entretien aujourd'hui et de nouvelles rencontres qui doivent avoir lieu à Pyongyang, la capitale nord-coréenne, puis à nouveau en France et enfin à New Delhi avant la fin de l'année.

Mais ils n'ont pas réussi à s'entendre sur une nouvelle proposition de M. Hun Sen : un calendrier de retrait vietnamien lié à l'élimination des Khmers Rouges, alliés de Pékin, en tant que force militaire.

Les Khmers Rouges, tenus pour responsables de sanglants massacres au Cambodge avant l'intervention vietnamienne en décembre 1978, constituent la principale composante du gouvernement de coalition cambodgien reconnu par l'ONU.

## La Chine et le Vietnam se sont entendus sur leur frontière

TOKYO (AFP) — La Chine et le Vietnam ont décidé de soutenir l'initiative de paix au Cambodge du prince Sihanouk et se sont mis d'accord sur une détente à leur frontière commune, rapportait hier le Yomiuri Shimbun.

L'accord est intervenu lors d'une rencontre à Hanoi à la mi-décembre entre le ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre Nguyen Co Tach et l'ambassadeur de Chine au Vietnam, ajoute le journal japonais citant des sources vietnamiennes à Tokyo.

Un représentant de l'ambassade du Vietnam à Tokyo, M. Vu Xuan

Long, interrogé par l'AFP a estimé que ces informations étaient « peut-être vraies » mais s'est refusé à les confirmer officiellement.

C'est la première fois depuis l'intervention vietnamienne au Cambodge en 1978 que des pourparlers sino-vietnamiens aboutissent à un progrès entre les deux pays hostiles, note le Yomiuri.

Selon le journal, Hanoi et Pékin ont abouti à un accord en cinq points sur le problème cambodgien et une cessation des hostilités à leur frontière.

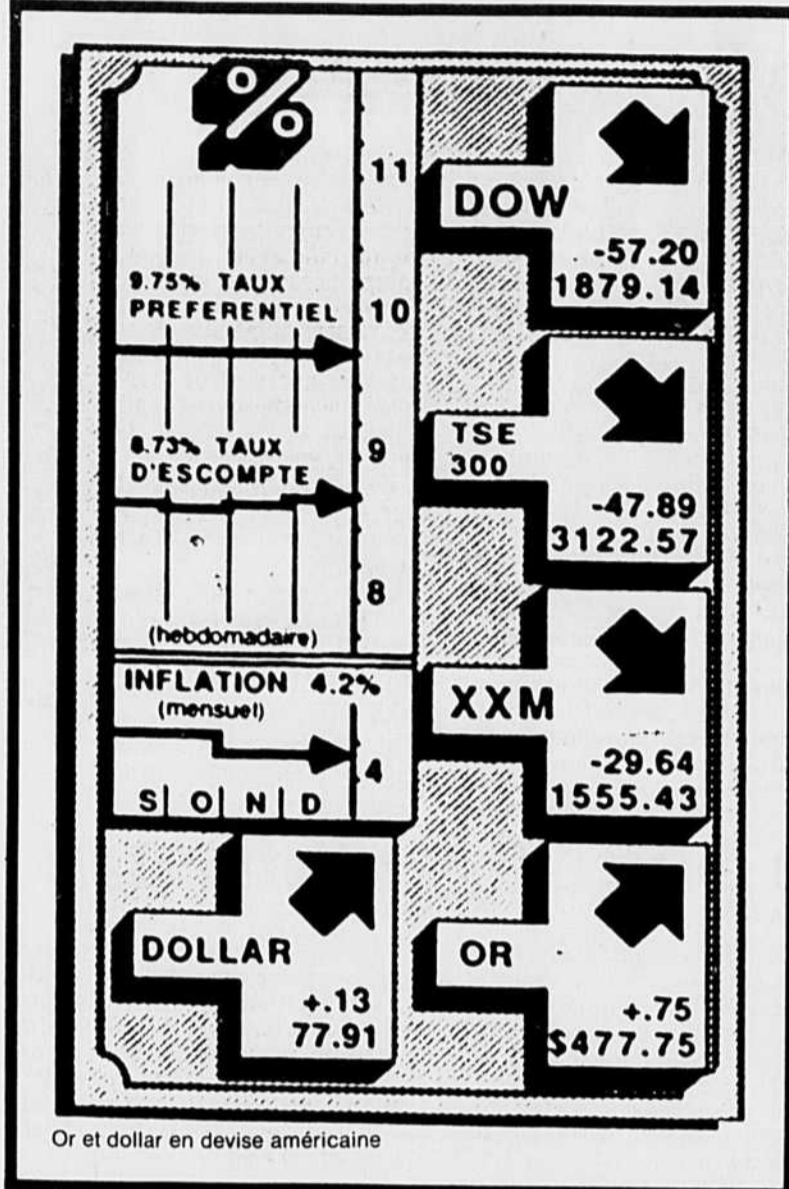
Selon le journal, un accord porte sur cinq points : un retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge

d'ici 1990 conformément aux promesses de Hanoi; un soutien aux efforts de paix du prince Norodom Sihanouk par le biais de ses rencontres avec le gouvernement de Phnom Penh soutenu par Hanoi; une cessation des campagnes d'hostilité et de critiques entre la Chine et le Vietnam dans leurs journaux, programmes radio, etc...; un contrôle de l'activité militaire des deux côtés de la frontière commune, la cessation des bombardements et du harcèlement des paysans; une libéralisation des échanges entre frontaliers par l'autorisation de marchés et de visites de part et d'autre de la frontière.

# LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, jeudi 21 janvier 1988

## EN UN COUP D'OEIL



## À contre-courant, le Mouvement Desjardins prévoit une récession

MICHEL VAN DE WALLE  
Presse canadienne

Contrairement à la plupart des analystes, des gestionnaires de portefeuilles du Mouvement Desjardins prévoient une récession économique au cours de 1988.

« Nos indicateurs économiques annoncent qu'il y a une forte probabilité de récession aux États-Unis cette année », a soutenu hier Jean-Marc Pilon, le président de Gestion Placements Desjardins, une nouvelle filiale de la Fiducie du Québec chargée de gérer un actif d'environ \$1.1 milliard.

M. Pilon évalue qu'il y a 75 à 80 % de risques qu'une récession frappe l'Amérique du Nord d'ici la fin de l'année. Il croit de plus que le marché boursier pourrait vivre ce printemps de nouveaux soubresauts rappelant ceux d'octobre 1987.

Les gestionnaires de la Fiducie du Québec, une composante du Mouvement Desjardins, fondent leurs prévisions pessimistes sur plusieurs facteurs. D'abord, la politique monétaire américaine demeure restric-

tive. Elle a été l'une des responsables du krach boursier de 1987. M. Pilon rappelle que chaque fois que la croissance monétaire a été inférieure à l'inflation, l'économie tombait en récession dans un délai de six à 12 mois.

De plus, les mises en chantier chutent. La construction est historiquement en récession depuis 1980. La croissance économique des dernières années a été rendue essentiellement possible grâce à l'endettement des gouvernements et des individus, ajoute M. Pilon, qui signale que le taux d'épargne des consommateurs est à son plus bas.

M. Pilon estime que le semblant de redressement boursier depuis octobre est strictement technique. Cette réaction devrait durer quelques mois tout au plus car « la bourse devrait chuter », prévoit-il, au cours du printemps 1988. « Les marchés baissiers ('bear market') ne durent jamais trois mois mais en général un an à un an et demi ».

Dans cette optique, les gestionnaires du Mouvement Desjardins conseillent aux investisseurs de liquider une partie de leur portefeuille d'ac-

tions ordinaires d'ici la fin mars, de se constituer des réserves de liquidités et d'acheter au printemps des obligations. Puis, attendre la suite des événements. Un portefeuille moyen, selon eux, devrait être composé à 40 % d'obligations, 12 % d'hypothèques, 10 % de liquidités, 30 % d'actions canadiennes et 8 % d'actions américaines.

Les prévisions des gestionnaires de la Fiducie vont à l'encontre de la plupart de celles faites par les économistes d'autres institutions, comme la Caisse de dépôt et placement ou encore les diverses banques. En général, les analystes parlent de ralentissement économique et non de récession en 1988.

Pour donner plus de crédibilité à ses pronostics, M. Pilon signale qu'il avait décidé de vendre pour près de \$50 millions en actions au cours de l'été dernier, réduisant ainsi de 15 % le portefeuille d'actions de la Fiducie du Québec avant que ne survienne le krach boursier.

Gestions Placements Desjardins est une nouvelle entité qui aura la charge d'administrer les portefeuilles confiés à la Fiducie du Québec.



M. Jean-Marc Pilon, président et chef de la direction de Gestion Placements Desjardins.

## VIE DES ENTREPRISES

### ■ Datagram tire son épingle du jeu

Pour le deuxième trimestre consécutif, Datagram améliore ses résultats. Le fabricant informatique a dégagé un bénéfice de \$249,000, ou \$0.12 par action, lors du trimestre clos le 30 novembre dernier, une augmentation de 167 % en regard de la même période l'an dernier. Ses ventes se sont élevées à \$3.5 millions, une respectable hausse de 65 % par rapport au deuxième trimestre de 1986. Datagram est spécialisée en communication informatique, notamment dans le domaine des multiplexeurs statistiques, des compresseurs de données et des systèmes de communication pour ordinateurs Unisys. La société de Boucherville compte douze bureaux de ventes en Amérique du Nord, dont 5 au Canada et 7 aux États-Unis. De plus, elle a signé 2 ententes de distribution en Europe avec Datelcom en Belgique et Walton en France.

### ■ Corby distille une fermeture

Corby mettra fin, d'ici septembre 1988, aux activités de fabrication de des Distilleries McGuinness, filiale acquise en décembre dernier. La société conservera les marques de McGuinness dont les produits seront fabriqués dans d'autres usines. On prévoit la mise à pied graduelle des cent personnes oeuvrant à la distillerie de Toronto. La direction de Corby, filiale de Hiram Walker, cette dernière, propriété d'Allied Lyons, a justifié cette décision par la surcapacité de production, excédant deux fois la demande, qui affecte l'industrie des spiritueux.

### ■ Thomson absorbe l'américaine Wilcox

La division électronique du groupe français nationalisé Thomson, la société Thomson-CSF, a annoncé qu'elle avait pris le contrôle de la société américaine Wilcox Electric, filiale de Northrop Corporation, et devenait du même coup le leader mondial dans les systèmes d'aides à la navigation aérienne et à l'atterrissage. Les termes de l'accord n'ont pas été dévoilés. Le groupe français se donne ainsi une position de choix pour bénéficier, dans les années à venir, des milliards de dollars qui seront dépensés aux États-Unis dans le but de moderniser, étendre et rendre plus sûr le trafic aérien américain. La société Wilcox affiche un chiffre d'affaires annuel de \$35 millions US.

### ■ AHP crie victoire

Le groupe pharmaceutique américain American Home Products (AHP) est sorti apparemment victorieux d'une intense bataille boursière contre ses deux concurrents, le français Sanofi (Elf Aquitaine) et l'américain Rorer pour le rachat d'A.H. Robins. Selon les termes de l'accord annoncé dans la nuit de mardi à mercredi à Richmond en Virginie, American Home a décidé d'accorder des indemnités plus rapidement que ses deux concurrents pour compenser les milliers de femmes victimes du Dalkon Shield, un stérilet fabriqué par Robins dans les années 1970. La nouvelle offre d'American Home, approuvée par le conseil d'administration de Robins, a reçu également le soutien du comité des actionnaires autres que la famille Robins et des représentants des victimes du stérilet. « Les plaignants et le comité des actionnaires ont totalement et complètement soutenu » cette offre, a déclaré devant la presse M. Arvid Johnson, vice-président de Robins qui poursuit ses activités depuis août 1985 dans le cadre de la loi sur les faillites.

### ■ Pinkerton change de maître

La compagnie de service de sécurité CPP, de Californie, a acquis Pinkerton's, la première agence de sécurité du secteur privé au monde. Cette fusion réunit des effectifs de quelque 50,000 personnes et regroupe un chiffre d'affaires annuels d'environ \$850 millions. Les deux présidents des entreprises fusionnées s'entendent pour dire que les traditions vieilles de plus d'un siècle de Pinkerton seront respectées.

— Robert Dutrisc

## Fiducie du Québec crée une filiale de gestion

Le Mouvement Desjardins a annoncé officiellement hier la création de Gestion Placements Desjardins, une filiale de la Fiducie du Québec, qui a d'ailleurs obtenu la charge d'administrer les portefeuilles confiés antérieurement à la Fiducie.

Cette nouvelle venue dans le monde financier dispose d'ores et déjà d'un actif évalué à \$1.1 milliard, dont plus de la moitié, \$627 millions, provient de caisses de retraite. Une portion de \$273 millions vient de comptes corporatifs tandis que \$30 millions sont disséminés dans des comptes personnels. Enfin, cette nouvelle filiale est chargée de gérer les fonds mutuels offerts par Desjardins, tels les Fonds actions, hypothèques ou obligations de Desjardins.

Signalons qu'en plus du président Jean-Marc Pi-

lon, deux autres vice-présidents, Louis Journault et Claude Vanier, proviennent de la société de gestion Canagex Placements, une filiale du Groupe La Laurentienne. Ils ont quitté Canagex successivement ces derniers mois, ce qui avait provoqué une mini-crise au sein de cette société qui, depuis, a renouvelé son équipe de gestionnaires.

Sans établir de liens directs avec la situation qui a prévalu chez Canagex, M. Pilon a mentionné, lors de son exposé de présentation, que le statut de la filiale « permet de mettre en place des conditions de travail et des normes de rémunération aptes à maintenir la stabilité de l'équipe de gestion ».

Incidemment, lors de cet exposé M. Pilon a différencié la méthodologie de gestion de Placements Desjardins versus les maisons concurren-

tes en soulignant que « les deux axes principaux en sont la discipline et le recours aux critères fondamentaux ».

Plus précisément, il s'agit pour les experts de cette firme de « chercher à déterminer la valeur relative des différents marchés financiers par rapport au cycle économique et à détecter le degré de risque qui émane de cette évaluation des différents marchés. Nos modèles d'évaluation tiennent compte de l'évolution des taux d'intérêt, tant à court terme qu'à long terme, de l'inflation, du rendement sur l'investissement propre des entreprises et de l'évolution de la valeur aux livres ».

En bref, « notre approche est beaucoup plus méthodique que celles des autres maisons de placement », a confié M. Pilon.

## Marcel Knecht à la rescousse des titres RÉA avec un bulletin soi-disant objectif

ROBERT DUTRISAC

L'imagination déployée par la firme de relations publiques Marcel Knecht & Associés semble sans borne lorsqu'il est question de titiller l'intérêt pour les titres de compagnies québécoises.

Après le lancement en janvier 1986 de « Valeurs d'avenir », un bulletin qui avait toutes les apparences d'une analyse financière — sans en être une — émanant du service de recherche d'une maison de courtage, voilà que Marcel Knecht innove encore dans la pseudo-information boursière en publiant un bulletin mensuel appelé PVI — Pour votre information.

Destiné principalement au public investisseur, mais livré gracieusement aux courtiers, le document couvre 69 sociétés ouvertes québécoises, à raison de 23 entreprises par mois, en alternance, tous les trois mois. C'est donc dire qu'une compagnie qui participe à la feuille financière y remplira une colonne quatre fois par année.

Qui sont les 69 « heureuses élues » ? Selon M. Marcel Knecht, les

titres ont été choisis « en mettant l'accent sur le long terme » et la valeur intrinsèque. « Il y a douzaine de locomotives, des leaders dans leur secteur et des entreprises qui présentent des perspectives intéressantes », a précisé le président de la firme qui porte son nom.

En feuilletant les huit pages de la newsletter, on retrouve entre autres Canam Manac, Cascades, Algo, Acier Leroux, Héroux, Ménotec, Vidéotron. Aux dires de M. Knecht, 60 % des titres analysés ne font pas partie — pour combien de temps encore ? — de la clientèle régulière de la firme. Datamark, Goodfellow, Groupe Transcontinental G. T. C., Micro Tempus, pour ne nommer que celles-là, accèdent à la crème du RÉA, version Marcel Knecht, tout en recourant aux services de ce conseiller en communication financière.

« Le bulletin répond au besoin des investisseurs d'être mieux informés, surtout après le krach, d'expliquer M. Knecht. Les compagnies québécoises sont amères — c'est le moins qu'on puisse dire — face aux maisons de courtage et au public. Le bulletin répond à leurs besoins également ».

Il a indiqué que les courtiers ont du mal à revenir aux actions québécoises et dit espérer que le bulletin stimulerait la demande pour ces titres.

Ce sont deux jeunes maîtrises fraîches émouluées ou presque, MM. Roger Poupart et Daniel Rheault, qui se chargent de la recherche avec le concours des entreprises sélectionnées. Les informations ainsi colligées comprennent une description sommaire des activités de la société, les points saillants du dernier trimestre et un commentaire de la direction sur un thème choisi : objectifs à court et moyen terme (le thème du premier numéro), libre-échange, climat économique, etc.

Des données financières complètent le tableau. Outre les informations habituelles (ventes et bénéfice du dernier exercice, bénéfice par action, valeur comptable, actions en circulation, etc.), on retrouve un ingénieux indice de liquidité dont on se demande pourquoi il n'a pas été concocté par des courtiers plutôt que par une firme de relations publiques, si financières soient-elles.

Cet indice, utile bien qu'il prête à de multiples interprétations, montre

quel est le pourcentage d'actions de l'entreprise étudiée qui ont changé de main au cours des douze derniers mois. Ainsi, on apprend que 72 % des actions d'Alimentation Couche-Tard ont été échangées en un an, 45 % dans le cas de Sico et un maigre 16 % dans celui d'Idéal.

Mais le fin mot de l'affaire, c'est que les entreprises choisies « parmi les plus dynamiques sociétés ouvertes québécoises », selon les termes employés par la firme de relations publiques, couvriront les frais de la publication. Après une période d'essai de six mois, Marcel Knecht demandera aux 69 entreprises de puiser dans leurs goussets pour la parution de la feuille financière, une initiative pour le moins singulière pour un bulletin souhaitant prendre la couleur de l'objectivité, mais un financement qui dénote une bonne dose d'habileté.

Distribué gracieusement à quelques milliers d'investisseurs dans un premier temps, le bulletin PVI — Pour votre information est disponible en abonnement à raison de 9 cents par compagnie par mois », ou \$24.84 par année.

## MONDE DE LA FINANCE

### ■ Vente d'hypothèques au M. Trust

La société Montréal Trust vient d'annoncer une vente d'hypothèques sur les taux d'une durée de 6 mois et 1 an remboursables par anticipation et d'une durée de 1 an non-remboursables par anticipation. Cette vente concerne également les nouvelles hypothèques et se terminera le 30 janvier 1988. Les hypothèques de 6 mois remboursables par anticipation ont été réduites de 1 %, soit un taux de 8.75 %. Quant aux hypothèques de 1 an, elles ont été abaissées de 0.5 %.

### ■ Nomination à la Laurentienne

Le président et chef de la direction de la Corporation du Groupe La Laurentienne, M. Claude Castonguay, vient d'annoncer la nomination de M. Jacques Drouin au poste de président et chef des opérations de cette société. Suite à cette addition de fonction, M. Drouin « assumera la responsabilité de l'ensemble des opérations et des filiales du Groupe La Laurentienne » est-il spécifié dans un communiqué. Quant à M. Castonguay, il continuera « d'assumer la direction et l'orientation générale du groupe ».

### ■ Nouveau v-p chez Desjardins

Au sein du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, président de cet ensemble coopératif, a nommé pour sa part M. Alban D'Amours au poste de premier vice-président, planification, communications, marketing de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Après avoir travaillé dans le milieu universitaire, M. D'Amours fut notamment sous-ministre du Revenu, et sous-ministre associé à l'Énergie au Gouvernement du Québec.

— Serge Truffaut

## L'après-Krach au Salon Épargne-Placements

CLAUDE TURCOTTE

Le 7e Salon de l'épargne-placements de Montréal sera celui des événements d'octobre et de l'après-krach.

Les deux principaux porte-parole de cet événement, qui aura lieu à la Place Bonaventure du 29 janvier au deux février, ont nettement situé ce Salon dans ce contexte, hier au cours d'une conférence de presse pour présenter son contenu. « Cette année encore, le Salon devrait attirer bon nombre de Québécois alertés, à juste titre, par la brusque correction boursière amorcée le 19 octobre dernier », disait M. Jean-Claude Scraire, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui est commanditaire officiel depuis le lancement de ce happening de la gestion financière.

M. Serge Martin, président du Salon, a lui aussi rappelé que « les événements d'octobre ont bouleversé le marché ». Au Québec, toute une nouvelle vague d'investisseurs a découvert depuis cinq ans la Bourse pour ainsi dire dans l'euphorie, puisque « dans un marché constamment à la hausse il était relativement facile de faire de l'argent sans grand effort ». Comme l'investissement n'est pas un jeu, mais une discipline, il faut donc « réapprendre à investir plutôt qu'à spéculer », ce qui entre précisément dans la mission du Salon, rappelle M. Martin, qui s'étonne de voir les gens faire des virages à 180 degrés, parce que pour eux, « c'est tout l'un ou tout l'autre ». Il faut comprendre, explique-t-il que « si l'an passé tout n'était pas rose, tout n'est pas seulement noir cette année ».

Comme par le passé, il y a en même temps un Salon « Carrières et professions », ce qui donnera au total 200 kiosques à visiter et 300 conférences à écouter. On met-

tra cette année un accent particulier sur les entreprises en expansion, en voulant démontrer qu'il faut « investir sur l'avenir et une équipe de direction ». La Bourse de Montréal y aura encore un mini-parquet pour ceux qui voudront transiger.

Pour former la future génération d'investisseurs, on répète l'expérience de l'an passé, à savoir un concours, auquel les parents participeront et qui permettra à 25 enfants de gagner un portefeuille de \$100 par jour. L'intérêt des jeunes de huit ou dix ans est, semble-t-il, étonnant. M. Martin souhaite qu'on apprenne à faire comme les anglophones qui offrent des actions en cadeau à leurs enfants.

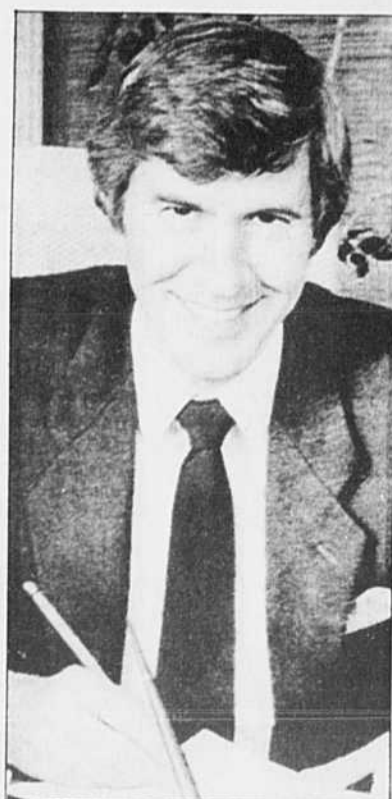
La gestion de finances personnelles comprend aussi l'achat d'une maison ou d'immeubles à revenus. Le Salon pourra apporter des informations pertinentes à ceux qui veulent « mieux connaître les règles du jeu ».

Parmi les innovations de ce 7e Salon, il y a le kiosque de l'industrie minière, auquel participeront les représentants de 40 entreprises minières pour faire comprendre comment il faut procéder pour investir dans une mine.

De plus en plus, les informations sur la retraite prennent de l'importance avec l'accroissement du nombre de retraités. Une compagnie d'assurance, la Standard Life, y offrira même un livre sur la planification de la retraite.

Parce qu'il ne suffit pas de savoir comment investir de l'argent et qu'il faut d'abord apprendre à en gagner, le Salon Carrières et professions a lieu simultanément au même endroit. On pourra notamment y voir une carte des cours offerts par 40 maisons d'enseignement, cours qui répondent aux attentes des employeurs.

Enfin, ces deux Salons ont un réseau de pré-vente dans les banques, caisses populaires, fiducie, où les intéressés peuvent acheter des billets à moitié prix.



M. Serge Martin, organisateur du Salon de l'Épargne-Placements.

# LA VIE ECONOMIQUE

## Apple et Digital joignent leurs forces

### TECHNOLOGIES

CUPERTINO (AFP) — Le fabricant américain d'ordinateurs Apple Computers devrait renforcer ses positions sur le marché de la bureautique en joignant ses forces avec Digital Equipment pour fabriquer des équipements en commun, estime-t-on dans les milieux spécialisés de l'informatique.

Cet accord de collaboration, attendu depuis longtemps, a été officiellement dévoilé mardi au cours d'une conférence de presse conjointe à Boston. Lors de la foire exposition MacWorld Expo qui s'est tenue la semaine dernière à San Francisco, cette entente avait fait beaucoup jaser les spécialistes.

L'accord va concrétiser une stratégie qu'Apple cherche à mettre en oeuvre depuis longtemps et « qui est logée pour les deux groupes », a expliqué M. Bruce Luptakin, analyste de la firme Hambrecht and Quist.

« La collaboration avec Digital Equipment est importante pour Apple alors que cette firme tente de renforcer sa crédibilité sur le marché de la bureautique », a-t-il ajouté.

Digital est incontestablement le leader sur le marché du petit ordi-

nateur, a observé pour sa part M. John Girton de la firme Birr, Wilson Securities.

Le fait de rendre compatible les Macintosh (Apple), utilisés comme terminal, avec le réseau de mini-ordinateurs et les équipements périphériques de Digital va donner un coup de fouet à l'expansion d'Apple sur le marché de la bureautique sur lequel le groupe est entré deux ans plus tôt, a estimé M. Girton.

Toutefois, ce mariage ne va pas à court terme se traduire pas une augmentation substantielle des bénéfices de Apple ou permettre à cette firme de menacer la position dominante, sur le marché des équipements informatiques de bureau, détenue par IBM, ont relevé des analystes.

Depuis qu'Apple a lancé il y a dix-huit mois son Macintosh Plus, sa réputation s'est nettement renforcée sur le marché de la bureautique aux

Etats-Unis, a souligné M. John Scull, directeur du marketing de la société. « Alors que nos ventes aux petites et moyennes entreprises ont continué à croître rapidement, a-t-il poursuivi, les commandes reçues par les grandes entreprises représentent désormais 40 % de nos ventes dans la famille des Macintosh et des imprimantes au laser contre 8 % auparavant. »

Enfin M. Scull a estimé que le système de traitement de texte et d'impression offert au niveau de chaque poste de travail a « probablement le plus contribué » à cette progression de nos équipements dans les grandes entreprises.

De plus, mercredi, Apple a dévoilé une nouvelle gamme d'imprimante Laser « LaserWriter II » dont les prix s'évaluent de \$ 2.799 à \$ 6.599. Selon les analystes, ces nouvelles imprimantes devraient accroître l'intérêt des entreprises pour les équip-

vements Apple et générer des bénéfices supplémentaires pour le groupe.

Les bénéfices d'Apple ont progressé de 41 % à \$ 217 millions en 1987 comparé à l'exercice 1986 et son chiffre d'affaires net, en hausse de 40 %, a totalisé \$ 2.66 milliards.

Selon les projections de la firme spécialisée Hambrecht and Quist Inc de San Francisco, le chiffre d'affaires consolidé d'Apple atteindra \$ 3.5 milliards en 1988 et son bénéfice net s'élèvera à \$ 340 millions.

De son côté, Digital Equipment Corp. a annoncé une progression de 22 % de ses bénéfices nets à \$ 329.5 millions au deuxième trimestre de son exercice courant par rapport à la période correspondante en 1986. Le chiffre d'affaires du groupe a totalisé \$ 2.78 milliards au cours des trois mois sous revue, arrêtés le 26 décembre 1987.

Pour les six premiers mois de l'exercice, les bénéfices de Digital, en hausse de 32 %, se sont élevés à \$ 599.5 millions ou \$ 4.50 par action sur un chiffre d'affaires de \$ 5.31 milliards, en progression de 23 %, à également indiqué la firme.



Le président de Digital Equipment, M. Kenneth Olsen, à gauche, et le président d'Apple, M. John Sculley, étaient à Boston, hier, pour finaliser l'accord des deux entreprises dans le domaine de la bureautique.

## Un « consultant financier » en permanence pour agriculteurs



Le « Consultant Financier AgriRoyal » est un logiciel de planification financière destiné aux agriculteurs.

**Pierre Deschamps**  
Collaboration spéciale

Autrefois, l'univers agricole était peu embarrassé de questions de rendement, de financement, de marge de crédit bancaire. L'exploitant savait, en observant ses champs, ses animaux, évaluer leur rendement, donc ses possibilités de revenus. De nos jours, les choses ont bien changé, la terre est devenue une entreprise de plein droit. Et partant, elle doit donc se plier aux exigences de la gestion moderne. D'où l'introduction de l'informatique dans les fermes.

Il y a deux mois, la Banque Royale du Canada annonçait la mise en marché d'un produit informatique sur mesure pour les agriculteurs : le « Consultant Financier AgriRoyal », un logiciel de planification financière et agricole destiné aux exploitations agricoles du Québec.

« Trois raisons, nous ont amené à créer ce produit, souligne Florent Fortier, directeur des services agricoles, division du Québec, à la Banque Royale. On cherchait à améliorer la gestion des agriculteurs. On voulait qu'ils puissent eux-mêmes monter leur propre dossier financier. Pour finalement devenir de meilleurs hommes d'affaires. »

Les principales tâches que l'agriculteur peut effectuer avec ce logiciel (versions française ou anglaise) sont les suivantes. Il peut se constituer un planigramme financier qui fait état de son actif et de son passif et l'aide à réaliser son bilan. Le logiciel sert aussi à établir un budget d'exploitation pour dégager les seuils de rentabilité de seize productions

marachères et quatre élevages différents.

Ensuite, il permet de suivre les mouvements de trésorerie d'une exploitation. Soit, par exemple, l'établissement des dépenses et des revenus sur douze périodes mensuelles, ou des indications sur ses besoins à venir en termes de marge de crédit.

Le « Consultant financier » permet également le contrôle de la dette et montre si les revenus sont suffisants pour faire face aux obligations financières. De plus, il sert à l'analyse prospective. Évaluer, par exemple, le seuil de rentabilité en modifiant, à la hausse ou à la baisse, les prix de vente de certains produits. Ou faire de même avec les coûts de production. Enfin, il permet d'établir un historique de dix ans d'exploitation à partir d'une base de cent ratios, tels les rendements des vaches laitières ou des pommiers.

Utilisable sur micro-ordinateurs IBM ou compatibles, ce logiciel est programmé en Basic et l'enregistrement des données se fait sur disquettes souples de 5,25 pouces. La Banque Royale en a confié la commercialisation à SIGA Informatique inc. dont le nouveau siège social est présentement en construction à Drummondville. Prix de base du « Consultant » : 395 \$. Le tout comprend le logiciel (trois disquettes), un guide de l'utilisateur et un vidéo VHS qui explique, étape par étape, la procédure d'entrée des données.

Outre les agriculteurs eux-mêmes — pas plus de 15 % sont informés — le marché visé par ce produit comprend les comptables qui ont des clients agricoles, des organismes comme l'Office de crédit agricole, les syndicats de gestion tels l'UPA. « D'ici un an, précise Florent Fortier, nous escomptons avoir vendu 400 unités du « Consultant ».

Au nombre des utilisateurs, mentionnons que douze des quelques vingt succursales de la Banque Royale opérant en milieu agricole utilisent déjà le logiciel. Avant la fin du printemps prochain, « elles en seront toutes équipées », affirme le directeur des services agricoles à la Banque Royale.

Comme l'explique Florent Fortier, « l'élaboration du produit a été confiée à la firme Homestead Computer Service, de Winnipeg. Un an au total aura été nécessaire à sa mise au point et à l'établissement des versions française et anglaise. Par ailleurs, la Banque Royale a investi plus de 100 000 \$ dans le projet ».

On pourrait penser que la machine à écrire est vouée à une lente disparition. Or si l'on en croit les fabricants de ce type d'équipements, il faudra attendre encore quelques temps avant de célébrer son oraison funèbre. Brother International, pour un, vient de lancer sur le marché une toute nouvelle machine à écrire électronique portable. La EP-7 incorpore les fonctions d'épellation d'un mot, retrait d'un mot, retrait d'une ligne. Ainsi qu'un dictionnaire intégré de 60 000 mots et une mémoire de 4 000 caractères. Et des caractéristiques comme le centrage et le soulignement automatique, le remplacement après correction, une touche de répétition pour tous les caractères, une impression en caractères gras et une impression décalée. Prix suggéré : 389,95 \$.

### BANQUE NATIONALE DU CANADA

**DIVIDENDES**

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 26 novembre 1987, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1988, à compter des dates indiquées ci-dessous :

**À compter du 1er février 1988**  
— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 janvier 1988 :

1. un dividende de 17,4523 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
2. un dividende de 0,0436 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;

**À compter du 15 février 1988**  
— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 janvier 1988 :

1. un dividende de 1,7300 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 5;
2. un dividende de 0,5313 \$ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 7.

Par ordre du conseil d'administration  
La Vice-présidente affaires juridiques et secrétaire,  
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON  
Montréal, le 1er janvier 1988

**L'ALCOOL AU VOLANT**  
*C'est criminel*  
QU'ON SE LE DISE  
Un appui de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec

### CARTES D'AFFAIRES

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS**  
Fondée en 1892  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514) 934-0272  
Télex: 05-268656  
Cable: MARION  
Télécopieur

POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS, CONTACTEZ  
**FRANCINE GINGRAS AU 842-9645**

**D'EXTRAORDINAIRES PHOTOCOPIES COULEUR AU LASER**  
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ  
**SCRIBEC**  
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400  
Semaine 8h30 à 20h - Samedi 10h30 à 16h

### AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 16

AVIS est par la présente donné que **DIANE DUSSAULT**, résidente et domiciliée au 3788, rue Wellington, à Verdun, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de **DIANE BEAULIEU**.

Verdun ce 5 janvier 1988  
LAROUCHE, BIBEAU & FAUTEUX

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-04-00021-881**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
MARIA GABRIEL, résidente au 2640 Acadie, Brossard, Partie demanderesse c. RUSSELL FAHIE, de domicile inconnue, et al.

Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à RUSSELL FAHIE de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques Cartier Est, Longueuil, salle RC-31, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie des procédures (déchéance d'autorité parentale et changement de nom) a été remise au greffe à l'intention de RUSSELL FAHIE.  
Lieu: MONTREAL.  
Date: 24 décembre 1987  
ELIZABETH S. GOBILLE

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03942-876**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
GEPNER REALTIES INC.  
Partie demanderesse c. BENOIT TAILLEFER «IN TRUST»  
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à BENOIT TAILLEFER «IN TRUST» de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref d'assignation, déclaration et avis en vertu de l'art. 119.1 C.p.c. a été remise au greffe à l'intention du défendeur Benoit Taillefer «in Trust».  
Lieu: Montréal  
Date: 13 janvier 1988  
MICHEL MARTIN, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-872**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. MICHEL GEOFFRION  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à MICHEL GEOFFRION de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHEL GEOFFRION.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-872**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. MICHEL GEOFFRION  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à RAYMOND GIRARD de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de RAYMOND GIRARD.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

Un bon conseil  
Ne fumez pas  
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADES DU COEUR

AVIS est donné que: 110436 Canada Limitée, L'Annonciation, comté La-Belle, détenteur du permis M-512415-001, région 07, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Real Perrier Inc., l'Annonciation, comté Labelle, en vertu de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régulation de la C.T.O.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.  
1ère parution: 20 janvier 1988  
2ème parution: 21 janvier 1988

AVIS EST donné conformément à l'article 1571 (1) du Code Civil du Bas-Canada que 157618 CANADA INC. (Sasoon Marketing/Marketing Sassoon), une corporation ayant son siège social au 2000 Mansfield, Suite 1600, dans les cités et districts de Montréal, Province de Québec, a cédé et transporté à JACK BASHA toutes ses créances, comptes de livre, « choses en action », actuels ou futurs, par « Cession-Transport Générale de Dettes de Livre » enregistré le 6 janvier 1988, au greffe de la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 397211.  
CHAKELSON & SPECTOR, Procureurs de 157618 CANADA INC.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-873**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. JOHN CAPOCCE  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à JOHN CAPOCCE de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de JOHN CAPOCCE.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-871**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
DIANE MATHIEU  
Partie demanderesse, requérante c. ANDREW CUMBERBATCH  
Partie défenderesse, intimée et LE REGISTREUR DE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL DU DISTRICT DE MONTREAL  
Mis-en-cause  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à ANDREW CUMBERBATCH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse, JEAN-BAPTISTE CLARK CADET.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-003796-878**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
DIANE MATHIEU  
Partie demanderesse, requérante c. ANDREW CUMBERBATCH  
Partie défenderesse, intimée et LE REGISTREUR DE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL DU DISTRICT DE MONTREAL  
Mis-en-cause  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à ANDREW CUMBERBATCH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL MCHUGH.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-876**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. MICHAEL MCHUGH  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à MICHAEL MCHUGH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL MCHUGH.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-003796-878**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
DIANE MATHIEU  
Partie demanderesse, requérante c. ANDREW CUMBERBATCH  
Partie défenderesse, intimée et LE REGISTREUR DE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL DU DISTRICT DE MONTREAL  
Mis-en-cause  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à ANDREW CUMBERBATCH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse, JEAN-BAPTISTE CLARK CADET.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 décembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BROCHETTERIE LA PORTE DES LAURENTIDES L.TÉE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de L'Assomption, Québec le septième jour de janvier 1988, sous le numéro 355830.  
Ce onzième jour de janvier, 1988  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION MACHINES DISTRIBUTRICES LANGLOIS INC**  
AVIS EST par les présentes, donné que la compagnie MACHINES DISTRIBUTRICES LANGLOIS INC. constitue en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Laval demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les Compagnies.  
SIGNÉ À MONTREAL, ce 6e jour de janvier 1988  
YVON LANGLOIS, président

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 500-02-000701-874**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL  
Partie demanderesse, requérante c. 122744 CANADA INC.  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à 122744 CANADA INC. de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111, Boul. Jacques-Cartier, Longueuil, salle P.C. 02, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de 122744 CANADA INC.  
Lieu: Longueuil  
Date: 14 janvier 1988  
J. GAUDETTE, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-003796-878**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
DIANE MATHIEU  
Partie demanderesse, requérante c. ANDREW CUMBERBATCH  
Partie défenderesse, intimée et LE REGISTREUR DE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL DU DISTRICT DE MONTREAL  
Mis-en-cause  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à ANDREW CUMBERBATCH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL MCHUGH.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-876**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. MICHAEL MCHUGH  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à MICHAEL MCHUGH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL MCHUGH.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-876**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. MICHAEL MCHUGH  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à MICHAEL MCHUGH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL MCHUGH.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-03961-876**  
**COUR PROVINCIALE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
C. BARBER LEE  
Partie demanderesse, requérante c. MICHAEL MCHUGH  
Partie défenderesse, intimée  
**ASSIGNATION**  
ORDRE EST donné à MICHAEL MCHUGH de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du Bref de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de MICHAEL MCHUGH.  
Lieu: Montréal  
Date: 14 janvier 1988  
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

# LA VIE ECONOMIQUE

## L'industrie des pâtes et papiers anticipe une bonne année

CLAUDE TURCOTTE

Le krach boursier devrait avoir peu d'effets en 1988 sur l'économie nord-américaine en général et sur l'industrie des pâtes et papiers en particulier.

En tout cas, M. David Wilson, directeur aux politiques économiques et forestières à l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP), s'appuie sur ce fragile consensus des économistes pour prédire que les producteurs canadiens connaîtront somme toute une bonne année, puisque leurs expéditions totales de pâtes et papiers devraient augmenter de 3% pour arriver au seuil et peut-être même atteindre 25 millions de tonnes. Cela signifie que le taux d'exploitation global des usines en 1988 sera d'environ 98%.

Tout en paraissant relativement confiant, M. Wilson demeure néanmoins prudent dans son exercice annuel d'examen de l'économie. « Les perspectives économiques en 1988, dit-il, sont empreintes de plus d'incertitude qu'en tout autre temps au cours des années qui viennent de s'écouler. Le krach des marchés boursiers en octobre dernier a quelque peu diminué la confiance du consommateur et du commerçant. Les déficits aux Etats-Unis, soit le déficit du budget fédéral et le déficit commercial, sont demeurés sans solution et causent encore des inquiétudes. Cependant, le consensus de ceux qui font les prévisions économiques pen-

che vers une croissance continue cette année, amenant une augmentation d'environ 2% du produit intérieur brut. On pense généralement que la croissance au cours du premier semestre sera plus basse que la moyenne pour l'année, mais plus élevée au second semestre ».

En accord avec les développements attendus aux USA, la croissance économique au Canada devrait probablement se situer également autour de 2% cette année, comparativement à 3,5% en 1987. Le taux de croissance serait de 1 à 2% en Europe et de 3% au Japon.

Comme l'industrie des pâtes et papiers est très sensible aux cycles économiques, on a demandé à M. Wilson s'il entrevoit la venue d'une récession. L'économiste constate bien que l'économie est en expansion depuis 60 mois aux Etats-Unis, mais il n'est pas prêt à prédire une chute prochaine, même si les déficits sont là, si une gestion prudente des réserves financières s'impose et si le danger de nouvelles fluctuations des devises persiste. M. Wilson s'attend que le déficit du gouvernement américain va augmenter en cette année d'élections présidentielles. Peut-être faudra-t-il couper dans les dépenses et réduire les impôts en 1989, ce qui pourrait entraîner des effets récessionnistes en 1990. Comme d'ici là bien d'autres facteurs peuvent entrer en jeu, M. Wilson ne veut en aucune façon présenter cette évolution comme un scénario dont il faudrait tenir compte maintenant.

De façon très semblable à la re-

prise de l'économie américaine, l'industrie canadienne des pâtes et papiers a dû patienter pendant six ans pour que ses expéditions correspondent à sa capacité de production. Avec un taux d'utilisation de près de 80% vers 1981-1982, plusieurs secteurs de l'industrie atteignent maintenant un taux très près de 100%. Il est d'ailleurs à 100% dans un certain nombre de cas. Les secteurs du papier journal, emballages et pâte commerciale ont fonctionné à 98 ou 99% de leur capacité. Le secteur des papiers d'impression a enregistré un taux de 96%, parce que l'augmentation de 9% de ses expéditions n'a pu rattraper une hausse de 12% de sa capacité de production.

Cette année, les expéditions totales de pâtes et papiers monteront de 3% et encore une fois le taux d'exploitation global des usines sera d'environ 98%. Dans le papier journal, les expéditions devraient augmenter de 2% pour atteindre tout près de 10 millions de tonnes. Les ventes aux USA s'accroîtront de 2% de 3% au Canada et de 1% outre-mer.

Comme la demande de la pâte de bois est forte partout dans le monde, les exportations augmenteront au même rythme que la capacité de production, c'est-à-dire de 2%. Les papiers impression, écriture et papiers hygiéniques ont connu des expéditions à la hausse de 9% en 1987; ce sera la même chose cette année, alors que la capacité de production sera accrue de 9%.

Dans les papiers et cartons d'emballage, où les usines tournaient à 99% de leur capacité l'an passé, les expéditions augmenteront cette année de 3,3 millions de tonnes, soit de 1%; cette industrie fonctionnera à 100% de sa capacité.



Les producteurs canadiens de pâtes et papiers prévoient augmenter leur expéditions de 3% cette année et atteindre les 25 millions de tonnes.

## La T-D incite à réduire le déficit

TORONTO (PC) — Si le gouvernement fédéral veut être en état de tenir le coup lorsque viendra la prochaine récession, il doit réduire le déficit du pays, a affirmé hier le président du conseil de la Banque Toronto-Dominion.

« Notre gouvernement se comporte comme s'il ne devait plus y avoir de récession », a dit M. Richard Thompson devant les participants à l'assemblée annuelle de la cinquième banque à charte en importance du Canada.

La réduction du déficit doit demeurer prioritaire même si une élection fédérale peut être envisagée cette année, a-t-il ajouté.

« Tout engagement de dépenses pris durant la campagne électorale devrait être rejeté par les électeurs comme étant une promesse irresponsable, à moins que des hausses de taxes ou des réductions de dépenses fassent aussi partie du programme envisagé. »

Ottawa et Washington sont en mauvaise situation financière pour affronter la prochaine récession, parce que ni l'un ni l'autre pays n'a réussi à diminuer considérablement son déficit depuis le ralentissement économique de 1981-1982, a-t-il encore noté.

Durant la récession, le déficit budgétaire fédéral est passé de \$13 milliards par année jusqu'à \$38 milliards. Pour l'exercice en cours, on prévoit un déficit d'environ \$29,3 milliards.

De \$52 milliards Can. durant la récession, le déficit budgétaire annuel des Etats-Unis a grimpé au niveau de \$287 milliards Can.

Comme les autres banques canadiennes, la Toronto-Dominion prévoit que les économies américaines et canadiennes connaîtront cette année un ralentissement qui n'atteindra tout de même pas l'ampleur d'une crise.

M. Thomson a signalé que la croissance économique ne pouvait toute-

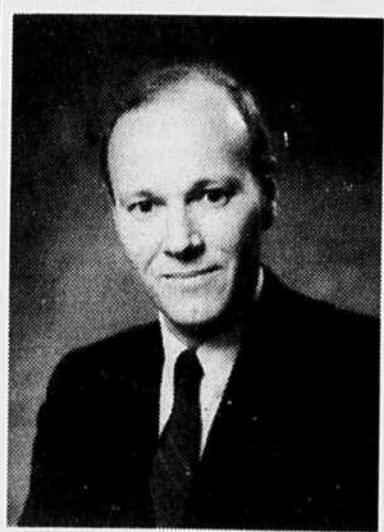
fois pas se prolonger indéfiniment. Si la croissance économique se maintient en 1989, ce sera une des plus longues périodes de croissance en temps de paix pour les Etats-Unis et le Canada.

La TD est la seule parmi les banques canadiennes importantes à avoir réalisé des bénéfices en 1987, pendant que les six autres grandes banques ont accumulé de grandes réserves spéciales comme contrepartie aux prêts qu'ils ont faits au tiers monde. Ces réserves servent de protection contre une incapacité du débiteur à rembourser.

Les bénéfices de la TD ont atteint \$53 millions en 1987; ils avaient été de \$403 millions au cours de l'exercice précédent. En même temps, la banque a porté son fonds de réserve spécial à \$730 millions avant impôts, soit approximativement à 40% de la valeur des prêts qu'elle a faits à des pays du tiers monde.

Par ailleurs, la TD est la seule banque canadienne à avoir conservé sa cote d'excellence au AAA maximum. Un petit nombre de banques américaines atteignent ce degré de classification.

La Société canadienne de la Croix-Rouge  
Division du Québec



Jean Gaulin

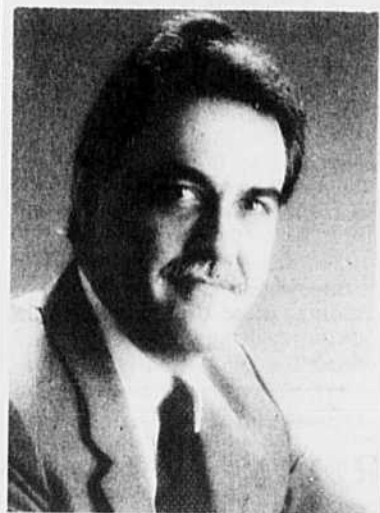
M. John F. Geci, président, division du Québec de la Croix-Rouge, a le plaisir d'annoncer que M. Jean Gaulin, président d'Ultramar Canada Inc., a accepté la présidence de la campagne de levée de fonds 1988.

Outre M. Gaulin, le comité directeur de cette campagne est formé des personnalités suivantes: M. André Chagnon, président sortant et président, Le Groupe Vidéotron Ltée; M. Serge Gouin, vice-président du conseil et chef de la direction, Télé-Métropole; M. Jean Prévost, président de maison de publications; M. Paul Legault, vice-président et directeur général, Le Permanent; Mme Claudette Gariépy, directeur général, Association des gens d'affaires du Montréal historique; M. Guy Royer, directeur des Affaires publiques, La Brasserie O'Keefe Ltée; M. André Dumas, directeur des transports, Politique et coordination, Transports Canada; M. Pierre L. Côté, directeur régional, Banque d'investissement CIBC et M. Roméo Malenfant, directeur général, La Croix-Rouge.

La Société canadienne de la Croix-Rouge est un organisme bénévole qui fournit au public des services humanitaires et de secours d'urgence. Quelque 200 000 bénévoles œuvrent au sein de la division du Québec pour plus de 1 000 000 de bénéficiaires.

L'objectif de la campagne 1988 a été fixé à 4 400 000 \$.

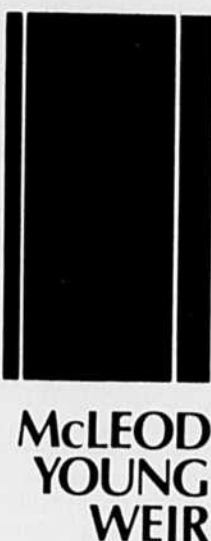
### C-I-L INC.



Guy B. Wilson

C-I-L Inc. annonce la nomination de M. Guy B. Wilson au poste de directeur, Ressources humaines et Communications, Secteur forestier dont le siège administratif est situé à Montréal. M. Wilson apporte dans ses nouvelles fonctions, une vaste expérience acquise dans le domaine de la gestion des ressources humaines et des communications.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

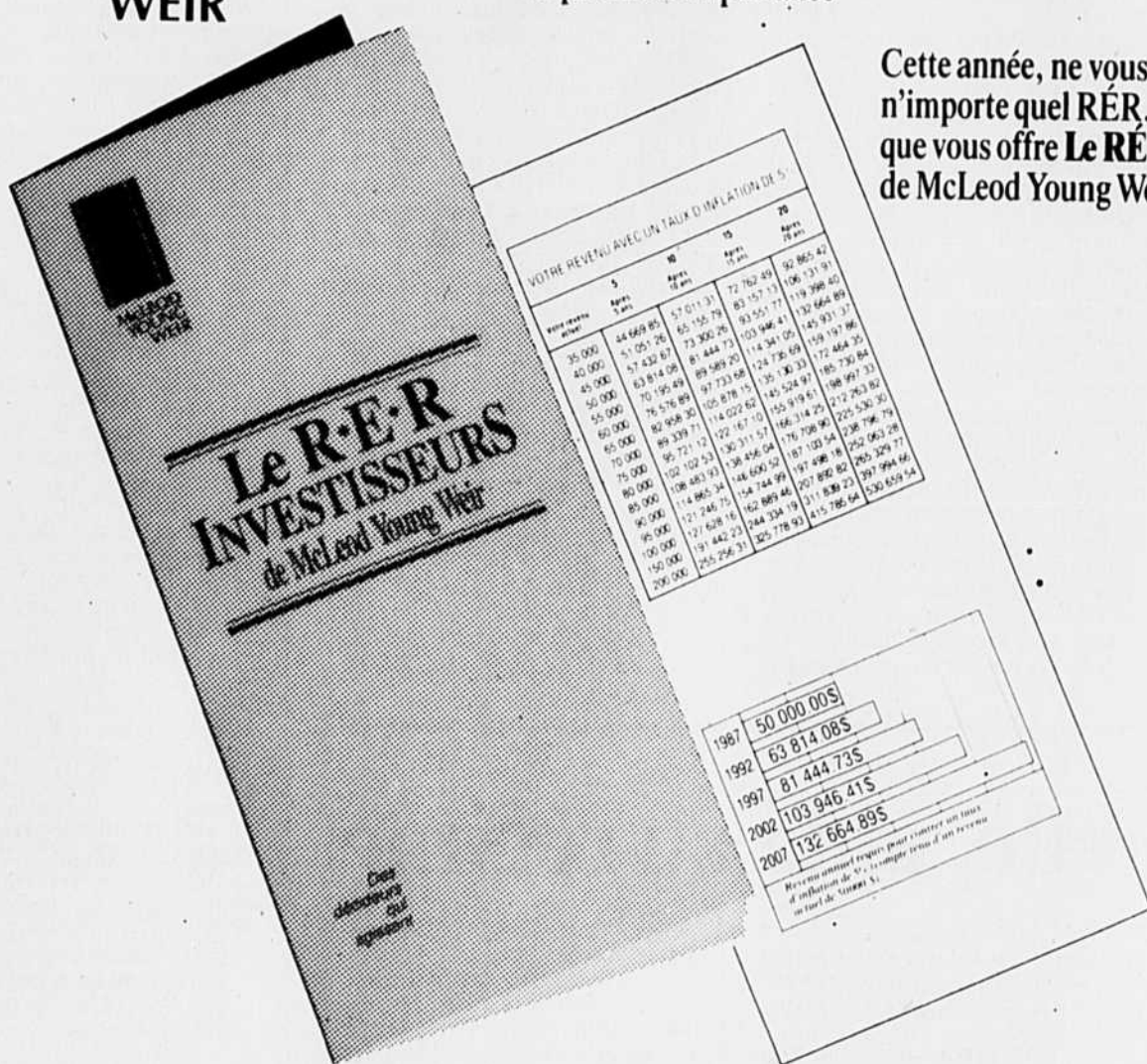


## McLeod Young Weir... c'est noir sur blanc!

Chez McLeod Young Weir, nos gens savent comment vous pouvez obtenir le maximum de chacun de vos «dollars RÉR». Et pour le bénéfice des investisseurs sérieux, ils ont consenti à regrouper des informations de première importance

dans une brochure que nous avons intitulée **Le RÉR Investisseurs**. Des informations vraiment pertinentes sur la façon de bien utiliser un RÉR pour qu'il vous profite au maximum.

Cette année, ne vous précipitez pas sur n'importe quel RÉR. Voyez d'abord ce que vous offre **Le RÉR Investisseurs** de McLeod Young Weir.



## Le R·É·R INVESTISSEURS de McLeod Young Weir

Téléphonez pour obtenir votre brochure.\*

514-287-3600  
1-800-361-1858

\*Quantités limitées

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Téléphone au bureau \_\_\_\_\_ à la maison \_\_\_\_\_

Si vous êtes l'un de nos clients, veuillez s'il vous plaît indiquer le nom de votre représentant en placements.

McLeod Young Weir, 760, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 1G1

# AU-DELÀ DE LA PROPAGANDE

DEPUIS près de deux ans, gouvernements, oppositions, médias et experts de tout acabit vantent ou décrètent le projet de libre-échange avec les États-Unis. Mardi, le réseau CBC annonçait que des milliers de brochures préparées par le gouvernement fédéral en vue de publiciser l'entente de principe conclue en octobre, avaient été détruites et qu'un million d'autres pourraient subir bientôt le même sort. Faut-il en conclure que le bon peuple est indifférent à cette question, ou simplement que le gouvernement a vu trop grand ?

Cet événement, et surtout la campagne que mènent actuellement partisans et adversaires du libre-échange, soulèvent une question controversée : comment associer la population et les groupes à ce projet ; comment tenir un débat démocratique ?

Les opposants soutiennent qu'il n'y a pas eu de « véritable débat ». Chacun défend sa cause... et son pouvoir. Il n'est pas certain que ceux qui souhaitent aujourd'hui une discussion plus large appuieraient cet idéal avec autant d'ardeur et de conviction s'ils devaient demain le concilier avec les impératifs de gouvernement.

Mais il s'agit là de considérations purement politiques. Les adversaires de l'accord auraient en fait souhaité que le gouvernement canadien rende publiques les propositions détaillées qu'il défendait à la table des négociations. Ainsi, prétendent-ils, y aurait-il eu un « véritable débat ».

Était-ce possible ? La partie américaine s'en serait sûrement réjouie. Une telle stratégie aurait été évidemment suicidaire pour le Canada. Il est normal dans ce genre d'entreprise que le contenu précis des négociations ne soit pas dévoilé. En d'autres mots, un accord de cette envergure ne se négocie pas sur la place publique.

Il serait injuste par ailleurs d'affirmer que les groupes concernés n'ont pas été impliqués, ou du moins informés de l'évolution des négociations. Ottawa avait mis en place, par exemple, une série de comités sectoriels formés entre autres de représentants de l'industrie et du milieu du travail. Les provinces ont aussi été associées étroitement aux négociations.

Tous ces efforts n'ont pas dissipé cependant l'impression que le gouvernement « cachait » des informations pertinentes. Pourtant, Ottawa n'a pas hésité à publier des tonnes de documents :

non seulement ces brochures que l'on transforme maintenant en papier hygiénique, mais aussi de volumineuses études sur les industries susceptibles d'être affectées par l'entente.

Mais cette masse de papiers, souvent très techniques et difficilement utilisables, masquait en réalité l'absence de politique d'information. Durant la période qui a précédé l'accord, on a cherché en vain un document simple, présentant sommairement les conséquences d'une plus grande libéralisation des échanges dans les principaux secteurs d'activités. Visiblement, le gouvernement s'est montré plus soucieux de vendre son projet que d'informer le public.

Les deux documents qu'il vient de publier (le premier fait une évaluation économique globale, le second mesure l'impact sur les prix de certains produits de consommation) le rachètent d'une certaine manière. Certes, ils sont conçus comme des outils de propagande, mais ils contiennent également des analyses généralement fiables et relativement accessibles.

Il n'est pas étonnant alors que les effets du libre-échange paraissent maintenant moins mirobolants que ses partisans irrationnels l'avaient laissé entendre. Ainsi Ottawa prévoit-il que l'accord entraînera la création de 120.000 nouveaux emplois nets au cours des cinq premières années. Sur une base annuelle, c'est 8 % de plus que la moyenne observée entre 1985 et 1987. Une augmentation certes appréciable, mais ce n'est pas le Pérou.

Les dernières études tendent finalement à relativiser tant les avantages que les inconvénients. L'accord n'est pas le projet du siècle ni une catastrophe nationale.

Mais que comprend le simple citoyen de toutes ces informations ? Le gouvernement se prépare à lancer trois millions de nouvelles brochures. Sujet aride et abstrait, le libre-échange ne se prête pas aisément à la vulgarisation. Ces opuscules ne sont-ils pas alors condamnés à suivre le même chemin que les précédents ?

Manifestement, les leaders d'opinion ont ici un rôle capital à jouer. La propagande est de bonne guerre. Mais l'enjeu vaut mieux qu'une bataille de chiffres. Partis, groupes et experts doivent aussi éclairer le débat.

— ALBERT JUNEAU

# Iront-ils jouer dans l'île ?

LE RÉFÉRENDUM qui vient de donner la victoire au OUI dans l'Île-du-Prince-Édouard a pu laisser l'impression que le projet de relier cette province au continent par un pont ou un tunnel de 14 kilomètres était une affaire purement locale.

Erreur. C'est d'abord un projet qui, s'il était mené à terme, pourrait rescaper une grande firme d'ingénierie, sinon un gouvernement conservateur. C'est surtout une entreprise dont le coût éventuel (on parle déjà de \$ 900 millions) et les dangers potentiels (pour l'environnement maritime) devraient préoccuper le reste du pays.

Il est vrai que le Canada a promis à l'Île-du-Prince-Édouard un lien avec la terre ferme si cette province entrerait dans la confédération. Il n'est pas faux non plus de dire qu'il en coûte relativement cher pour entretenir les traversiers qui assurent aux 128.000 insulaires et aux touristes qui visitent l'île un passage régulier et confortable, sinon rapide.

Mais la confédération a déjà rempli sa promesse, et rien ne garantit que le gouvernement fédéral et donc les contribuables du pays feraient de grandes économies en finançant un « lien fixe ». Un pont ou un tunnel coûterait cher à construire et imposerait encore des frais d'entretien,

de surveillance et de gestion.

Les gens de l'île se sont montrés, à la majorité, prêts à mettre en jeu le caractère unique de leur habitat et de leur société. Il suffit de voir quelle pression le tourisme exerce aux Îles-de-la-Madeleine, pour se convaincre que la menace à la culture et à la qualité de vie d'un tel paradis n'est pas chimérique.

Ce n'est cependant pas cette préoccupation culturelle qui a incité le premier ministre de l'île à demander une étude d'impact. Le chef du gouvernement libéral, certes, peut être tenté de freiner les ardeurs électorales de ses amis conservateurs d'Ottawa. Mais M. Joseph Ghiz s'inquiète surtout des coûts pour sa province et des malheurs qu'un accident environnemental pourrait causer aux pêches, sinon au tourisme.

Le gouvernement fédéral ne veut pas qu'on examine publiquement les diverses options, leurs coûts, et les risques de l'entreprise en particulier. Ottawa a déjà mis en branle une procédure de sélection, préalable et secrète, de la solution et de la firme qui vont avoir sa faveur, quitte à en informer plus tard le peuple.

Cette perversion du processus d'é-

valuation est inacceptable dans un projet de cette envergure. M. Ghiz a fait une demande qui déplaît sans doute aux conservateurs, mais qui est parfaitement raisonnable et justifiée dans les circonstances. Le ministre fédéral de l'Environnement devrait le soutenir dans cette démarche prudente, au lieu de faire peur au monde en annonçant déjà une perte de 20.000 emplois si le projet ne démarre pas aussitôt.

Avec un budget de près de \$ 1 milliard, le gouvernement fédéral pourrait créer autant sinon plus d'emplois, dans les Maritimes et ailleurs, pour des travaux et des équipements dont l'utilité prête moins à controverse. Évidemment, le manne ne tomberait plus nécessairement dans les mêmes poches.

Les contribuables de l'île et du reste du pays feraient mieux de veiller au grain, car la précipitation des conservateurs est suspecte. À tout événement, la police fédérale, au lieu de traquer des « terroristes » arabes qui ne font plus de mal à personne, devrait ouvrir l'œil en direction des sous-traitants et des terrains de Borden et du Cap-Torment. Entre-temps, M. Ghiz pourrait avantageusement lire le rapport d'un certain juge du Québec, M. Albert Malouf.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# Aide au peuple, aide au régime

## LIBRE OPINION

YANICK HARNOIS

L'auteur est membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

J'AIMERAIS apporter des précisions importantes quant au titre de première page du DEVOIR (31 décembre) : 50 % de l'aide canadienne va dans les coffres de Namphy.

Les recommandations du groupe des huit observateurs non-gouvernementaux, patronné par la Fédération internationale des Droits de l'Homme sont, en rapport avec l'aide canadienne à Haïti :

- 1) d'arrêter immédiatement l'aide alimentaire, parce qu'elle décourage la production agricole locale;
- 2) de suspendre l'aide bilatérale accordée à des ministères du gouvernement haïtien ou à des institutions relevant de ces ministères, en particulier les axes « réforme institutionnelle » et « énergie » du programme de l'Agence canadienne de développement international (ACDI);
- 3) de ré-examiner publiquement tous les programmes d'aide à Haïti, en consultation avec les ONG canadiens impliqués sur le terrain, et
- 4) d'agir en concertation avec d'autres gouvernements pour que soit coupée toute aide directe au gouvernement haïtien;
- 5) de maintenir et renforcer les projets des organismes non gouverne-

mentaux (ONG) qui profitent aux groupes de base et qui renforcent le tissu sociale de la société haïtienne (alphabétisation, radios libres, syndicats, etc.).

D'une part, lorsque j'ai parlé, dans mon article (LE DEVOIR, 4 et 5 janvier) de détournement de l'aide canadienne, cela s'adressait à cette partie de l'aide bilatérale canadienne destinée aux ministères haïtiens et institutions relevant de ces Ministères (soit 60 % des décaissements de l'aide bilatérale en 1986-87, ou encore 30 % de l'aide canadienne totale à Haïti).

D'autre part, lorsque notre groupe a posé l'hypothèse d'un détournement direct de l'aide, cela se basait sur l'expérience passée de l'utilisation de l'aide étrangère par le régime duvaliériste qui est toujours en place à Haïti et qui a toujours pris tous les moyens à sa disposition pour confisquer l'aide étrangère lorsqu'il le peut. Quant au détournement indirect de l'aide, il s'agit de la budgétisation de l'aide étrangère pour subvenir aux besoins financiers nécessaires au roulement des divers appareils d'État haïtiens.

Tout se passe actuellement comme si l'aide économique étrangère permet au régime haïtien de se maintenir à flot, lui permettant de dégager des surplus pour s'armer et s'enrichir. C'est ce mécanisme redoutable de confortation du régime qu'il s'agit de stopper pour assurer un développement véritable à Haïti. En effet, la condition première du développement, à l'heure actuelle, est d'en finir une fois pour toutes avec ce régime inique et insensibles aux aspirations du peuple haïtien.

Nous sommes allés à Haïti essentiellement pour observer les élections du 29 novembre. Quant à l'aide canadienne, nous avons posé des hypothèses de travail qu'il importait d'autres d'approfondir ou d'invalider s'il y a lieu, pour que l'aide canadienne ne serve pas à assurer le maintien du régime macoute du Général Namphy de quelque façon que ce soit.

Depuis la malheureuse expérience du DRIPP à Haïti, l'ACDI a cherché à améliorer ses moyens de contrôle et à diminuer les risques de détournement grâce au recours d'intermédiaires canadiens pour actualiser l'aide. Avant qu'on en sache plus sur les aboutissements de l'aide grâce à une analyse plus fine que les seules vérifications technocratiques en vigueur, il est approprié de rappeler que nous n'avons jamais remis en cause l'intégrité et la bonne foi des agents de l'ACDI et des institutions canadiennes par lesquels l'aide bilatérale transite à Haïti. C'est la pertinence politique et développementale de cette aide qui est avant tout remise en cause.

Dans la conjoncture actuelle, il importe de mettre un moratoire ou de couper diverses formes d'aide à Haïti, pour appuyer la lutte du peuple haïtien et parce que les présents partenaires gouvernementaux à Haïti des donateurs d'aide occidentaux sont illégitimes et n'ont pas la crédibilité nécessaire pour absorber cette aide de manière honnête et efficace. Cela aura aussi pour effet de signaler clairement la désapprobation du peuple canadien aux actes posés par le régime Namphy les 29 novembre et 17 janvier derniers.



# LETTRES AU DEVOIR

## Bien sûr

QU'EST-CE que les gouvernements attendent pour intervenir ? Ils attendent qu'il soit trop tard, bien sûr.

Pour l'instant, ils constatent que la pollution et les pluies acides causent certains problèmes à l'environnement, détériorent quelque peu le milieu naturel. Ce qui importe présentement, c'est de faire le plus de profit et le plus d'argent possible.

À quoi servira cet argent quand l'eau potable aura été épuisée ? Si les extra-terrestres existent, ils doivent drôlement se marrer en nous voyant nous auto-détruire ainsi.

— STÉPHANE TREMBLAY  
Moncton, le 11 janvier.

## La « croix de David »

DANS LE DEVOIR du 12 janvier Gilles Rhéaume s'insurge que Mme Poznanska-Parizeau ait accepté l'ordre du Canada.

Devrions-nous, dit-il, se taire si le conjoint de Golda Meir s'était vu décorer d'une reconnaissance arabe ou que la conjointe de Yasser Arafat recevait la croix de David (mes italiques).

Nous savons tous combien l'emblème de la croix a lourdement pesé sur les Juifs dans le monde chrétien, très longtemps. Peuple « athée » et « décide » selon l'imaginaire chrétien (qui serait, lui, « croyant » et « humanicide »), il a porté la croix pour son attachement à ce Dieu inombrable et à l'étoile de David, qui deviendra paradoxalement, sous le nazisme, le moyen de marquer et de razzier les populations juives pour les renvoyer au néant.

Unir aussi sous un même vocable ce qui était jusqu'ici séparé, sauf à l'époque du nazisme, est-il le nouvel art d'exprimer la force et la ténacité du préjugé. Car enfin soutenir les droits d'une communauté singulière — la sienne en l'occurrence — peut se traduire autrement qu'avec des artifices qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre et de sang.

Un tel langage n'est pas toujours le moyen le plus éthique de plaider pour les droits d'une collectivité bien qu'il est souvent politiquement efficace par la frappe de l'énoncé idéologique. Que dit-il implicitement ? Les Juifs ont été, sont et seront des parias. Ils ont « crucifié » le Christ (la croix) tandis que les Israéliens (voir les Juifs) subordonnent les Palestiniens et dérobent leur droit à l'État au nom de l'étoile de David. Vraiment ?

Affirmer le droit des Palestiniens ou des Québécois à l'auto-détermination implique-t-il l'indignation dont vous faites preuve à l'égard d'un ensemble

humain (Judéo-Israélien) dont l'existence nationale est marquée par la tragédie. Comprendre la « déchirure » qui traverse la société israélo-palestiniennne est plus important — me semble-t-il — que de s'installer dans l'anathème que votre métaphore impensable suggère. Mais est-ce bien votre souci ?

Les mots, encore eux, ont du sens en dépit qu'ils peuvent être insensés. La « croix de David », hybride diabolique, témoigne s'il le fallait encore de la force du préjugé.

— MIKHAËL ELBAZ  
Département d'anthropologie  
Université Laval  
Québec, le 13 janvier.

## Tordu

Lettre à M. Jean Ethier-Blais « L'HISTOIRE se souviendra de Franco comme d'un pacificateur et du précurseur de la démocratie espagnole. »

Ainsi que le disaient les nazis, plus le mensonge est gros, plus il a de la chance d'être gobé. Avez-vous la berlué ? Cette phrase, toute prophétique qu'elle se prétende, me semble tenir de l'esprit « historique » des groupes de droite qui, en Allemagne, aboutirent au nazisme ou, si la chose peut vous faire plaisir, de l'histoire de la Révolution russe réécrite par Béria.

Dire une telle énormité de Franco, qui assassina la République espagnole, à la suite du coup d'État qu'il fomenta et de la guerre civile qui résulta de son soulèvement, puis s'éternisa au pouvoir, contrairement à ses compains Mussolini et Hitler, pour finir par recréer la monarchie après sa mort, me semble de la déformation grave.

J'espère ne plus avoir à lire de mensonges aussi flagrants ou d'aberrations aussi tordues dans le DEVOIR que je lis depuis 25 ans.

Je ne peux certainement pas vous assurer de mes bons sentiments à la fin de cette lettre.

— GEORGES OUVRARD  
Montréal, le 10 janvier.

## Cohésion

LE PARTI québécois a vécu des heures fort difficiles au cours des dernières années. Espérons qu'il aura appris de ces expériences et qu'il en sortira grandi.

Espérons qu'il aura appris que les affrontements, l'entêtement, ne mènent nulle part sinon à la division, à la désillusion.

Nous ne ferons pas l'indépendance contre les Québécois mais bien en accord avec la volonté de la population. Ce n'est pas tout d'avoir raison, encore faut-il que la majorité en soit convaincue.

Pour faire le Québec, nous avons besoin de tous les nationalistes; il faut éviter le mépris, éviter de dresser les Québécois les uns contre les autres, il faut prendre le temps d'expliquer, le temps de convaincre.

Le futur président ou la future présidente devra assurer la cohésion de toutes les composantes

du parti, les souverainistes-indépendantistes, les sociaux-démocrates et les nationalistes, afin d'éviter de nouveaux affrontements stériles.

Le Parti québécois devra faire la preuve qu'il peut fonctionner harmonieusement, sinon comment pourra-t-il prétendre à la gestion de notre pays. Les affrontements de 1982 entre le gouvernement et le secteur public et parapublic ont conduit à l'incompréhension et laissé des séquelles.

Le futur président ou la future présidente devra faire preuve d'esprit d'équipe, favoriser la collégialité, faire preuve d'ouverture; son équipe devra être représentative des différentes forces présentes au Parti.

Le parti devra être ouvert au renouvellement, aux idées nouvelles et, malgré les difficultés, il devra tenir à ses objectifs, surtout à son principal objectif, mais aussi au plein emploi, à l'environnement, à la place faite aux femmes, aux jeunes.

— GILLES CORBEIL  
Conseil exécutif de Chambly  
Montréal, le 14 janvier.

## Faible oui

Lettre à Mme Paule Des Rivières VOTRE article a un très beau titre qui accroche : « On n'est plus indépendantiste ». Je ne vous demande que ceci : les syndiqués ont-ils jamais été vraiment indépendantistes ?

C'était, selon moi, de timides péquistes. C'est le plus loin qu'ils semblent être allés. Vous rappelez-vous 1980, ce printemps du référendum ? C'était oui, mais un très faible oui et très circonspect.

— JEAN-JACQUES ROY  
Bureau national du R.D.I.  
Montréal, le 10 janvier.

## Par le bout du psychiatre

DANS le fond, ce que Camille Laurin reproche au rapport Harnois sur la politique de santé mentale au Québec, c'est d'enlever du pouvoir aux psychiatres. Pour ces spécialistes, les schizophrènes et autres « borderlines » sont des malades qu'il ne faut pas détourner de leur « case-load ».

Notons que le jargon médical employé par le docteur Laurin témoigne d'une déficience linguistique surprenante chez un ancien ministre péquiste. Serions-nous en présence des signes avant-coureurs d'un « burn-out » ? Recommandons lui la prudence car les membres de sa profession sont particulièrement susceptibles de « perdre un coin ».

Les statistiques nous apprennent que les psychiatres se suicident allègrement au Québec. Problème individuel ou collectif ? Si on les interroge, ils opteront malgré l'évidence pour la première hypothèse. Poser le problème du suicide chez les psychiatres, c'est poser le problème de la maladie mentale en le prenant par le bon bout. À mon avis !

— MARC O. RAINVILLE  
Montréal, le 14 janvier.

**LE DEVOIR**  
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.  
LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR. = \$3 25 par semaine le samedi seulement = \$1 00  
Pour information: à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2021  
Livraison par porteur: Édition quotidienne = 149\$ par année 81\$ 5 mois 42\$ 3 mois  
Livraison par la poste: Édition quotidienne = 155\$ par année 85\$ 6 mois 45\$ 3 mois  
Pour information (514) 844-3361  
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Où construire la salle de concert de l'OSM ?

Deux sites possibles : le square Victoria et le Vieux-Port

### LIBRE OPINION

VICTOR LAMBERT

Architecte-urbaniste

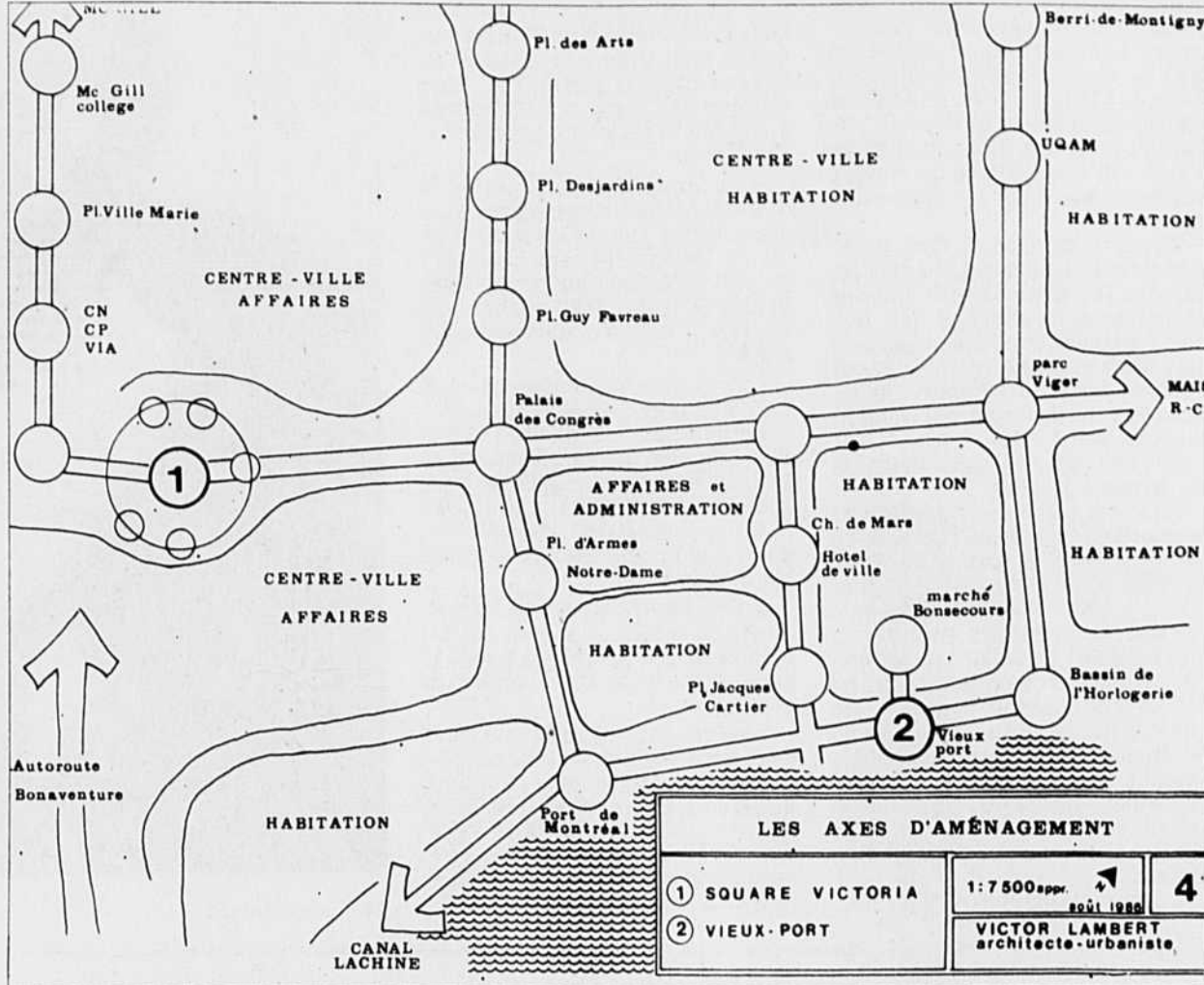
J'AIMERAIS exposer brièvement pourquoi il m'apparaît nécessaire d'avoir à Montréal une salle de concert en site propre, facilement identifiable parmi d'autres constructions et fonctions urbaines.

Selon les normes de l'urbanisme, toute communauté urbaine digne du titre de métropole doit comprendre une salle de concert dans la panoplie de ses équipements culturels. Or, Montréal est une métropole de 3 millions d'habitants qui s'éloigne de bien des égards des normes de l'urbanisme, y compris celles relatives aux équipements culturels. Il n'est donc pas étonnant que Montréal n'ait pas sa propre salle de concert et qu'il faille, autour de ce manque, créer tout un débat lequel du reste, avec un peu de fierté, ne devrait même pas avoir lieu.

De plus, une salle de concert qui soit bien localisée afin que la projection de l'image d'un lieu physique permanent et distinct soit nette, évidente à quiconque, particulièrement aux trois millions d'habitants de la métropole et non pas uniquement à ce million d'habitants que comprend la ville de Montréal. À cette fin, un bon emplacement pour recevoir la salle de concert découlera, entre autres, de l'application de critères de localisation de ce type d'équipement.

Les principaux critères de localisation d'une salle de concert métropolitaine prennent en compte l'identité, l'accessibilité, la proximité et la continuité. À ces critères relatifs au choix du site, c'est-à-dire du milieu urbain dans lequel on souhaiterait voir s'implanter la salle de concert, s'ajoutent ceux ayant trait à l'emplacement proprement dit de la salle, soit : la visibilité, l'unité, l'économie.

Il existe à Montréal au moins deux sites qui peuvent répondre à ces critères de localisation. Ce sont : le square Victoria et le Vieux-Port de Montréal. Les deux sont considérés comme faisant partie intégrante du centre-ville de Montréal. Le premier



Les cercles 1 et 2 indiquent la localisation des deux sites : le square Victoria et le Vieux-Port.

est au cœur du centre-ville; le second y est périphérique (Pl. 1).

#### Le square Victoria

Tout le monde le situe. Il a connu ses heures de gloire. Il était jadis, par son aménagement paysagiste, « comparable aux plus beaux squares géorgiens de Londres ou de Dublin (avant de devenir) un insipide carré de sable, l'essuie-pieds de la place Victoria ». Aujourd'hui, ce noble espace est en train de reprendre vie. Il est devenu le lieu d'élection et l'adresse de grandes sociétés telles que Bell Canada, la Banque Nationale, la Banque Fédérale de développement, Power Corporation, la Banque de Nouvelle-Écosse, le Crédit Foncier et, bien entendu, la Place Victoria qui abrite, entre autres, la Bourse de

Montréal. Donc un site parfaitement identifiable à la métropole.

Il est aussi très accessible par toutes les rues qui le délimitent, soit Viger, Saint-Antoine, Université et McGill. De plus, il est desservi en sous-sol par une station de métro qui porte son nom, et en surface par le système d'autobus de la STCUM. Il est facilement accessible à pied ou en vélo depuis les quartiers résidentiels environnants.

Il est proche de tout, des grandes fonctions urbaines du centre-ville dont il fait partie et des utilisations du sol environnantes, à savoir : les bureaux de professionnels et les galeries marchandes de la Place Victoria, du Grand Hôtel, de la Place Bonaventure et du complexe Bell-BNC qui comprennent ensemble une multitude de services, de boutiques

et de restaurants. De sorte que les personnes fréquentant le cœur de la cité se trouvent bien servies au square Victoria.

C'est un site qui témoigne de la culture urbaine de Montréal, qui s'inscrit dans la continuité historique de son développement et qui le renforce. Le square est un élément fondamental du tissu urbain de Montréal. Il est un lieu privilégié et une adresse de prestige. Comme on peut le constater, d'autres l'ont constaté depuis longtemps. Enfin, il peut être interprété comme le trait d'union du vieux centre-ville, c'est-à-dire le Vieux Montréal et du nouveau, soit celui caractérisé par la place Ville-Marie, à deux pas de là et par les constructions récentes sur les rues Maisonnette, Sherbrooke et McGill College.

#### Un site exceptionnel

C'est donc en périphérie du square Victoria qu'il existe, en contiguïté, un emplacement extraordinaire pour y ériger la salle de concert de l'OSM.

Cet emplacement possède une grande valeur visuelle : dégagé sur quatre côtés, dont trois sont des rues et le quatrième, le côté ouest du square Victoria, cela permettrait la conception d'une architecture monumentale (le milieu s'y prête) pour la salle de concert de l'OSM. Celle-ci deviendrait un repère important dans la ville et constituerait le pôle ouest de cet axe majeur de développement vers l'est, au-dessus et en bordure de l'emprise de l'autoroute Ville-Marie. La salle de concert, ainsi localisée, déclencherait une unité urbanistique exceptionnelle de même qu'un impact positif non négligeable sur l'évolution de l'urbanisme à Montréal, du moins dans son centre-ville.

Enfin, compte tenu des avantages indéniables de l'environnement du square Victoria, l'emplacement proposé pour la construction de la salle de concert devient une solution économique. Actuellement, trois propriétés et une rue (la rue Gauvin) le composent : un terrain laissé vacant (un autre stationnement) suite à l'incendie récent d'un bâtiment qui s'y trouvait, puis le Railway Terminal Building et une construction du MTQ pour ventiler le tunnel de l'autoroute Ville-Marie. Un remembrement s'impose bien entendu. Cela créerait un emplacement de près de deux acres de superficie, dont 60 % est propriété publique; l'ensemble serait amplement suffisant pour implanter la salle de concert et les bureaux de l'OSM. Dans un milieu prestigieux par surcroît.

Quelques difficultés techniques, dues à la présence en sous-sol de l'autoroute Ville-Marie et du système de ventilation, compliqueraient peut-être la situation, mais elles pourraient, avec un peu d'imagination, être tournées à l'avantage du bâtiment proposé. Dans la balance, les avantages de l'emplacement paraissent nettement supérieurs aux difficultés de sa mise en valeur.

#### Le Vieux-Port de Montréal

De nombreuses suggestions de projets d'aménagement ont été fai-

tes pour le site du Vieux-Port, y inclus celle d'une salle de concert. Il est intéressant a priori de considérer ce site très identifiable et qui revêt un surplus une valeur patrimoniale et historique que personne n'ignore.

Le secteur (Pl. 5) est accessible principalement par automobile. Une marche de quelques minutes à pied complète son accessibilité par transport en commun. Le critère de proximité ne peut vraiment être retenu ici car même s'il fait partie du centre-ville, il est relativement éloigné des autres grandes fonctions urbaines dont a besoin de s'entourer une salle de concert. Toutefois, la proximité du Vieux-Montréal et les espaces ouverts qui structurent le site présentement permettent de croire à l'énorme potentiel de réanimation de ce secteur du centre-ville.

Dans cette perspective, c'est un site qui lui aussi témoigne de la culture urbaine de Montréal et qui s'inscrit dans la continuité historique de son développement par la création d'un nouveau square et par l'affirmation d'un axe existant d'aménagement vers le nord.

La salle de concert à cet endroit saurait probablement augmenter le souffle de la réanimation urbaine du Vieux-Montréal et du Vieux-Port, en raison de sa haute visibilité potentielle et des effets d'entraînement qu'elle procurerait à l'évolution de cette partie du centre-ville. Elle deviendrait un équipement moteur à plus d'un titre, y inclus celui du renforcement du tissu urbain par la création d'un nouvel axe d'aménagement vers le nord (voir Pl. 4).

Implantée au pied de la place Jacques-Cartier, la salle de concert serait à la tête de cet axe le long duquel on verrait, en plus de la place Jacques-Cartier, la Terrasse Dufferin, l'Hôtel de Ville, le parc (square) du Champ-de-Mars, de nouvelles aires multi-fonctionnelles près ou au-dessus de l'autoroute Ville-Marie. La réunion de tous ces éléments à la faveur de l'implantation de la salle de concert dans le Vieux-Port ajouterait à l'économie urbaine, augmenterait sans aucun doute la fréquentation du Vieux-Port par la population métropolitaine et accentuerait le développement du Vieux-Montréal.

On a donc là deux propositions qui, espérons-le, sauront nourrir le débat sur la salle de concert et concourir à une prise de décisions encore plus éclairées.

## Le dilemme du PQ... en attendant Moïse

### LIBRE OPINION

MARCEL PLEAU

MAINTENANT que M. Jacques Parizeau brigue l'investiture de la présidence du Parti québécois, j'estime qu'il est opportun de procéder, même sommairement, à un examen des actes et prises de position de celui qui fut ministre des Finances du Québec pendant sept ans, et ce que d'aucuns considèrent comme la personne la plus apte à les conduire vers la terre promise de l'indépendance.

Outre sa compétence à titre d'économiste, M. Parizeau a réussi à se faire remarquer du grand public par ses expressions imagées, par son ton professoral, si rassurant semblait-il, et même par sa belle corpulence, qui fait de lui, à l'instar du maigrelet Bourassa, une victime toute désignée pour satisfaire le penchant cruel des caricaturistes.

#### La « différence » Parizeau

L'appartenance de Parizeau et de Bourassa à la très chic et très snob élite outremontaise n'aide ni l'un, ni l'autre, à s'attirer d'un auditoire, un fort courant spontané de sympathie, dont René Lévesque conservait le secret, lui qui était tout, sauf snob.

Son pouvoir de séduction lui venait du lien affectif qu'il entretenait avec de simples et modestes gens. Qu'un certain culte de la personnalité l'entourait, dont les affligeantes manifestations de chagrin qui suivirent son décès constituent l'exemple le plus éloquent, reconnaissons néanmoins que René Lévesque a su maintenir, à l'exception du fâcheux épisode du « Renêrendum » ce culte dans les bornes du bon goût.

Mesuré à l'aune d'un tel chef, peu de politiciens seront dignes d'intérêt. Le svelte Pierre Marc en sait bien quelque chose. Quant à ceux qui voient en Jacques Parizeau un chef charismatique à l'image du grand disparu, il est fort à parier qu'ils déchantent devant le charme hautain de « Monsieur ».

La « différence » Parizeau, nous dit-on, réside dans son attachement indéfectible à la cause de l'indépendance du Québec. Soit ! Mais, soyons réalistes, avec quels moyens briserait-il l'éternel cercle vicieux dans lequel se meurt notre vie politique et qui découle du comportement d'une majorité de Québécois francophones, qui désire, comme l'a démontré le référendum de 1980, être nationaliste de cœur et fédéraliste de raison ?

Admettons que son charme fasse oublier son manque de véritable charisme, et que nous soyons disposés à lui accorder la chance au cœur, on n'escamotera pas si facilement la nécessité de s'interroger sur la pertinence actuelle de l'idéal souverainiste. S'agit-il d'une fable, ou encore



« Avec quels moyens brisera-t-il l'éternel cercle vicieux dans lequel se meurt notre vie politique... »

d'une vulgaire mascarade destinée à camoufler des ambitions plus prosaïques ? Quel désolant spectacle nous attend, si nous étions conviés à un remake des vieilles rengaines du temps du RIN. Un fait m'apparaît alors évident, Parizeau ou un autre « pur et dur » de la souveraineté, ne pourra compter, pour faire oublier le goût ranci de leur plat réchauffé, sur aucune jeunesse pour s'investir dans une pareille cause, comme ce fut le cas précédemment, car celle-ci, de nos jours, se consacre à sa survie personnelle.

Parizeau et ses partisans devront démontrer, à une population sceptique et lasse, l'opportunité de la souveraineté, tant du point de vue économique que social et cela à l'aube de ce qui s'annonce être une ère d'incertitude sur le plan économique. Le recours à un discours patriotard prônant des « sacrifices pour la nation » risque fort d'être mal reçu, la culture actuelle dite post-moderne faisant en sorte que les gens y sont peu réceptifs, accaparés qu'ils sont par la recherche du confort matériel. Un parti politique à vocation réformiste devra donc renouveler son discours s'il souhaite s'ajuster au nouveau credo : individualisme, égoïsme, cynisme et indifférence.

#### L'économie d'abord !

Jouant la carte de sa crédibilité en

tant qu'économiste, Parizeau prononce, depuis sa « retraite » de la politique active, régulièrement des allocutions devant des auditoires de gens d'affaires et de technocrates. J'ai de la peine à l'imaginer tentant de convaincre de la justesse de ses politiques un groupe de chômeurs ou de bas salariés, des secteurs parmi lesquels le Parti québécois recrutait jadis de nombreux appuis. D'ailleurs, comme ministre des Finances, la seule mesure sociale d'importance dont il peut se réclamer est l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements et les meubles.

À l'exception des mieux nantis, qui se sont régalés du Régime d'épargne-actions, son passage au ministère fut marqué du sceau de l'austérité budgétaire. Que le REA soit décrit comme sa plus grande réalisation, j'estime qu'il n'y a pas de quoi pavoiser; outre le cadeau fiscal aux personnes à hauts revenus, qui prive ainsi le Trésor de plusieurs centaines de millions de dollars, ce programme offre un financement public aux entrepreneurs privés sans que l'État n'obtienne le pouvoir d'influencer, selon des critères sociaux ou macro-économiques, le développement de ces entreprises. Il est aisé alors de comprendre tout l'estime dont Parizeau jouit auprès de ces milieux.

De plus, le chantre de la « garde

montante » d'entrepreneurs francophones devient, ces jours-ci, un promoteur zélé du libre-échange avec les États-Unis sans qu'il se soucie des difficultés que ce traité occasionnera aux travailleurs des industries menacées.

À ma connaissance, Parizeau n'est intervenu qu'une seule fois, ces dernières années, à propos d'une question d'actualité sociale. Ce fut pour féliciter le ministre Paradis pour la campagne d'harcèlement entreprise contre les bénéficiaires de l'aide sociale. Parizeau voit en lui un digne gardien des deniers publics.

#### Une menace à l'alternance bi-partisane

Dans l'attente que M. Parizeau précise la direction vers laquelle il entend mener son parti, nous devons juger sa candidature à la lumière de ces faits et gestes. Tenons pour acquis qu'il fera un chef-fort convenable et qu'il saura faire taire, avec sa prestance et son style un tantinet autoritaire, les membres trop querelleurs de son parti, dont les déchirements actuels offrent un spectacle tout à la fois fascinant et rebutant qui n'incite personne à appuyer le parti.

Si le Parti québécois espère retrouver, avec à sa tête une telle personnalité, la faveur populaire afin d'avoir une perspective réaliste de retour au pouvoir, cet espoir risque d'échouer devant l'intransigeance qui se dessine au sujet de la souveraineté. Une situation qui aboutit au dilemme suivant : un parti qui s'aliène, par son confort dogmatique, un électoral qui ne veut rien entendre, menace tout autant le principe de l'alternance au pouvoir des grands partis politiques, et dont dépend, en dernière analyse, la vigueur des institutions, qu'un parti déchiré entre orthodoxes et réalistes.

De plus, Robert Bourassa, profitant des déboires du Parti québécois, poursuit une subtile stratégie qui vise à saboter les assises du Parti québécois comme opposition officielle, en évitant la moindre confrontation qui mettrait à l'épreuve la paix sociale, se cantonnant ainsi à une gestion aussi terne qu'elle se veut efficace.

La grande perdante, dans ce contexte, est l'autre raison d'être évoquée à satiété dans le laïus péquiste : la social-démocratie. Pour ma part, j'estime que le Québec profiterait grandement de sa résurgence; à condition, bien entendu, qu'une équipe crédible proposait à l'électoral un programme de réformes sociales et économiques réalisables.

Le NPD n'ayant aucune racine ici, étant de surcroît inféodé au parti fédéral, c'est au Parti québécois d'assumer ce rôle, à condition d'enfin sortir des méandres de la souveraineté, sinon il fera perdurer le gouvernement actuel avec son austerité et sa grisaille. Voilà où nous en sommes, en attendant Moïse...

## Les enfants gâtés

### LIBRE OPINION

AUGUSTIN ROY

Président et secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec

CERTAINES expressions utilisées frappent l'imagination et sont facilement retenues. C'est à dessein que l'an dernier, lors d'une entrevue sur la pénurie de médecins (surtout des spécialistes) dans les régions éloignées, malgré les avantages financiers énormes consentis par le gouvernement, j'ai utilisé le terme « enfants gâtés » à l'égard des internes et résidents, même si leur travail est parfois exigeant.

C'est évidemment une généralisation et une figure de style qui a été tellement bien retenue qu'on me l'a attribuée de nouveau lors de ma récente comparution en commission parlementaire sur la santé mentale alors que je ne l'ai pas utilisée. Au cours de cette audition, 80 % du temps a donné lieu à des échanges très intéressants sur l'établissement et l'application d'une véritable politique de santé mentale. Aucun média n'en a fait état parce qu'il n'y avait rien de sensationnel dans ce débat sérieux.

C'est seulement la courte intervention sur la distribution des psychiatres qui a retenu l'attention. Il est vrai que cette répartition est très mauvaise. J'en ai profité pour énumérer brièvement les mesures qui pourraient être prises pour régler le problème de la répartition des médecins en général en commençant par rejeter le statu quo qui a donné des résultats décevants malgré les « bonbons » déjà accordés par les gouvernements.

Puis j'ai ensuite fait état du moyen retenu par le gouvernement par le biais de la loi 75, qui oblige chaque hôpital à dresser un plan complet d'effectifs médicaux qui doit être soumis et approuvé en premier lieu par le Conseil régional de la santé et des services sociaux, qui à son tour doit attendre l'approbation du gouvernement, qui a le loisir de l'accepter ou non.

Je trouve cette méthode bureaucratique, encombrante, coûteuse et complexe à administrer. Elle va réduire considérablement la mobilité des médecins qui vont devenir prisonniers de leur région. Si on ajoute à cela la possibilité qu'un jour le gouvernement établisse des enveloppes budgétaires régionales, je prédis que les médecins vont regretter amèrement leur attitude ac-

tuelle face à l'établissement en dehors des villes universitaires.

C'est pourquoi j'ai attiré de nouveau l'attention sur une mesure que je préconise personnellement depuis plus de dix ans et que j'appelle « l'engagement volontaire », pour éviter toute connotation de coercition et de conscription. Personne n'est en effet forcé d'étudier la médecine ou d'entrer en spécialité. À chaque année, à peu près 3,000 étudiants se battent pour obtenir un des 550 postes disponibles en médecine. Chaque étudiant choisi obtient la possibilité, à la fin de ses études, de faire un revenu assuré de loin supérieur à celui de la majorité des citoyens qui ont payé une très grande partie de ses études.

En guise de compensation pour l'octroi des privilèges accordés, le gouvernement est obligé de demander à tout nouveau médecin de s'engager à exercer sa profession pendant un certain temps dans un endroit où on a besoin de ses services. Une politique semblable existe dans un grand nombre de pays et ne peut que contribuer à rendre le médecin meilleur s'il désire revenir s'installer en ville après avoir servi ses concitoyens des régions moins bien favorisées.

Une telle mesure est bien plus souple et facile d'application que celle actuellement mise en vigueur progressivement par le gouvernement. Tout étudiant qui n'est pas disposé à accepter ces conditions devrait laisser la place à un autre ayant une conscience sociale plus développée.

Je n'arrive pas à comprendre la réaction des jeunes médecins qui paniquent dès qu'il est question de l'exercice en dehors des villes universitaires. Il faut pourtant admettre que le régime étatique d'assurance-santé est là pour rester et que le retour à la médecine totalement libre d'aujourd'hui est une illusion. Les règles du jeu sont changées depuis que le gouvernement a garanti à tous les citoyens l'universalité, l'accessibilité et l'égalité aux services de santé. Ces principes ne peuvent être respectés sans une distribution adéquate de la main-d'œuvre médicale qui doit par ailleurs être traitée correctement.

Le gouvernement ne peut compter plus d'avantages aux jeunes médecins qui doivent se rendre compte que la médecine est une profession sociale au service des citoyens qui peuvent être malades à toute heure du jour et de la semaine. Il appartient au gouvernement de s'assurer que tous les citoyens puissent recevoir des services médicaux de qualité partout au Québec en tout temps. C'est maintenant le temps d'agir.

# Le coût d'un « regard neuf » sur le salaire des femmes : \$ 356 millions

PAULE DES RIVIÈRES

Pourquoi une secrétaire gagnait-elle moins qu'un magasinier, un commis de bureau moins qu'un aide cuisinier et une auxiliaire familiale le même salaire qu'un brancardier ou un préposé aux soins des animaux ? Parce qu'il s'agit là de postes occupés par des femmes, rappelle la CSN dans un imposant plan de correction des injustices salariales des réseaux de la santé et des affaires sociales rendu public hier.

Le coût de ce « regard neuf sur le travail des femmes » s'élève à \$ 356 millions. Ce montant — qui représente 5,1 % de la présente masse salariale de ces deux secteurs — serait partagé entre 140,600 personnes (58 % du total de la main-d'oeuvre) éparpillées dans 200 des 300 titres d'emplois actuels.

Telle est la teneur de la proposition que la CSN soumettra en mai au gouvernement du Québec pour lancer une des plus ambitieuses négociations jamais entreprise entre l'État et ses employés. Ambitieuse en raison des montants qui sont en jeu certes, mais surtout parce que la structure « renverse bon nombre de préjugés et nécessite un changement dans nos habitudes de comparaison ».

« On pourra le prendre de tous les bords et de tous les côtés, il n'y a aucun doute que les femmes sont moins payées », conclut Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN, en expliquant ce « ménage dans les

échelles salariales ».

La CSN ne réclame pas les \$ 356 millions demain matin : « Nous proposons que le coût soit étalé sur quelques années ». Elle rassure ainsi le gouvernement, le public, et ses propres membres dont une partie se méfie de l'impact des mesures.

Dans la compilation remise hier aux délégués de la Fédération des affaires sociales réunis en conseil général et à la presse, la CSN propose par exemple une augmentation moyenne de 15 % de l'échelle salariale des secrétaires et de 14 % de celle des auxiliaires familiales.

« Les auxiliaires familiales — des femmes à 93 % qui prodiguent des soins à domicile — ont de grandes responsabilités, font un travail social de soutien, travaillent dans des conditions difficiles même s'il n'y a pas d'exigences académiques formelles ; on les a comparées aux moniteurs en loisirs, aux préposés aux soins des animaux et aux brancardiers. Nous ont dit que cela ne va pas », a déclaré Mme Simard hier.

« On ne veut pas mépriser les salaires des hommes mais si on compare entre pousser une civière et visiter des malades, souvent des ex-psychiatrisés... », a-t-elle ajouté.

La CSN propose aussi un relèvement moyen de 11,7 % de l'échelle salariale des infirmières à qui l'on demande d'avoir complété un diplôme d'études collégiales en techniques infirmières. La plus grosse injustice, la CSN l'a trouvée chez les infirmières à qui l'on demande un bac en nursing mais qui sont payées comme si elles

détenaient un DEC.

Pour cette catégorie, un relèvement des échelles de 20 % s'impose, estime la CSN en utilisant, comme pour l'ensemble de l'étude, la méthode de la comparabilité. Elle demande une augmentation de près de \$ 6 l'heure, ou le relèvement du salaire de \$ 14,83 à \$ 20,57. (Ce salaire est le salaire moyen de l'échelle hiérarchisée, c'est-à-dire constitué de l'addition des salaires de chaque échelon divisé par le nombre d'échelons).

Pourquoi, demande la CSN, les infirmières ne pourraient-elles pas atteindre le même salaire que des techniciens en informatique, qui, eux, travaillent avec des machines ? Le salaire maximum demandé pour l'infirmière est donc relevé au niveau de celui du technicien en informatique, soit \$ 20,10.

Les hausses proposées touchent les femmes à 81 %.

En ce qui a trait à la catégorie des infirmières qui doivent posséder un bac — on les retrouve dans les CLSC, dans les départements spécialisés etc. —, la CSN se demande pourquoi elles seraient payées en fonction d'une échelle de salaire de technicien et non pas de professionnels. La CSN a donc donné un nouveau nom aux infirmières devant posséder un diplôme universitaire, les conseillers en santé. Elle les a placés devant les conseillers en communication, les criminologues, les sociologues, les psycho-éducateurs, les agents d'information.

« La preuve est faite depuis long-

temps que les infirmières sont sous-payées en regard des responsabilités qu'elles assument et de la complexité de leur tâche », souligne la CSN.

Le projet syndical revêt donc toute la hiérarchie de la structure salariale, l'importance des salaires les uns par rapport aux autres. Dans plusieurs cas, le nombre d'échelons a été réduit et plusieurs titres d'emplois fondus.

Mme Simard est responsable de ce dossier et sa détermination ne fait aucun doute. Les économistes Raymond Leblanc et Jean Charest y ont travaillé, ainsi que Marie-Josée Cencig et Jean-Anne Bouchard qui ont fait de même depuis plusieurs mois.

Lors de la dernière négociation en 1985, l'État et la CSN avaient convenu que des pourparlers sur la structure salariale s'engageraient en 1988, six mois avant le début de la négociation globale prévue pour 1988. (Les deux autres centrales optaient, elles, pour la mise sur pied de comités conjoints).

Mme Simard a dit que les 700 syndiqués du secteur public de la CSN étudieraient le projet avant qu'une version modifiée soit soumise au gouvernement.

« Nous avons examiné, écrit la CSN, dans quels emplois se concentraient les hommes et les femmes, quels étaient leurs salaires, leurs qualifications (scolarité ou expérience), les qualités requises à l'exécution des tâches, leurs conditions de travail et leurs responsabilités ».



Monique Simard

Photo Jacques Grenier

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Pollueur

Le Québec dans les grands courants d'échanges internationaux, stimuler les dynamismes régionaux et rajouter la gestion de l'administration publique. Il propose d'améliorer la compétitivité des entreprises à accroître leurs exportations, favoriser l'émergence d'entrepreneurs locaux et assurer une liaison efficace entre les investisseurs et les entrepreneurs. Mais il n'y aura pas de progrès véritable si on légue aux générations futures un milieu physique appauvri, voire gâché. Enjeu primordial de la prochaine décennie, la protection de l'environnement exige des actions énergiques et immédiates, dont l'instauration du principe pollueur-payeur.

Prévention et conservation d'abord, dit le document, faisant état de l'éveil des consciences et du droit à un environnement sain. La société devra y consacrer des sommes de plus en plus considérables, tout en obligeant chacun à supporter le poids de ses actes. « Les politiques gouvernementales doivent graduellement amener chaque intervenant à prendre en charge les coûts environnementaux qui découlent de ses activités. Chaque entreprise, chaque organisme établi au Québec devra désormais incorporer à ses coûts tous les frais liés à la protection de l'environnement.

Le manifeste propose divers moyens d'action : des ressources plus importantes et des pouvoirs accrues au ministre de l'Environnement, un fonds d'intervention et un fonds de conservation, plus de fermeté dans l'application des lois et règlements, aide aux citoyens désireux d'engager des poursuites contre les pollueurs, et le reste.

Sur un tout autre plan, le manifeste libéral estime que les mécanismes visant à assurer, en cas de grève, les services essentiels dans le secteur public doivent être réorientés en fonction d'objectifs sociaux. « Dans une économie de plus en plus tertiaisée, où les citoyens sont fortement interdépendants, le concept de service essentiel doit être étendu. À titre d'exemple, l'accès de la population aux services publics dans le domaine du transport en commun ou dans le secteur de l'éducation doit être tenu (sic) pour essentiel au même titre que l'accès aux services de santé ».

Également au sujet de ce qu'il appelle le rajeunissement de la gestion de l'administration publique, le PLQ insiste sur la nécessité pour le gouvernement de garder le contrôle absolu de ses finances publiques. Ainsi, il doit maintenir l'équilibre du solde de son compte courant (pas d'emprunts pour payer l'épicerie) et fixer le déficit au montant des emprunts pour financer les dépenses totales d'immobilisation. Il reste beaucoup à faire pour assainir les finances publiques : il faut freiner la croissance automatique des coûts, réviser les bases budgétaires des programmes, réduire les dépenses actuelles et limiter au minimum les nouvelles dépenses. « Si exigeant soit-il, ce travail d'assainissement des finances publiques reste la condition essentielle de la prospérité future du Québec et de l'amélioration de la justice sociale ».

En matière d'éducation, le gouvernement doit renforcer les apprentissages de base (français, mathématiques, sciences et anglais), élaborer une meilleure articulation avec le marché du travail, faciliter l'accès aux études supérieures à tous ceux qui le peuvent et le veulent. Le gouvernement veut toutefois modifier le régime actuel des prêts et bourses afin qu'il incorpore le principe de la responsabilité de l'étudiant et de sa famille et soit adéquat aux possibilités financières du Québec.

Au plan de l'économie, le PLQ se donne comme objectif, pour son deuxième mandat, de maintenir les taux de croissance de l'économie et de l'emploi à un niveau supérieur à ceux de l'ensemble du Canada. Il veut accroître la présence du Québec sur tous les marchés extérieurs, tirer parti des avantages hydro-électriques, développer des substituts aux produits importés, stimuler le développement régional en vue de réduire les disparités économiques, et le reste.

En conclusion, l'enjeu est d'inscrire le Québec dans les grands courants d'échanges internationaux et de lui tailler une place de choix à l'échelle mondiale. Les choix doivent avant tout tenir compte des réalités internationales et de son rôle à l'égard de la francophonie et des autres partenaires du Québec au sein des communautés canadienne et internationale. Les choix des années 90 revêtent une importance primordiale. Les attitudes et les comportements doivent s'harmoniser avec cette nouvelle dimension du devenir collectif du Québec, selon les auteurs du manifeste.

### ◆ Obscur

Parizeau avait évoqué le recours possible à un ou des référendums, à des ultimatums ou encore à des élections précipitées pour enclencher le processus d'indépendance.

Constatant une certaine confusion dans le discours de M. Parizeau à propos de ces modalités d'accès à l'indépendance, M. Bourassa insiste surtout sur le fait que le candidat à la présidence du Parti québécois a passé sous silence les questions les plus importantes, ne disant pas ce que serait un Québec indépendant.

La description faite dimanche par M. Parizeau se résumerait à dire que le projet d'association avec le Canada sera biffé du programme si l'entente de libre-échange avec les États-Unis est entérinée. « Nous sommes en train de réaliser l'association avant la souveraineté », pense M. Parizeau, ce qui aux yeux de M. Bourassa est un peu court comme théorie.

« M. Parizeau a fait une omission de taille. Il semble considérer le libre-échange comme l'étape ultime de l'intégration économique alors qu'il y a l'union douanière, l'union monétaire, le marché commun », de souligner M. Bourassa. Il ajoute que M. Parizeau devra dire quel type d'intégration économique recherchera un Québec indépendant. Vouddra-t-il conclure une union monétaire avec d'autres pays ou cherchera-t-il à se doter d'une banque centrale et à établir sa propre monnaie avec tous les risques d'instabilité que cela suppose-t-il, interroge-t-il.

Ce genre de distinctions, M. Parizeau sait très bien les faire, croit le premier ministre, qui note la grande intelligence de l'homme. Le fait qu'il ne le fasse pas lui fait dire que le candidat à la succession de Pierre-Marc Johnson a un comportement intellectuel inacceptable.

M. Bourassa voudrait bien débattre à nouveau ces questions qu'il a d'ailleurs abordées avec lui pendant la campagne référendaire en 1980. Lorsqu'il sera à l'Assemblée nationale, on en débattera, dit-il, tout en le mettant au défi de se faire élire rapidement. Au passage, il souligne qu'il est pour le moins curieux d'entendre les partisans de M. Parizeau dire que celui-ci prendra tout son temps pour se faire élire, évoquant le précédent établi par le chef du Parti libéral en 1983. Le Parti québécois criait pourtant au scandale à cette époque, rappelle-t-il.

Cette éventuelle élection, M. Parizeau veut escompter qu'elle ne sera pas facilitée par le Parti libéral. Ironique, M. Bourassa signale en effet qu'avant que M. Parizeau accède au poste de président de la République, il lui faudra d'abord se faire élire chef du PQ, chef de l'opposition à l'Assemblée nationale puis premier ministre. En somme, on en est pas encore là, constate-t-il.

### ◆ Rosemère

mais pas nécessairement conjointement avec Alliance Québec, le maire de Rosemère a aussi l'intention de contester l'article 113f) de la Charte de la langue française. Mais pour l'instant, il en veut surtout à l'Office pour sa façon de procéder.

L'Office de la langue française avait reconnu le statut de ville bilingue à Rosemère en 1982. À l'époque, la ville comptait quelque 5,000 citoyens. La majorité était anglophone. Lorsqu'il en est ainsi, l'Office peut reconnaître à une municipalité le droit d'offrir des services bilingues et l'affichage dans les deux langues.

Or la population de Rosemère a presque doublé depuis ce temps. Aujourd'hui, 66 % des résidents de cette municipalité du nord de Laval sont francophones, 24 % anglophones et 12 % allophones.

Dans ce contexte, a confirmé hier son président M. Pierre-Étienne Laporte, l'Office de la langue française pouvait en toute légitimité révoquer le statut de ville bilingue à Rosemère.

À ce jour, Rosemère est la seule ville à avoir perdu son statut bilingue. Quelque 24 municipalités et une quinzaine de villages québécois conservent ce droit. « Nous avons examiné le cas de Rosemère en novembre, parce qu'un comité de citoyens nous l'a demandé. D'où la décision rendue le 11 janvier. Depuis la mi-décembre, nos fonctionnaires scrutent les données du dernier recensement. À la lumière de ces chiffres, nous saurons vers la mi-février si d'autres municipalités perdront leur statut de ville bilingue », a dit au DEVOIR le porte-parole de l'Office de la langue française, M. Jean-Yvon Houle.

Chose certaine, les maires des municipalités susceptibles de perdre leur statut de ville bilingue contesteront la décision de la Régie. « Je me battrais jusqu'au bout si on retire à ma municipalité son statut bilingue, a dit hier le maire d'Otterburn Park, M. Marcel Lacoste. S'il le faut, je ferai faire mon propre recensement ».

Dans cette chic municipalité du Richelieu, 67,6 % des résidents sont francophones. Le pourcentage était de 44 % il y a 10 ans.

Après analyse des données de Statistique Canada, la Gazette révélait hier que quatre autres municipalités et villages risquent de perdre sous peu leur statut bilingue. Il s'agit de Greenfield Park, Pincourt et de deux autres petits villages des Cantons de l'Est : Melbourn et Barkmere. Dans les quatre cas, la population francophone est dorénavant nettement majoritaire.

### ◆ Parizeau

Parizeau ont amené à l'époque de nombreux analystes politiques à prédire que le Parti québécois reculerait les appuis perdus depuis 1985 au profit du NDP-Québec. Ce nouveau sondage de CREATEC démontre bien qu'il n'en fut rien. On constate effectivement que les néo-démocrates sont en perte de vitesse, mais par ailleurs que les péquistes de Jacques Parizeau n'en ont aucunement bénéficié. Cependant, le pourcentage de Québécois déclarant leur intention de voter pour les « autres partis », notamment pour le Parti indépendantiste, de Gilles Rhéaume, s'est accru de cinq points.

Enfin, on remarque que depuis novembre il y a eu évolution dans le comportement des électeurs, selon les catégories d'âge, le niveau de scolarité, le sexe et la langue. Ainsi, les francophones avouant leur sympathie pour Parti québécois (35 %) sont quelque peu plus nombreux qu'il y a deux mois, alors que le Parti libéral voit cet appui décroître à 47 % des intentions de vote. Seulement 25 % des électeurs de sexe masculin se sentent attirés par le PQ d'aujourd'hui ; ils appuient massivement le PLQ de Robert Bourassa (57 %). La préférence des jeunes de 18 à 24 ans est partagée à parts égales entre le PQ (38 %) et le PLQ (43 %). Alors que chez les 55 ans et plus (87 %), et les anglophones (68 %), les libéraux

obtiennent leur score le plus élevé. Ils devançant les péquistes même dans les milieux les plus scolarisés (52 contre 25 %), ce qui est un phénomène relativement nouveau.

Ce sondage sur les intentions des Québécois fait partie d'une enquête d'opinion publique plus élaborée que CREATEC a réalisée sur le thème du libre-échange, dans le cadre des petits déjeuners du DEVOIR, avec la participation de la maison Bazin, Dumas, Dupré et Sormany. Quelle confiance faut-il faire au discours de Bourassa, Mulrone, Parizeau, Turner et Broadbent sur cette question ? Les sondages ont posé 35 questions aux Québécois, dont les réponses seront révélées au petit déjeuner du 3 février.

À partir d'un échantillon de 723 noms choisis au hasard dans le bottin téléphonique, CREATEC a complété 437 entretiens pour un taux de réponse brut de 60 %. Ce qui donne une marge d'erreur statistique maximale de plus ou moins 5 %, dix-neuf fois sur vingt. Demain, Le DEVOIR publiera une deuxième tranche de ce sondage, portant celle-là sur les intentions de vote des Québécois en vue des prochaines élections fédérales.

### ◆ Masse

(L'article 62 (6) de la loi électorale réfère à des paiements, avances ou dépôts non effectués par l'agent officiel, ou à des paiements effectués par un tiers sans qu'ils soient comptabilisés comme contribution électorale.)

L'auteur de la lettre à M. Masse, Joseph Gorman, vient de prendre sa retraite et son supérieur, le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, a déclaré au DEVOIR : « Je n'étais pas en désaccord avec sa décision (de ne pas porter d'accusations), mais ce n'est pas moi qui ai écrit la lettre. Il appartiendrait au ministre de la commenter ».

Surpris de voir que cette lettre circulait, M. Masse a rappelé qu'il n'a jamais rencontré M. Gorman de sa vie. « Ce n'est pas moi qui ai pris cette décision-là, je n'ai aucune idée pourquoi elle a été prise. Je n'ai jamais rencontré ces personnes-là (les responsables de l'enquête), ni jamais depuis ; j'ai suivi l'éthique la plus stricte et j'ignore totalement leurs motifs ».

M. Masse, à l'époque ministre des Communications, avait démissionné du cabinet fédéral le 25 septembre 1985 en apprenant que le Commissaire aux élections avait demandé une enquête de la Gendarmerie royale après avoir reçu « une plainte alléguant que certaines dépenses d'élection engagées durant la campagne de M. Masse n'avaient pas été rapportées dans le rapport du candidat ».

Le 28 novembre suivant, le bureau du Directeur des élections cette fois (M. Hamel), émettait un communiqué dans lequel M. Gorman déclarait : « J'ai décidé qu'aucune accusation ne sera portée contre l'honorable Marcel Masse ni son agent officiel, Jean Morrisette ». Aussitôt, tout le monde, incluant le premier ministre lui-même, avait compris que M. Masse était blanchi et celui-ci réintégrait son poste de ministre dès le lendemain.

Mais plus tôt cette semaine, le Directeur des élections a nié avoir émis un communiqué partiellement trompeur : « On n'a jamais émis de communiqué à l'effet que M. Masse était blanchi ou non, de déclarer M. Hamel au DEVOIR. C'est vous autres, les journalistes, qui l'avez blanchi ».

À l'époque, d'autres accusations avaient été portées contre trois organisateurs du comté de Frontenac, de même que contre la firme Lavallin Inc. de Montréal. L'entreprise a plaidé coupable et payé trois amendes de \$ 800.

Dans le cas de Mme Lefebvre, la cause est actuellement devant la Cour d'appel du Québec. À la suite de la décision du juge Farlureau, de la Cour des sessions de la paix, de ne pas reconnaître la juridiction du juge ayant émis les sommations, le Com-

missaire aux élections fit appel et le juge André Biron, de la Cour supérieure, a renversé la décision du juge Farlureau. Me Jean-Claude Hébert vient d'obtenir la permission d'en appeler devant la Cour d'appel du Québec et, chez Lavallin, on évoque la possibilité d'aller jusqu'en Cour suprême s'il le faut. Me Hébert a en outre indiqué qu'il n'était pas au courant de la teneur des conclusions du Commissaire aux élections en ce qui concerne M. Masse et son agent officiel.

Le Commissaire aux élections ne peut malheureusement plus s'expliquer sur la teneur de sa lettre qui, expédiée sous la classification « Personnelle et confidentielle », et non « Privée » comme il aurait pu le faire, était exposée à circuler en plusieurs exemplaires dans différents filières du gouvernement.

M. Hamel a rappelé que le Commissaire aux élections ne donne jamais de détails sur les résultats de ses enquêtes. Or, la députée libérale de Hamilton, Mme Sheila Copps, a bien voulu montrer au DEVOIR la lettre qu'elle avait elle-même reçue du Commissaire aux élections et dans laquelle M. Gorman explique, dans le moindre détail, chacune de ses décisions.

La lettre adressée à M. Masse est donc trop détaillée ou pas assez : ■ ou bien le Commissaire a effectivement une « preuve qui démontre la participation du ministre à une infraction » et, dans ce cas-là, il semble y avoir deux justes puisque Mme Lefebvre a été poursuivie. De plus, quel est l'intérêt public ? qui justifie de ne pas poursuivre ? (Le Directeur général des élections suggère qu'il y a bien des explications possibles : « La semaine dernière par exemple, a-t-il confié, nous avons décidé de ne pas aller en appel. À moins d'avoir à peu près toutes les probabilités, pourquoi amener la personne en Cour, pourquoi salir sa réputation, pour se faire dire par le juge qu'il n'y a pas suffisamment d'éléments de preuve ? »).

■ ou bien le Commissaire n'avait pas de preuves suffisantes — il affirme le contraire — et alors pourquoi n'a-t-il pas donné les détails de sa décision comme il le fit dans le cas de Mme Copps, ce qui aurait effectivement « blanchi » M. Masse ? Et puisque le Bureau des élections avait décidé d'émettre un communiqué, pourquoi ne pas avoir précisé qu'il n'intentait pas de poursuites « dans l'intérêt public », plutôt que de préciser qu'on « a décidé de ne porter aucune accusation », une déclaration qui, à tout le moins, porte à interprétation ?

Aussi bien les députés conservateurs que ceux de l'opposition se plaignent du harcèlement auquel ils ont fait face lors d'enquêtes semblables. 532 cas retenaient l'attention du Commissaire après l'élection de 1984. Une personne reconnue coupable d'acte illicite en vertu de la loi électorale est inapte à siéger pendant cinq ans aux Communes. Pendant l'enquête sur M. Masse, le président de l'Association conservatrice de Frontenac avait porté plainte contre le comportement des agents de la GRC. Celle-ci avait mené une enquête interne dont on ne connut jamais les résultats.

En tout, 13 accusations pour des dépenses électorales de \$ 11,228,05, et non déclarées, ont été portées en janvier 1988 contre l'homme d'affaires de Thetford, John Vincent, con-

tre le vérificateur de la campagne conservatrice dans Frontenac, Gilles Rémillard, contre Mme Lefebvre et contre Lavallin. M. Rémillard a également été accusé d'offense au Code criminel pour avoir omis de déclarer un prêt de \$ 9,000 de l'homme d'affaires John Vincent à l'organisation électorale de Frontenac.

L'affaire avait sérieusement ébranlé le gouvernement conservateur à l'époque ; celui-ci faisait face à une troisième démission de ministre depuis son assermentation un an plus tôt. M. Bob Coates et John Fraser avaient pour leur part laissé leurs portefeuilles de la Défense nationale et des Pêcheries.

« La politique a ses moments de joie et de difficulté et, dans les uns comme dans les autres, c'est important d'être soutenu par le chef de l'équipe », avait dit M. Masse au moment de son retour au cabinet, le samedi 29 novembre. « Marcel est de retour au bercail, c'est un moment de joie », avait pour sa part déclaré M. Brian Mulroney.

### ◆ Dejoie

cipé à des conférences de presse ; il y affirmait son intention de continuer la lutte pour « déchouer » le régime du général Henri Namphy qui s'est lui-même proclamé le « Mussolini des Caraïbes ». Pour M. Dejoie, il serait raisonnable de croire qu'un embargo commercial total aura raison du CNG (Conseil national de gouvernement) ; l'ex-candidat est opposé à toute intervention militaire dans son pays.

Le PAIN est membre du Comité d'entente démocratique (CED) formé des quatre principaux candidats présidentiels (Bazin, Gourgue, Déjoie et Claude) aux élections du 29 novembre dernier, annulées après les massacres perpétrés par des commandos néo-dualistes. Le CED, qui dit représenter au moins 80 % des votants potentiels, a qualifié les élections du 17 janvier de « mascarade » et lancé la consigne, largement suivie, de l'abstention.

C'est par la voie d'une lettre ouverte au général Henri Namphy que le candidat Hubert de Roceray a choisi de dénoncer « les irrégularités et les cas de fraude enregistrés à tous les niveaux », et de contester « dès maintenant toute velléité de consécration » de la victoire de Manigat. De Ronceray affirme que ceux qui ont voté pour lui n'accepteront pas que des « magouilleurs » faussent les résultats. Il avertit du « danger de guerre civile qui menace le pays ».

Le CED réclame l'annulation pure et simple de l'élection du 17, dont le gouvernement canadien a « rejeté les résultats », selon la déclaration du ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark. Le gouvernement Mulroney réexamine ses relations avec Haïti à la lumière notamment du compte rendu fait par l'ambassadeur canadien, Claude Laverdure, rentré de Port-au-Prince.

## Masse restera dans Frontenac

(M.V.) — Le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, a tenu à préciser au DEVOIR qu'il n'avait jamais été dans son intention d'abandonner les électeurs de Frontenac pour se présenter dans la circonscription de Joliette.

« La question ne s'est jamais posée : j'ai été élu dans Frontenac et j'ai l'impression d'avoir de bonnes relations avec mes électeurs », affirme M. Masse. Il ajoute avoir dit lui-même à M. Roch LaSalle, qui prenait l'initiative de lui en parler : « Roch, demande-moi pas si Joliette m'intéresse, je suis député de Frontenac et j'entends être candidat dans Frontenac, point final ! »

## 21 janvier par la PC et l'AP

- 1986 : une voiture piégée explose près du siège des Phalanges libanaises, à Beyrouth-est : 22 morts, 202 blessés.
- 1984 : décès de Johnny "Tarzan" Weissmüller, champion de nage olympique et acteur.
- 1986 : le Canada expulse trois diplomates soviétiques pour espionnage.
- 1979 : occupation du Cambodge par le Vietnam.

En cas d'urgence,  
du groupe Bogart

## Mission impossible

JEAN-FRANÇOIS DORÉ

Bonsoir Monsieur Phelps, ce groupe s'appelle Bogart, du nom d'un célèbre acteur américain qui a été l'interprète d'un film des années quarante intitulé *Casablanca*, lequel est devenu un classique de toute l'histoire cinématographique. C'est un film d'espionnage ambigu dans lequel on ne sait jamais vraiment où se situe l'amour, où se situe la loyauté et dans lequel « l'ennemi » gagne sans gagner et « le perdant » perd sans perdre.

Ce pourquoi nous nous intéressons à ce groupe c'est surtout à cause d'elle, Martine Belzile, qui a écrit les textes du groupe et qui les chante. Ses textes sont à la limite de l'observation sociale juste et de la subversion. Si quelqu'un, d'aventure, devait comprendre (et prendre au sérieux) ce que Bogart dit : On pourrait assister à la pire des prises de conscience sociale depuis *Times are a'changin* de Dylan ou *A ga dou, dou, dou* de Patrick Zabé.

Mais nous craignons également ces trois-là, Genest, Gauvin et Thibault, qui composent toutes les musiques, et qui réussissent à envelop-

per les textes de manière à les faire paraître presque anodins. Sans compter sur une excellente réalisation qui enrobe le tout comme un bonbon au cyanure. Un peu comme la confiture sur les aspirines que votre mère-grand préparait, Phelps, et pour laquelle confiture je vous remercie encore aujourd'hui.

C'est ça qui est inquiétant Monsieur Phelps. Si on prend les textes au sérieux, en les lisant pour eux-mêmes, il ne reste que peu d'espoir pour notre civilisation, notre mode de vie, particulièrement en milieu urbain et il ne nous reste qu'à mourir. Si on les prend au second degré, ce qui n'est guère mieux, ils deviennent à ce point risibles qu'il ne reste qu'un espoir : mourir de rire. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat est le même.

D'un autre côté, si l'on ne s'attache à la musique qu'au premier degré, la seule inquiétude est de savoir à quelle adresse se tient le prochain party tant elle est légère, entraînante, bien faite et correspond au goût du jour. Par contre, si l'on s'y intéresse au second degré, on veut tout de suite prendre un abonnement pour la prochaine saison de la Société de Musique Contemporaine.

Voyez le dilemme, Phelps.

Nous croyons qu'avec ces deux ingrédients qui, dans un premier temps, apparaissent comme étant innocents et inoffensifs, lorsque pris séparément, il pourrait se produire un cocktail extrêmement puissant et dangereux, dans un deuxième temps, lorsqu'ils seront réunis. À ce moment-là : qui sait ce qui pourrait advenir.

Toute une génération pourrait tout à coup commencer à se rendre compte de sa difficulté de vivre au sein de notre société, à en voir les contradictions et les conflits internes, pire : à se poser des questions sur elle. On pourrait soudain assister à des manifestations spontanées d'expression, à des choses aussi subversives que des « sit-in », des « bed-in » et voire des « out-in » ultra-radicaux d'extrême tout. L'ennemi nous guette de l'intérieur, Monsieur Phelps.

Votre mission, si tant est que vous décidiez de l'accepter, c'est de nous débarrasser de ce groupe qui, sous le couvert d'un film et d'un acteur célèbres, tente de faire de la subversion musicale de qualité, sous des couvertures de commercialisme, et de la chanson que l'on pourrait dire : « engagée », sur des rythmes entraînants. Bonne chance Monsieur Phelps.

Avant que vous n'acceptiez cette mission il faut que je vous dise cependant que vous aurez un certain nombre d'obstacles à franchir. Bogart est déjà bien connu du public québécois. Finalistes du concours « Rock Envol », en 1983, ils ont aussi été finalistes du concours « L'Empire des futures stars », en 1984. De ce fait ils se sont créés une base d'irréductibles qu'ils n'ont eu cesse d'augmenter (malheureusement à cause de leur, ou de leurs, talent(s) et qui sont même prêts à acheter leurs disques.)

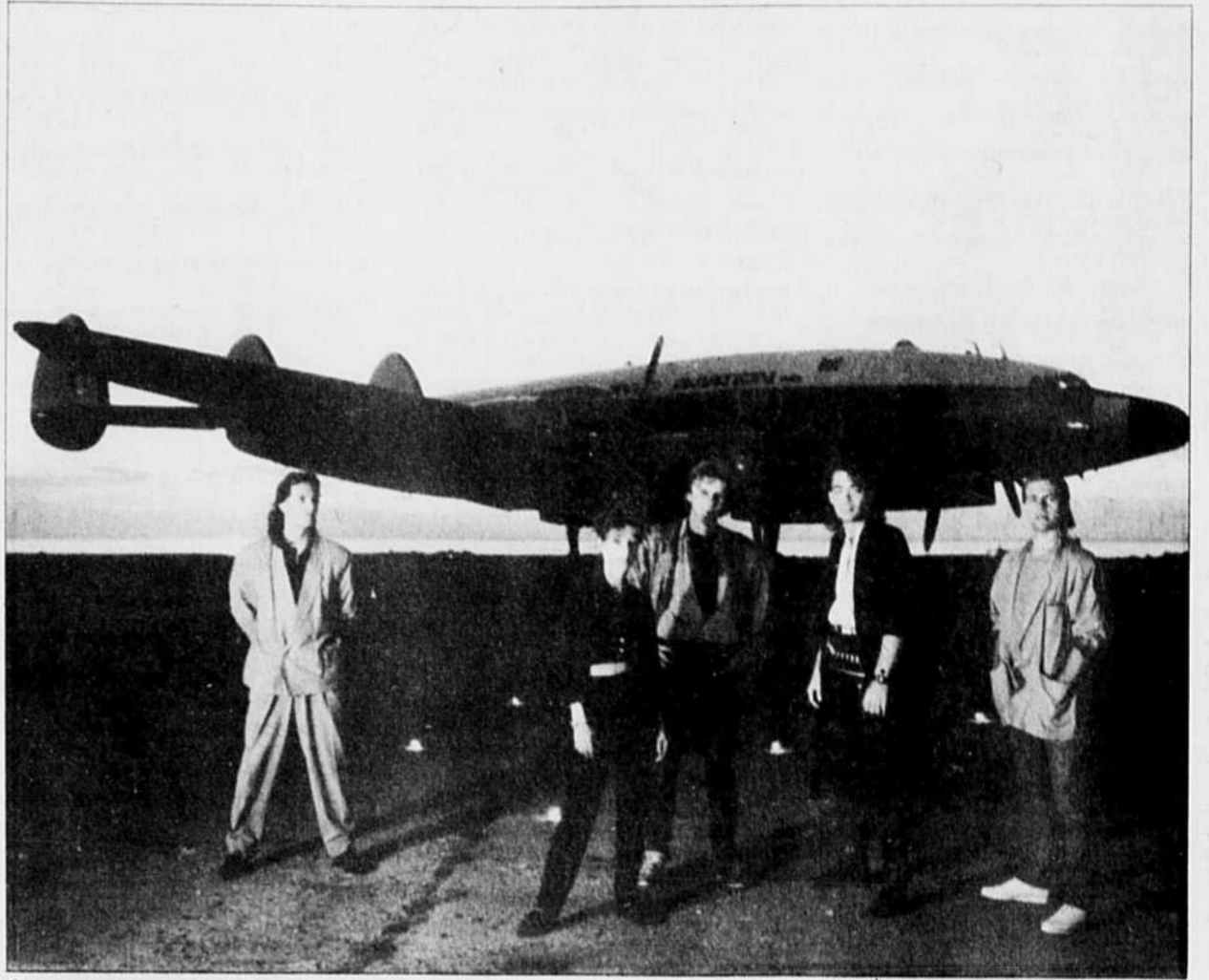
À cela je n'en veux qu'une preuve : la treizième position qu'ils occupent cette semaine au palmarès « Radioactivité » (en hausse de deux places) avec leur chanson titre « En cas d'urgence », laquelle suit leurs deux premiers succès de quarante-cinq tours — « Météorite » et « Un homme attend » — que l'on retrou-

vait dans le même palmarès il y a peu de temps, et que l'on retrouve également sur le disque.

Votre mission, Monsieur Phelps, si vous décidez de l'accepter, est de faire en sorte que l'on n'entende plus jamais parler de Bogart, de Belzile, de Gauvin, de Genest, et de Thibault. Évidemment si vous ou un des mem-

bres de votre équipe devait se faire prendre pendant cette opération, « la Direction » renierait toute appartenance à une telle entreprise. Bonne chance, Monsieur Phelps.

Cet article s'auto-détruit dans cinq secondes et pourra vous servir admirablement pour allumer votre feu de foyer. Faites vite.



Si vous acceptez la mission, vous devrez aussi mettre des noms sur ces figures, Monsieur Phelps.

La femme d'intérieur

## Comment se faire une Yvette



Marie Laberge dans *Femme d'intérieur*.

Photo Richard Lamontagne

### THEATRE

ROBERT LÉVESQUE

*La femme d'intérieur*, de Robert Ciaing, mise en scène de Martine Beaulne, Robert Ciaing et Marie Laberge. Décor et costumes d'Yvan Gaudin. Avec Marie Laberge et Martine Beaulne. Une production du Nouveau Théâtre Expérimental (NTE), à l'affiche d'Espèce libre jusqu'au 13 février.

Ceux qui iront à Espèce libre, ces jours-ci, voir ce spectacle du Nouveau Théâtre Expérimental, ne devront pas s'attendre à y voir du « nouveau » ni de l'« expérimental », mais tout au plus du « théâtre », et du plutôt moche. Après avoir vu *Marilyn*, le précédent spectacle du Nouveau Théâtre Expérimental, on se dit qu'il y a des troupes qui devraient changer de nom, parfois...

*La femme d'intérieur*, une série d'instantanés où une femme divorcée, qui arrive à la quarantaine, parle toute seule devant sa meilleure

amie, est un ennuyant essai de monologue, mollement écrit, qui s'inspire de toutes parts d'une approche étonnamment (pour Espèce libre) petite-bourgeoise; non seulement dans l'enveloppe du spectacle, qui se veut bcbg, mais surtout dans l'attitude de base de l'auteur et de sa principale interprète face au personnage proposé.

La condescendance est bien la pire des approches, au théâtre, pour créer un personnage. Celui-là qu'on nous propose, et que joue Marie Laberge avec des tics insupportables, et une assurance agaçante, est une femme qui vit dans sa maison, qui magnifie sa maison, qu'un mari a quitté, et qui, auprès d'une amie qui ne dit jamais mot (Martine Beaulne juste, elle), vit son aliénation sans vouloir la regarder. La vie est belle, se dit cette pauvre femme qui ne veut pas admettre ou voir le terrible état d'aveuglement intellectuel dans lequel elle chute...

Cette « pauvre femme », c'est ce que semblent dire et l'auteur et l'interprète (on crédite à Marie La-

berge l'« idée originale » du spectacle qu'elle a mis en scène et qu'elle joue), au sujet de cette Yvette qui coule des jours heureux entre le ménage et un goût subit de se faire tripler par une esthéticienne. Le personnage n'est pas offert, et donc sujet de théâtre; il est manipulé, et donc objet de démagogie. On s'est créé une Yvette bien pratique, en somme...

On devrait le plaindre, ce personnage démuné, selon la philosophie qui se dégage du manège pas très subtil du NTE. Au lieu de faire ce chemin pour nous, l'auteur et l'interprète auraient pu se contenter, s'ils le peuvent, de créer un personnage qui nous assaillirait, qui nous concernerait, qui s'offrirait. Et non pas un personnage qu'on veut bien offrir, à condition qu'on ne s'y trompe pas... cette femme qu'on vous montre, est une femme à plaindre...

Ajoutons à cela que Marie Laberge a une façon très particulière de jouer en scène, que certains pourront aimer, parce que c'est plein de chins d'oeil, et de facilités, comme

dans les meilleures des séances, mais que d'autres, dont moi, trouvent carrément insupportable. Au mieux, on peut croire qu'il s'agit d'une comédienne amateur qui fonce, au pire on a devant soi une actrice qui méprise son personnage, qui le surplombe, qui vous dit ce qu'il faut en penser. Bref, un désastre démagogique.

S'il n'y avait Martine Beaulne, qui joue bien le personnage de l'amie qui ne dit mot, on se demande ce qu'il y aurait à prendre dans ce spectacle d'Espèce libre, une salle qui promettrait beaucoup il y a quelques saisons, mais qui, tranquillement, s'enfonce, cette fois-ci dans le théâtre petit-bourgeois, d'autres fois dans l'esthétisme à vide, la plupart du temps dans des textes particulièrement rasant et sans aucune espèce d'audace ou de sens de l'aventure intellectuelle.

Après *Marilyn*, cette *Femme d'intérieur* n'arrange rien. On sent nettement qu'il y a un net problème d'inspiration dans l'équipe du Nouveau Théâtre Expérimental.

Devant le panel des Nobel

## Soyinka dénonce les fanatismes

PARIS (AFP) — Sida, désarmement et droits de l'homme ont été au centre, hier à Paris, de la Conférence des Prix Nobel, au cours de laquelle M. Wole Soyinka (Nigéria — prix Nobel de littérature 86) a dénoncé les fanatismes religieux et les États théocratiques dans le monde.

M. Soyinka s'est notamment élevé contre le « rôle très sinistre » de l'intolérance religieuse dans le monde, et a appelé à la « disparition des États théocratiques », en citant notamment le cas d'Israël.

De son côté, l'ancien chancelier Willy Brandt (RFA — prix Nobel de la paix 71) a exprimé le souhait de voir le processus de désarmement dégager des fonds en faveur du développement des pays du tiers monde. Il a déploré

l'absence, ces dernières années, de discussions « à des échelons suffisamment élevés sur l'interrelation entre le surarmement et le sous-développement ».

Abordant pour sa part la lutte contre le sida, M. John Vane (USA — prix Nobel de médecine 82) a proposé que la concurrence entre les sociétés pharmaceutiques fasse place à une véritable coopération pour la mise au point de médicaments :

« J'appelle l'industrie pharmaceutique à agir en 'club' et à s'unir sur une base industrielle », a-t-il dit.

La conférence, ouverte solennellement lundi par le président de la République française François Mitterrand, doit s'achever aujourd'hui.

Pour New York

## Dutoit devra peaufiner son *War Requiem*

### MUSIQUE

CAROL BERGERON

Concert gala de l'Orchestre de Montréal (OSM), sous la direction de Charles Dutoit : Zoltan Kodaly, *Psalmus Hungaricus* pour ténor, chœur et orchestre; Benjamin Britten, *War Requiem* op 66 (paroles de la « Missa pro defunctis » et des poèmes de Wilfred Owen); Sophia Larson (soprano), William Lewis (ténor), John Cheek (baryton). Chœur de l'OSM et la Chorale d'enfants de l'école FACE. Ce concert sera radiodiffusé à CBC Stereo, le 24 janvier à 14 heures, et au réseau MF de Radio-Canada, le 11 février à 20 heures. Mardi 19 janvier, à la salle Wilfrid-Pelletier.

En route vers le Carnegie Hall, où il jouera samedi et dimanche prochain, l'OSM faisait entendre deux oeuvres à grand déploiement qu'il offrira aux mélomanes new-yorkais : le *Psalmus Hungaricus*, pour ténor, chœur mixte, chœur d'enfants et orchestre, de Kodaly et le *War Requiem*, pour soprano, ténor, baryton, chœur mixte, chœur d'enfants, orgue, petit orchestre et grand orchestre, de Britten.

La qualité de ces deux ouvrages (surtout celui de Britten) et l'importance de leurs effectifs donnaient à ce concert le caractère exceptionnel d'un événement qu'il ne fallait pas manquer.

En parlant de la construction probable d'une nouvelle salle pour l'OSM, on a fait ressortir les limites acoustiques du grand vaisseau de la Place des Arts. Il n'a pas été conçu expressément pour un orchestre et il faut bien le connaître pour l'utiliser à son avantage. Seulement voilà, il ne faut pas trop lui en demander et le *War Requiem*, c'est nettement trop. Britten conjugué trois plans distincts : deux soldats (ténor et baryton) et un petit orchestre à qui est confiée l'expression personnelle — à partir des poèmes anglais de Wilfred Owen; le soprano, le chœur mixte et le grand orchestre représentent l'expression rituelle du deuil, la supplication liturgique demandant la délivrance au nom de tout l'humanité — le texte latin est celui de la « Missa

da requiem »; au fond, le chœur d'enfants et l'orgue, totalement détachés de toute vivante passion humaine, ils sont l'innocence et la pureté.

Ces trois groupes doivent se répartir dans l'espace acoustique de manière à donner du relief et de la perspective à l'ensemble. Or, placé dans les limbes des coulisses, le chœur des « anges » (les voix d'enfants) semblait beaucoup trop loin. Coincé à l'intérieur du grand orchestre, le petit ensemble souffrait d'asphyxie. Le tout manquait de couleur et som-

brait, par moments, dans une grisaille monotone.

Par leur timbre de voix, deux des trois solistes de Dutoit (le soprano et le ténor) rappelaient ceux du célèbre enregistrement dirigé par Britten lui-même (London 414 283-2). Le compositeur avait symboliquement choisi un Anglais, le ténor Peter Pears, un Allemand, le baryton Dietrich Fischer-Dieskau, et une Russe, le soprano Galina Vishnevskaya.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la diction anglaise de messieurs Lewis et Cheek (deux Américains,

au demeurant) n'avait à peu près rien de compréhensible. Si l'on ajoute encore que le soprano et le ténor n'ont pas toujours chanté juste, il ne reste plus qu'à espérer que leur prestation de fin semaine soit meilleure — ce qui ne devrait pas être tellement difficile.

Quant à l'équipe montréalaise (les chœurs, l'orchestre et Dutoit en tête), les deux concerts de mardi et mercredi les auront totalement préparés à affronter sans crainte le public et la critique de New-York.

### LA TÉLÉ CE SOIR

★ *Lance et compte*. La nouvelle série va vite, très vite : la belle Lucie est en train de laisser Lambert, Marc Gagnon prend sa retraite et Jacques Mercier veut quitter son poste d'entraîneur. Qu'est-ce qui nous reste ? Radio-Canada 20 h.

★ *Blondi et cie* reçoit Gilles Vigneault. Radio-Québec 20 h 30.

★ *L'Amérique noire*. Documentaire sur la nouvelle bourgeoisie noire aux États-Unis, alors que les pauvres sont de plus en plus confinés aux ghettos. Radio-Québec 21 h.

## Al Hall n'est plus

NEW YORK (AFP) — Le bassiste de jazz Al Hall, premier musicien noir à avoir joué dans un orchestre de théâtre de Broadway en 1946, est décédé à l'âge de 72 ans. Al Hall, qui a totalisé plus de 50 ans de carrière, est mort lundi d'un cancer du poumon à l'hôpital St-Luke Roosevelt à Manhattan, où il avait été hospitalisé le mois dernier. Jusqu'à cette date, Hall avait continué à jouer dans les boîtes de jazz du quartier de Greenwich. Alfred Wesley Hall est né le 8 mars 1915 à Jacksonville (Floride), et étudia le violoncelle et la basse espérant faire carrière dans la musique symphonique.

LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTENT

DU RÉALISATEUR DE « LA TURLUTE DES ANNÉES DURES » PRIX DE LA CRITIQUE QUÉBÉCOISE 1983

JOE BOCAN dans

# LA GUERRE OUBLIÉE

un film de RICHARD BOUTET

AVEC JOE BOCAN JACQUES GODIN

ET LA PARTICIPATION DE EUDORE BELZILE ET JEAN-LOUIS PARIS

IMAGES ROBERT VANHERWEGHEM SON YVES SAINT-JEAN MUSIQUE TOM RIVEST MONTAGE FRANCIS VAN DEN HEUVEL

PRODUCTION LUCILLE VAILLEUX POUR LES PRODUCTIONS VENT D'EST

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CONSEIL DES ARTS DU QUÉBEC DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CINÉMA DE TÉLÉFILM CANADA DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA ET AVEC LA COLLABORATION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

DÈS DEMAIN AUX CINÉMAS SUIVANTS:

BOGART 3575 Ave du PARC 344 9470

UNIVERSITÉ 958 STE CATHERINE E 949 0041

Face aux Galeries Dupuis METRO BERRI-UGAM

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## CINÉMA

**ASTRE I:** (327-5001) — Couch trip sem. 7 h 10, 9 h 10  
**ASTRE II:** — Wall street sem. 7 h, 9 h 15  
**ASTRE III:** — Return of the living dead sem. 7 h, 8 h 50  
**ASTRE IV:** — Batteries not included sem. 7 h 10, 9 h 10  
**BERRI I:** (288-2115) — Le cri de la liberté 1 h, 4 h, 7 h, 10 h  
**BERRI II:** — Dudes 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20  
**BERRI III:** Who's that girl, le film 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**BERRI IV:** — Les filles du désir 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55  
**BERRI V:** — Le club de rencontre 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
**BOGART I:** (844-9470) — Three men and a baby 7 h 15, 9 h 15  
**BOGART 2:** À bout de souffle tous les jours 7 h 30, 9 h 30  
**BOGART 3:** Fatal attraction tous les jours 7 h, 9 h 30  
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — Return of the living dead sem. 7 h 30, 9 h 30  
**BONAVENTURE II:** — Batteries not included sem. 7 h, 9 h 15  
**BROSSARD I:** (465-5906) — Toquée sem. 7 h 10, 9 h 35  
**BROSSARD II:** (465-5906) — Wall street sem. 7 h, 9 h 25  
**BROSSARD III:** Couch trip sem. 7 h, 9 h 10  
**CARREFOUR LAVAL 1:** (688-3684) — Who's that girl, le film sem. 7 h 05, 9 h 10  
**CARREFOUR LAVAL 2:** Wall street sem. 7 h 15, 9 h 45

## À SURVEILLER

Le Centre Christus organise une série de 5 cours sur le thème « L'ancien Testament : une spiritualité pour aujourd'hui » avec le père A. Leblanc, aujourd'hui de 14 h 30 et 16 h 15 au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges (Métro Côte-des-Neiges). 737-7201.

Un stage de danse vocale sera donné par Patricia Bardi les 22, 23 et 24 janvier au studio de la compagnie danse Jo Lechay (760 ave Walker). 933-4571.

Le Centre d'Accueil Émilie Gamelin et la Résidence Armand Lavergne sont présentement à la recherche de bénévoles intéressés à donner un peu de leur temps. 527-8921, poste 298.

Atelier intitulé : « Se reconnaître comme individu I » — les jeudis soirs de 19 h 30 à 22 h 30 à compter du 21 janvier au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.

Session d'apprentissage électronique à l'intention des jeunes de 11 à 15 ans débutant le 30 janvier prochain au Centre culturel Jacques-Ferron. 646-8674.

Excursion d'un jour au carnaval d'hyper de Stowe au Vermont, transport par autobus noisît et diner chez les Von Trapp le samedi 23 janvier. inscription, 681-1303.

Session « sortir de sa culpabilité » avec Léon Robichaud, thérapeute pastoral, débutant jeudi le 21 janvier au Centre 455-0830.

Atelier intitulé : « La pratique de la voie intérieure dans la vie quotidienne » avec J. Lerède et M. Vallée dimanche le 24 janvier de 9 h 30 à 17 h dans le cadre de l'Institut de Suggestologie et de Créativité. 932-5698.

Atelier donné par la bibliothèque de la Ville de Montréal : « Découvrez les genres de livres » le mercredi 27 janvier à la Bibliothèque Rosemont, inscription obligatoire. 872-4701.

Les femmes de la région métropolitaine éprouvant des difficultés à trouver un emploi peuvent faire appel à l'Enjeu, intégration des femmes au travail. 849-3745.

Le CLSC St-Léonard annonce l'ouverture d'une clinique jeunesse afin de ré-

pondre aux besoins des 12 à 17 ans les lundis et jeudis avec ou sans rendez-vous (6025 Jean-Talon E.). 252-1030.

Table ronde sur les femmes artistes de Montréal des années 50, parallèlement à l'exposition en cours, aujourd'hui à 14 h à la Galerie d'art Concordia (1455 de Maisonneuve E.). 848-4750.

L'Ass. médicale pour l'Amérique latine et les Caraïbes organise une journée de discussion ayant pour thème : « État, pouvoir et santé » le vendredi 22 janvier à compter de 8 h 30 au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 272-7519.

Séminaire d'économie appliquée sur les « Effets de la protection du marché domestique sur les exportations non traditionnelles péruviennes » avec Petr Hanel aujourd'hui à 15 h au H.E.C., salle 3030. 340-6456.

Sessions d'introductions à : « Y-control du stress » aujourd'hui de 17 h 30 à 19 h 30 au YMCA Centre-ville (1450 Stanley). 849-8933, poste 712-732.

Le CLSC Longueuil O. offre aux femmes une série de 10 rencontres dans le but de mieux se connaître à travers leur sexualité, le mercredi après-midi (13 h 30 à 15 h 30) débutant le 3 février (1972 Ch. Chamblay). 651-9830, avant le 23 janvier.

Atelier de 15 heures sur le couple et la sexualité donné par Monique Tremblay, psychologue et Guy Lapierre, thérapeute conjugal les mercredis soirs du 27 janvier au 24 février. inscription immédiate au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.

Le Centre des femmes de Verdun offre plusieurs cours tels : détente, autonomie affective, marché du travail etc., les inscriptions se font du 13 au 22 janvier (9 h à 17 h), le 14 et 21 jusqu'à 21 h (3993 Wellington). 767-0384.

Le Centre de Yoga Hélène Beauchamp tient ses journées d'accueil aujourd'hui de midi à 18 h afin de permettre une entrevue personnelle (et un cours de yoga gratuit) lors de l'inscription (2124 Drummond, 2e étage). 351-2856.

Soirée libre dès 19 h 30 ce soir au Caf-Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

**CINÉPLEX I:** (849-4518) — Full metal jacket 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30  
**CINÉPLEX II:** — Dirty dancing 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45  
**CINÉPLEX III:** — Les yeux noirs 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25  
**CINÉPLEX IV:** — Chronique d'une mort annoncée 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45  
**CINÉPLEX V:** — Apiculteur 1 h 10, 3 h 30, 7 h 20, 9 h 40  
**CINÉPLEX VI:** — Septembre 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**CINÉPLEX VII:** — Le chant des sirènes 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**CINÉPLEX VIII:** — Toquée 1 h 15, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 40  
**CINÉPLEX IX:** — Throw momma from the train 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — Full metal jacket sem. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25  
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — Danse lascive sem. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
**COMPLEXE DES JARDINS I:** (288-3141) — La vallée tantôme 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 40  
**COMPLEXE DES JARDINS II:** — Au revoir les enfants 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**COMPLEXE DES JARDINS III:** — Sous le soleil de Satan 1 h 45, 3 h 40, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45  
**COMPLEXE DES JARDINS IV:** — Barfly 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest Bue. Dorchester, Mtl (283-8229) — Si seulement La poursuite du bonheur 19 h  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878)  
**CRÉMAIE:** (388-4210) — Toquée sem. 7 h 10, 9 h 25  
**DAUPHIN I:** (721-6060) — Le dernier empereur sem. 2 h, 5 h, 8 h  
**DAUPHIN II:** — Un zoo la nuit 1 h 30, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45  
**DORVAL I:** (631-8587) — Empire of the sun sem. 8 h

## SUR SCÈNE

**L'AIR DU TEMPS** 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h. 30 — Jacques Lelonde Quartet, du 20 au 24 janv.

**BAR JAZZ 2080:** 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — Jazz du jeu. au sam. à 22h. — Jazz le dim. à 21h 30.

**BAR LES JOYEUX NAUFRAGES:** 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h. — Le 26 janv. Daniel Bustamante, bossa nova

**BAR TERRASSE:** 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h 30.

**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les Lundis, sessions d'improvisation à 19h. — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h., mar. 20h à 01h., mer. au ven. 17h à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h. — Live Jazz avec le trio de Claude Foisly, mer. de 12h. à 14h.

**LE BIJOU:** 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h. — Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22h., 3 spectacles par soir

**BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily. À compter de 18 h du mer. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin

**BISTRO-BAR BLUES CLAIR:** 901 est boul. Maisonneuve, Montréal — 5 à 8 h mer. et ven. avec Robert Gélinas, pianiste, et invités — Le 22 janv. Hervé Senni, guitare

**CAFÉ DE LA PLAGE:** PDA Montréal (842-2112) — La Musica Deuxième — de Marguerite Duras, m. en s. Daniel Roussel, du 13 au 27 janv.

**CAFÉ-THÉÂTRE LE FAUX BOURGEOIS:** 550 rue Poupart, Montréal (526-4552) — « Visoin, voisines » de Christian Bédard, théâtre La Rue/Montréal, m. en s. Luc de Larroche, les 21-22-23-28-29-30 janv. à 20h.

**CAFÉ THÉLÈME:** 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Bill Tracey Jazz Quartet, les 22-23 janv. à 21h 30.

**CAFÉ TIMÉNÉS:** 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — 5 à 8 tous les jours — Ethos Trio, le 21 janv. à 22h.

**LA CAGE AUX SPORTS:** 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy George, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

**CENTRE CALIXA-LAVALLÉE:** 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (524-8838) — Le Théâtre De L'œil présente « Coeur à cœur » spectacle de marionnettes, le 23 janv. à 15h., le 24 janv. 13h et 15h.

**LA CHACONNE:** 1202 ouest Ontario, Montréal (843-8620) — Spectacle de danse folklorique avec Sonia Del Rio, et Michael Laucke, guitariste, les 22-23 janv. à 21h.

**CLUB BALATTOU:** 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les mardis soirs, Boucbar Diablaté, folklore africain, à 22h 30.

**CLUB G.M.:** 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h. — Happy hours de 17h. à 21h.

**CLUB MILES:** 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30.

**ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE:** 360 est rue Laurier, Montréal (525-2072) — Studio André-Pagé. L'atrium présente « L'imprévisible » texte de Guy Beausoleil, m. en s. Louise Lemieux, du 13 au 23 janv. du mar. au dim. à 20h.

**ESPACE GO:** 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 20 janv. au 14 fév. du mar. au dim. 20h 30.

**ESPACE LIBRE:** 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre expérimental présente « La femme d'intérieur » texte de Robert Claing, m. en s. Martine Beaulne, Robert Claing et Marie-Louise, du 19 janv. au 13 fév. du mar. au ven. 20h 30, sam. 17h. et 20h 30.

**LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES:** 97 est Ste-Catherine, Montréal — Three O'Clock Train, le 21 janv.

**FAMOUS PLAYERS**

LE NOUVEAU PROGRAMME DE FILMS PUBLICITAIRES.

LA PUBLICITÉ 87,ÇA CHANGE LE MONDE...OU PRESQUE

UNIVERSITÉ 858 STE CATHERINE E 849 0041

Face aux Galeries Dupuis METRO BERRI-UQAM

ven 7:00-9:30 sam dim 1:30-4:00-7:00-9:30

3e PARTIE **LE VOYAGE**

**BOGART** samedi dimanche 4:00

... et en anglais samedi dimanche 1:00

« Ce film aura marqué dans l'histoire un tournant décisif, comme CITIZEN KANE en 1940. — François Truffaut »

avec **JEAN-PAUL BELMONDO** Le Premier Film de **JEAN-LUC GODARD**

**A BOUT DE SOUFFLE**

ven 7:30-9:30 sam dim 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

**DORVAL II:** Eddy Murphy raw tous les jours 7 h 15, 9 h 15  
**DORVAL III:** For keeps tous les jours 7 h, 9 h 20  
**DORVAL IV:** Overboard tous les jours 7 h 15, 9 h 30  
**DÉCARIÉ I:** (341-3190) — Broadcast news sem. 7 h, 10 h  
**DÉCARIÉ II:** — Cough trip sem. 7 h 30, 9 h 45  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — Moonstruck tous les jours 7 h 10, 9 h 30  
**FAIRVIEW II:** — Three men and a baby 7 h 05, 9 h 10  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230) — Wall street 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 2:** — Cry freedom 2 h, 5 h, 8 h  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 3:** — Sleeta 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 4:** — Dudes tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — Kenny tous les jours 7 h 20, 9 h 25  
**GREENFIELD 2:** — 3 hommes et un bébé tous les jours 7 h, 9 h 10  
**GREENFIELD 3:** — Le dragueur tous les jours 7 h, 9 h  
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — Empire of the sun 1 h, 4 h, 7 h, 10 h  
**JEAN-TALON:** (725-7000) — Who's that girl, le film sem. 7 h 10, 9 h 15  
**KENT I:** (489-9707) — For keeps tous les jours 7 h 15, 9 h 30  
**KENT II:** Nuts tous les jours 7 h, 9 h 20  
**LAVAL I:** (868-7776) — Empire of the sun sem. 8 h  
**LAVAL II:** — 3 hommes et un bébé tous les jours 7 h 05, 9 h 25  
**LAVAL III:** — Overboard tous les jours 7 h, 9 h 30  
**LAVAL IV:** — Liaison fatale sem. 7 h 10, 9 h 40  
**LAVAL V:** — Kenny tous les jours 7 h 15, 9 h 30

**LAVAL 2000 I:** (687-5207) — Piles non comprises sem. 7 h, 9 h 05  
**LAVAL 2000 2:** Danse lascive sem. 7 h 35, 9 h 30  
**LOEWY I:** (861-7437) — Good morning Vietnam 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45  
**LOEWY II:** — Moonstruck 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 30  
**LOEWY III:** — Nuts 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20  
**LOEWY IV:** — Planes, trains and automobiles 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25  
**LOEWY V:** — Sammy and Rosie get laid 12 h 20, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15  
**LE MILIEU:** Montréal (277-5711) — Ake and his world 7 h — Sadhana 9 h  
**OUIMETESQUE:** (525-8600) — Les vacances de M. Hulot 7 h 15 — Impasse 7 h 15 — La nuit des juges 7 h — De l'autre côté de minuit 9 h — Good morning Babylon 9 h 15 — Persona 9 h 30  
**PALACE I:** (866-6991) — For keeps 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20  
**PALACE II:** — Eddy Murphy raw 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
**PALACE III:** — Overboard tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30  
**PALACE IV:** — Running man tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45  
**PALACE V:** — Weeds tous les jours 7 h, 9 h  
**PALACE VI:** — Fatal attraction 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h  
**LE PAPINEAU:** Montréal — **PARADIS I:** (354-3110) — Piles non comprises sem. 7 h 10, 9 h 10  
**PARADIS II:** — C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand sem. 7 h. — Danse lascive sem. 8 h 45  
**PARADIS III:** — Toquée sem. 7 h 10, 9 h 20  
**PARALLELE:** (843-6001) — **PARIS I:** — Kenny tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25  
**PARIS II:** — Liaison fatale 4 h 40, 7 h 10,

**LE GRAND HÔTEL:** 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine, les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

**HÔTEL MERIDIEN:** 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

**HÔTEL QUATRE SAISONS:** 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

**HÔTEL REINE ELIZABETH:** 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Folies folios » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h à 22h 30.

**LA CROISSETTE:** 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h.

**LA LICORNE:** 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — Le Théâtre La Rallonge présente « Le syndrome de Gézanne » de Normand Cañac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 6 au 30 janv. du lun. au sam. à 20h 30.

**LE PUZZLES-SCÈNE:** 3625 ave du Parc, Montréal — « A...my name is Alice » m. en s. Joan Austen, du mar. au dim. 20h., les ven. 20h. et 22h 45.

**LE POINT DE VUE:** 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

**LE PORTAGE:** Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Groupe Late Night en spectacle du lun. au sam. à compter de 21h 30.

**L'IMPROMPTU:** 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 19h.

**MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE:** 3755 Botrel, Montréal (872-2157) — « Circuit fermé » présentation du Théâtre de l'Atrium, le 21 janv. à 19h.

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL:** Auditorium Maxwell-Cummings, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (849-4046) — Le Kenny Wheeler Quartet, en concert, Tim Brady, guitariste, Don Thompson, basse, Claude Ranger, batterie, Kenny Wheeler, trompette et flûgehorn, le 21 janv. à 20h 30.

**PIPS CLUB DE BACKGAMMON:** 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) — Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h. — Tournoi de backgammon, les mer. à 19h 30.

**RESTAURANT LES SERRES:** 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée.

**RESTAURANT ZHIVAGO:** 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h. — Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h 30 à 23h.

**LES BLEUS AU CŒUR**

Un film de Suzanne Guy

EN FILME SUZANNE GUY

DISTRIBUITS - LES FILMS DE CRÉPUSCULE INC.

LES PRODUCTIONS DU VERSEAU INC.

du 22 au 28 janvier

**MILIEU**

5380, boul. Saint-Laurent, Montréal

(514) 277-5789

**8 h 40 — Cendrillon** 1 h, 3 h  
**PARISIEN III:** — 3 hommes et un bébé 12 h 20, 2 h 40, 4 h 45, 7 h, 9 h 10  
**PARISIEN IV:** — Le dragueur 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**PARISIEN V:** — Baby boom tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 30  
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — Piles non comprises sem. 7 h, 9 h 15  
**PLACE LONGUEUIL II:** — Who's that girl, le film sem. 7 h 30, 9 h 30  
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — Cough trip tous les jours 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h, 9 h 20  
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — Return of the living dead 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — Throw Momma from the train 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40  
**PLACE DU CANADA:** (861-4549) — Last emperor sem. 2 h, 5 h 30, 8 h 30  
**SAINT-DENIS I:** (849-4211) — Piles non comprises 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 15  
**SAINT-DENIS II:** — C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand 12 h 40, 2 h 45, 5 h — La rue 7 h 10, 9 h 25 — mer. 9 h 25  
**UNIVERSITÉ:** Mtl — La publicité 87, ça change le monde ou presque sem. 7 h, 9 h 30  
**VERSAILLES I:** (353-7880) — 3 hommes et un bébé tous les jours 7 h 15, 9 h 30  
**VERSAILLES II:** — Kenny tous les jours 7 h 15, 9 h 30  
**VERSAILLES III:** — Le dragueur tous les jours sem. 7 h 25, 9 h 25  
**VERSAILLES IV:** — For keeps tous les jours 7 h 15, 9 h 30  
**VERSAILLES V:** — Liaison fatale sem. 7 h 10, 9 h 40  
**VERSAILLES VI:** — Planes, trains and automobiles tous les jours 7 h 20, 9 h 25  
**WESTMOUNT:** (931-2477) — Good morning Vietnam 7 h 10, 9 h 30  
**YORK:** (937-8978) — Three men and a baby 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

**RISING SUN:** 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (875-6795) — Paul Arthur and Raisin Cain, le 21 janv.

**SALLE CALIXA-LAVALLÉE:** 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (527-4198) — Tête Rouge Productions présente « Le bouc » de Rainer Werner Fassbinder, m. en s. Hervé Guay et Suzanne Léveillé, du 28 janv. au 21 fév. du lun. au dim. à 20h 30.

**SALLE POLLACK:** 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Concert de l'Ensemble à Vent, et le McGill Concert Band, le 21 janv. à 20h.

**SALLE TUDOR:** Maison Ogilvy, 1307 ouest Ste-Catherine, Montréal — Les Chambistes de Montréal en concert, oeuvres de Mozart, Britten et Schubert, le 21 janv. à 20h.

**STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ:** UQAM, 1455 St-Denis, Montréal — La Société de Musique Contemporaine du Québec présente « Cirque Musical » le 21 janv. à 20h.

**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 Papineau, Montréal (525-1211) — Le Pool présente « La bouche du ciel » conception de Suzanne Lantagne, m. en s. Roger Blay, du 13 janv. au 6 fév. du mar. au sam. 20h 30, le dim. à 15h.

**THÉÂTRE CENTAUR:** 453 St-François-Xavier, Montréal (286-3161) — « Vassa » de Maxim Gorky, du 5 au 31 janv.

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest Ste-Catherine, Montréal — Théâtre « de Racine », dans une m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 12 janv.

**THÉÂTRE DENISE-PELLETIER:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « La ménagerie de verre » de Tennessee Williams, m. en s. Michèle Maguy, du 21 janv. au 27 fév. les ven. et dim. à 20h 30.

**THÉÂTRE PORT-ROYAL:** PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Vice et Versa » de Ray Cooney, du 5 janv. au 6 fév., sem. 20h., sam. 17h et 21h.

**THÉÂTRE LE QUAT' SOUS:** 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Névrose à la carte » de l'auteur américain Christopher Durang, adaptation Jean-Pierre Bergeron, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 12 janv. au 6 fév.

**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « La cerisaie » d'Anton Tchekhov, adaptation Roland Lapage, m. en s. Guiltermo de Andrea, du 20 janv. au 20 fév. du mar. au ven. 20h, sam. 17h et 21h, dim. 15h.

**THÉÂTRE DE LA VIEILLE:** 1371 est Ontario, Montréal (526-7288) — « Une mouche dans un verre de coke » création de Clémence Simard et Martin Faucher, m. en s. Diane Oumet, du 12 au 31 janv. du mar. au dim. à 20h 30.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:** 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B-84 — Concert-démonstration de Bandoura, présenté par Victor Mishalov, le 21 janv. à 16h 30

**THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES:** 614 Marie-Victorin, Verchères (583-5232) ou (1-800-363-9850) — « Le baron de Crac » avec Réjean Wagner, les ven. et sam. 22-23 janv. à 21h.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Québec — Le Théâtre du Trident présente « Les Fridolinades » de Gratien Gélinas, à compter du 12 janv.

**PALAIS MONTCALM:** Québec — « Les Fridolinades » de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 12 janv. au 6 fév. du mar. au sam. à 20h.

Un film de Stanley Kubrick

**FULL METAL JACKET**

EN VERSION FRANÇAISE

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

CINÉMA DE MAISONNEUVE 285-4518

OMEGA MONTRÉAL

2665 CH. CHAMBLAY 647-1122 1584 MT. ROYAL E. 521-7870

## TELEVISION

<b>2 CBFT</b> 12.00 Première édition 12.15 Les démons du midi 13.15 Au jour le jour 14.15 Cinéma « La légion saute sur Kolwezi » - fr. 80 avec Giuliano Gemma, Pierre Vanneck et Mimsy Farmer 16.00 Félix et Ciboulette 16.30 L'intrigue 17.00 D'une série à l'autre « Châteauval » Montréal ce soir	<b>12.45</b> A cœur ouvert <b>13.15</b> Cinéma d'après-midi « La fête au harem » amér. 65 avec Elvis Presley, Mary Ann Mobley et Fran Jetties 15.15 Babillard 15.30 La bande à nimée 16.00 La croisière s'amuse 17.00 De bonne humeur	<b>15.30</b> La gestion au féminin <b>16.00</b> Le magazine <b>17.00</b> Faune nordique <b>17.30</b> Maya l'abeille <b>18.00</b> Passe-Partout	<b>53 QUATRE SAISONS (câble 5)</b> 12.00 Les Pierrafeu 12.30 Le grand journal 13.00 Marguerite et compagnie 14.00 Les P'tites vues « Jamais le dimanche » gr. 1960 avec Jules Dassin, Melina Mercouri et Georges Fondas 16.00 La fourchette d'or 16.30
--	--	--	---

# LE PLEIN AIR

## Ski alpin au Mont-Orford

ROBERT CHOQUETTE

Vu de loin le massif paraît imposant. Flanqué de chaque côté des monts Giroux et Alfred-Desrochers, le mont Orford domine du haut de ses 853 mètres le cœur de l'Estrie et, plus particulièrement, ce qu'il est désormais convenu d'appeler la station touristique Magog-Orford. Pêche blanche sur le lac Memphrémagog devant la plage de la pointe Merry, ski de randonnée sur les sentiers du Parc du Mont-Orford et, bien sûr, ski alpin à la station de Mont-Orford, telles sont les principales activités qui réjouissent les amateurs de plein air dans cette région.

Située à seulement 75 minutes du pont Champlain la Station touristique internationale Mont-Orford propose un vaste choix de pistes (on en compte 33) aménagées sur les trois versants nord-est du massif. Du sommet principal au pied des pentes, la dénivellation de 540 mètres place le centre de ski au troisième rang au Québec, après Mont-Tremblant et Mont Sainte-Anne.

On a fait des investissements considérables à la station depuis 1984, soit environ \$ 10 millions. Les résultats sont tout à fait remarquables.

En effet la capacité horaire des huit remontées mécaniques est passée à 9.600 skieurs et c'est maintenant 80 % du domaine skiable qui bénéficie de l'enneigement artificiel. Pour ce qui est de la nouveauté, c'est certainement le chalet fraîchement bâti qui surprend le plus les habitués de l'endroit. « Fonctionnel », disent les pragmatiques; « authentiquement horrible », soupirent les nostalgiques des belles constructions montagnardes. On déplore particulièrement le curieux aménagement des guichets qu'il serait bien commode de protéger d'un auvent!

Qu'importe! On a tôt fait d'oublier qu'il neigeait dans le porte-monnaie au moment de payer le laissez-passer alors qu'on est confortablement assis dans les « chaises du ciel », le télésiège double qui mène au sommet principal.

Du haut de la montagne le regard embrasse toute la région. Vers le sud, s'étire le lac Memphrémagog, filiforme et argenté. Vers l'ouest, les monts Sutton, Glen et Brome se découpent sur l'horizon. Tout autour les épinettes rabougries croulent littéralement sous le poids de la neige immaculée, figées tel des sculptures vivantes. En altitude et surtout par grand vent, le tour d'horizon est vite fait. Le froid mordant vient à bout des tenues les plus isolantes et c'est les membres un peu raides qu'on s'engage dans la première descente.

Naturellement on sélectionne toujours les pistes selon son degré d'habileté en ski. À Orford, on peut choisir parmi un large éventail de pistes. De façon générale, on rencontre un plus grand nombre de pistes considérées comme « faciles » sur le mont Giroux, « difficiles » sur le mont Alfred-Desrochers et « très difficiles » sur le mont Orford. Selon l'orientation du vent, on choisit les pistes à l'abri puisqu'il se trouve toujours une face moins exposée aux intempéries,

grâce à la disposition en cirque des trois montagnes.

Pendant la période des Fêtes, on s'est plaint du manque de neige dans les Cantons. Bien qu'à la station de ski on fabrique sans relâche de la neige artificielle et qu'on travaille mécaniquement les pistes, plusieurs segments de pistes étaient encore impraticables. Il est à noter qu'on skie encore sur la neige naturelle sur le mont Alfred-Desrochers. Malheureusement il n'est pas encore possible de prolonger la journée de ski en soirée, faute d'éclairage. On se console en songeant que la région est richement pourvue en restaurants, bars et auberges. La capacité d'hébergement de la région immédiate atteint près de 4.000 places.

Le laissez-passer quotidien coûte \$ 26 ou \$ 19 la demi-journée. Il est suggéré aux personnes qui désirent renouer avec le ski alpin après quelques années d'arrêt, de suivre quelques leçons à l'école de ski. On en profite pour essayer de nouveaux équipements et, accompagné d'un moniteur, on part à la découverte des pistes du centre. Une ou deux heures suffisent pour retrouver les vieux réflexes et tout le plaisir du ski alpin. Les leçons privées coûtent \$ 16 l'heure par personne. Pour la location d'un équipement complet de ski, il faut compter \$ 20 la journée.

De nombreux adeptes de la région préfèrent se présenter à la station de ski dès l'ouverture le matin. Les pistes sont alors impeccables, libres de bosses et de surfaces glacées qui apparaissent inévitablement durant la journée. On peut skier bien gentiment sans se préoccuper des autres et sans avoir à faire la queue près des télésièges. Que faut-il de plus pour se prendre à aimer l'hiver?

\*\*\*  
Les petites nouvelles du plein air.  
On obtient les conditions de ski (alpin et fond) qui prévalent dans les centres des Laurentides, de l'Estrie



Photo Mont Orford

Située à seulement 75 minutes du pont Champlain, la Station touristique internationale Mont-Orford propose un vaste choix de 33 pistes aménagées sur les trois versants Nord-Est du massif. La dénivellation de 540 mètres place le centre de ski au troisième rang au Québec, après Mont-Tremblant et Mont Sainte-Anne.

et de Québec en rejoignant Info-ski CKOI au (514) 766-5631.

Il ne faut pas oublier de vérifier le bon fonctionnement des fixations de ses skis avant utilisation en faisant jouer les butées à la main. Ceci est particulièrement important au terme d'un déplacement sur la route. Les fixations gèlent et s'encrassent facilement.

★  
Contrairement à ce qu'on prétend dans une nouvelle revue de ski alpin distribuée au Québec, le code de la route du Québec n'interdit pas le

transport des skis à l'intérieur d'une voiture. Au Bureau de sécurité routière, on stipule tout au plus que les skis ne doivent pas nuire à la visibilité du conducteur.

★  
La Semaine nationale du ski se déroule du 23 au 31 janvier. Différentes activités visant à encourager la pratique des sports se dérouleront dans les centres de skis, sous le thème *Ski pour la vie*.

**À Magog, une bonne adresse**

**l'Auberge de l'étoile**

Ski alpin ou de randonnée. Village de pêche blanche et patinoire sur le lac. Demi-pension p.p., occ. double: fin de sem. \$128, 3 jrs \$190, 5 jrs \$314.

Brunch des gastronomes le dimanche. Téléphonez sans frais. 1-800-567-2727 (819) 843-6521 1133 Principale, O. Magog, Qc J1X 2B8

# À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

<p><b>ESTRIE</b></p> <p><b>Auberge Loft Acres</b> Country Inn</p> <p>Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux hôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Ski de fond, Irroineau. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés. 514-263-3294, West Brome, QC JOE 2P0.</p>	<p><b>LAC BEAUPORT</b></p> <p><b>AUBERGE QUATRE TEMPS:</b> À 15 minutes du centre-ville de Québec sur les rives du lac Beauport. <b>FORFAIT SANTE:</b> 69,50\$ pp/pj, occ. double incluant tous les repas, 2 heures de soins, taxes et pourboires. <b>FORFAIT AFFAIRE:</b> 58\$ pp/pj occ. double, incluant 3 repas, salle de réunion, pause café, matériel didactique, taxes et pourboires. Piscine intérieure, sauna. Condos. 418-849-4486; 1-800-463-1588.</p>	<p><b>CHARLEVOIX</b></p> <p><b>AUBERGE LA PIGNORONDE:</b> Auberge de montagne avec vue sur le Saint-Laurent, Baie-Saint-Paul, de l'île aux Coudres. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférence et de jeux. Demandez notre forfait ski alpin, 2 nuits, 3 jrs incluant 2 soupers, 2 déjeuners plus 1 billet de ski alpin par personne au Massif ou au mont Sainte-Anne (au choix) et votre billet sera réservé par l'auberge. 179\$ p. pers. occ. dble. Le forfait 5 nuits 6 jrs est aussi disponible. La pleine nature sur un plateau, salle à manger, piscine intérieure, bar détente, magnifique panorama de la région. Autres forfaits disponibles: 1-418-435-5505, 1-800-463-5250, 1-800-361-6162, de Mt (514) 861-2821.</p>
<p><b>AUBERGE DE LA VOLIÈRE:</b> En bordure du lac Brome, au cœur des principales stations d'hiver (Bromont, Sutton, Orford et Owl's Head). Offrez-vous un séjour gastronomique dans une ambiance de détente et de calme, à partir de 45\$ p.p. / jour, occ. d., P.A.M. (avril, mai, juin). (514) 243-6408.</p>	<p><b>QUÉBEC</b></p> <p><b>FORFAIT SKI, FORFAIT NEIGE MANOIR DU LAC DELAGE</b> Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissades avec remontée mécanique, descentes en pneumatiques. Centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. Forfait de ski (2, 3 ou 5 jours) incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et laissez-passer au centre de ski Stoneham, taxe et service inclus. Forfait neige incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service inclus. Réservations: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551</p>	<p><b>AUBERGE LES SOURCES</b> Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Digne des charmes de Charlevoix. 8, rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc. GOT 1M0 (418) 665-6952</p> <p>Forfaits: **** Basse saison à partir de 50\$ Haute saison à partir de 60\$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus)</p>
<p><b>AUBERGE HATLEY:</b> Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne RELAIS &amp; CHATEAUX. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 175\$ p.p. Ski de fond à partir de l'auberge. Ski alpin à proximité. C.P. 330 North Hatley JOB 2C0 819-842-2451</p>	<p><b>AUBERGE LOUIS-HÉBERT:</b> Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50\$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5 418-525-7812</p>	<p><b>BAIE SAINT-PAUL</b> Les meilleurs prix sur forfait-ski dans Charlevoix. 65\$ par jr. par pers. souper, coucher, déjeuner et ski inclus, au Massif, Mont Ste-Anne ou Grand Fonds. Confort, cuisine gastronomique, bar et restaurant-dansant. 418-435-3910</p>
<p><b>Auberge Ripplecove Inn</b> Une charmante Auberge nichée sur les rives du lac Massawippi. Chambres et suites de réve avec vue sur le lac; quelques-unes avec balcon, foyer et bain tourbillon. De la porte d'entrée à l'Auberge, 3km de piste de ski de randonnée, balise et entretenue. Patinoire éclairée sur le lac, pêche sur glace. Randonnée de traîneau. Les centres de ski alpin, Orford, Owl's Head et Jay Peak (VI) à proximité. Cuisine Française renommée. Forfait Week-End à partir de 135\$ pp occ. double. Forfait 5 nuits à partir de 315\$ P.A.M. **** Soupers, déjeuners, taxes et pourboires inclus. CP 246 Ayer's Cliff, Qc JOB 1C0. 819-838-4296</p>	<p><b>LAURENTIDES</b></p> <p><b>La Campanine</b> Dans un site enchanteur, sur le bord de la rivière du Nord, à 5 km du centre de Ste-Agathe, venez goûter aux charmes discrets de notre superbe maison de campagne. Chambres décorées chaleureusement à partir de 27,50 \$ occ. double. Salles de réunions, suite disponible et repas sur demande. Excellents forfaits disponibles. Magnifique salle de banquet pour 30 à 80 personnes, située dans une ancienne chapelle. 1592, route 328, Ste-Agathe autoroute 15 sortie 89 1 mille vers St-Donat RÉSERVATIONS: 1-819-326-7673</p>	<p><b>Les Auberges Romantik du Québec</b></p> <p><b>AUBERGE DES 3 CANARDS</b> Pointe-au-Pic Charlevoix (418) 665-3761 Chaleur, Gîte et Fine Cuisine</p>
<p><b>la Cheviotte</b> Boutique Campagnarde, sur une route enchantée à trois minutes de Sutton. L'ambiance confortable de qualité que nous importons d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et du Pays de Galles. Chaudais, vestes cardigan, marinières, casquettes à carreaux, chapeaux tweed, foulards et houlettes authentiques. De 10h à 5h tous les jours. Chemin Academy-Élie, SUTTON (1-514-539-3428)</p>	<p><b>Cattle's Tremblant Club</b> Situé sur les rives du majestueux Lac Tremblant, L'AUBERGE CATTLE'S vous offre son nouveau concept vacances/été. Découvrez le confort d'un condominium de grand luxe, profitez de nos nombreux sports et activités offerts sans supplément et appréciez notre cuisine renommée. Tellement plus qu'une simple chambre d'Hôtel! Mont-Tremblant, Québec, J0T 1Z0 (819) 425-2731</p>	<p><b>Auberge la maison Otis</b> 28 chambre toutes catégories, salle à manger réputée, classifiée 4 fleurs de lys et 4 fourchettes, piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Située au centre du domaine skiable de Charlevoix (Sainte-Anne, Grand-Fonds, Petite Rivière) Forfait de ski, 23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255</p>
<p><b>AUBERGE DOMAINE MONT JOYE:</b> Authentique auberge traditionnelle d'environ 800 acres de nature inviolée. Région de lacs et de montagnes où tous les sports sont à l'honneur. Célèbre collection Gaby d'objets d'art, sculptures, bas-reliefs, 20 chambres pour accueillir couples, conventions, groupes organisés. Souper à la chandelle auprès de l'âtre. Banquet 200 couverts. Théâtre 160 places. Ski alpin, ski de randonnée, chalets avec foyers. North Hatley — Autoroute 10 — Sortie 21. 819-842-8309.</p>	<p><b>HOTEL L'ESTÉREL:</b> Le joyau des Laurentides à 1 heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de lys, Hôtel L'Estérel est le centre de villégiature par excellence au Québec. Centre sportif et piscine intérieure, boutique de ski, programme complet d'activités. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tél.: (514) 228-2571</p>	<p><b>Auberge des Peupliers</b> Une ambiance chaleureuse, une excellente cuisine raffinée, décor enchanteur, salle de jeux, bain tourbillon et sauna, ski alpin ou de randonnée, salle de réunion. Cap à l'Algie, Comté de Charlevoix (418) 665-4423</p>
<p><b>AUBERGE LE FALOT:</b> Auberge de 17 chambres en bordure du lac d'Argent. Vue superbe du mont Orford, situé à 15 minutes de l'auberge. Brunch le dimanche, excellente cuisine. Forfait à partir de 50\$ pp/pj, occupation double, P.A.M. CP 194, chemin du lac d'Argent, Eastman JOE 1P0 (514) 297-3566</p>	<p><b>ÎLE-AUX-COUDRES</b></p> <p><b>HÔTEL CAP-AUX-PIERRES:</b> 98 unités, le confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: demandez notre forfait évason. 2 nuits, 3 jours incluant 2 soupers la chambre pour 2 nuits et 2 déjeuners. À partir de 99\$ p.p. occ. double. Surplombant le majestueux St-Laurent, fine cuisine, atmosphère chaleureuse, piscine intérieure, bar-salon, etc. Autres forfaits disponibles: 1-418-438-2711, 1-800-463-5250, 1-800-361-6162, de Mt (514) 861-2821.</p>	<p><b>FORFAITS DE SKI ALPIN DISPONIBLES</b> Hébergement: **** Cuisine: **** ST-SAUVEUR-DES-MONTS DE Mt (DIRECT): 497-5602 - ou - (514) 227-4602</p>
<p><b>AUBERGE MEMPHRÉ</b> Auberge tranquille dans la ville de Magog sur le chemin du Mont-Orford. Piscine intérieure chauffée, bar avec musiciens, 3 soirs/sem. Chambres avec bain tourbillon de 50 à 80\$ pour 2 pers. par jour. Forfaits ski disponibles. Gratuit: enfants de moins de 14 ans avec parents. Sortie 118 — 1007 Merry Nord Magog, J1X 2G9 (819) 847-2222.</p>	<p><b>MONT STE-ANNE</b></p> <p><b>HÔTEL VAL-DES-NEIGES:</b> Situé au pied du mont Sainte-Anne. Chambres de luxe, piscine int., cuisine réputée, sauna et bain tourbillon, piano bar, animation après ski. Forfait disponible en sem. et fin de sem. 418-827-5711, 1-800-463-5250, de Mt: 514-861-2821.</p>	<p><b>AUBERGE AU PETIT BERGER</b> R.R. 362 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix 418-665-4428 Site de villégiature par excellence. Patinoire et piste de luge. Membre du groupe Romantik.</p>
<p><b>AUBERGE DU FENIL:</b> Un endroit qu'il vous faut connaître. Plein air et gastronomie. Vue superbe du mont Orford. Le calme de la campagne. Forfaits de ski alpin. Pistes de ski de fond éclairées. Patinoire, raquette. Fin de sem. à partir de 153\$ p.p. o.d., 1-800-363-8926 ou (514) 297-3362, ch. Mont Bon Plaisir, Eastman.</p>	<p><b>Pour annoncer dans cette section, téléphonez au (514) 842-9645</b></p>	<p><b>Auberge Falaises</b> Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine, ski alpin et ski de randonnée. 418-665-3731, 1-800-463-1588</p>
<p><b>ESTRIMONT:</b> Complexe hôtelier de villégiature situé face au mont Orford, à 5 minutes des pistes de ski. Choisissez une chambre-salon tout confort de l'auberge avec foyer et vue de la montagne, un charmant chalet-condo (2 ou 3 ch.) avec foyer ou une luxueuse villa toute neuve et vivez un séjour inoubliable. Excellente cuisine, bar après ski, squash, racquet ball, saunas, bain tourbillon, salle d'exercice et bientôt piscine intérieure. Forfait ski MAP à partir de 95 \$ p.p./p. nuit, occ. double. Réservez dès maintenant au 1-800-567-7320 ou (819) 843-1616</p>	<p><b>Hovey Manor</b> Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans « COUNTRY INNS &amp; BACK ROADS ». Cuisine innovatrice du chef Marc De Cancq. Chambres avec grand confort donnant sur lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. Façade du lac de 1000 pieds, plages, tous les sports nautiques et tennis sur les lieux. Magnifique feuillage d'automne, promenades boisées, croisières d'automne sur le lac. Forfait à partir de 72 \$ p.p. MAP. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec JOB 2C0.</p>	



L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including indices (Dow Jones, S&P 500, etc.), volume, and various stock prices.

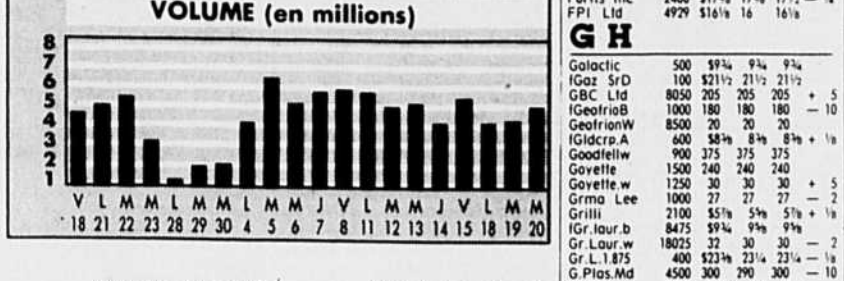


Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and various stock prices.

NEW YORK

Table of stock market data for New York, including indices (Dow Jones, S&P 500, etc.), volume, and various stock prices.

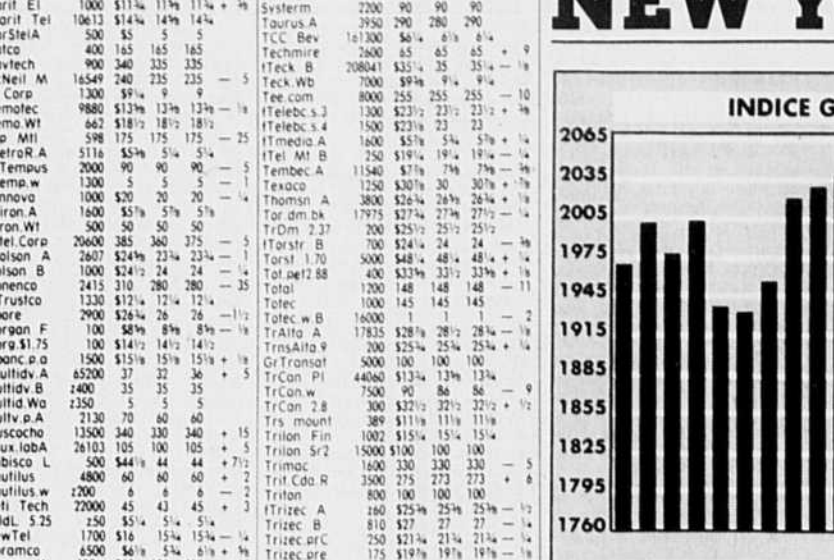


Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

NEW YORK

Table of stock market data for New York, including indices (Dow Jones, S&P 500, etc.), volume, and various stock prices.

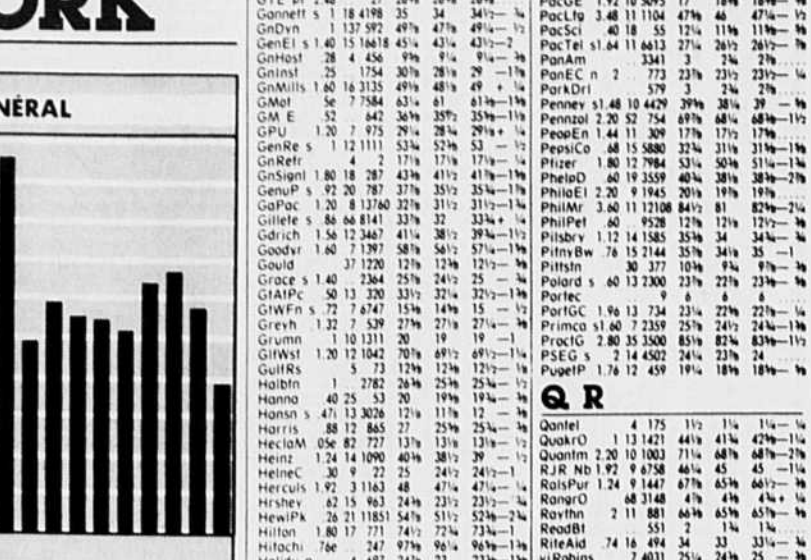


Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

Table of stock market data for New York, including indices, volume, and various stock prices.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSGÉES

Table of options data for Trans-Canada and Transgées, including call and put options for various stocks.

OPTIONS SUR L'OR

Table of options data for Gold (L'Or), including call and put options for various gold-related stocks.

TABLEAU DE BORD

Table of market indicators and statistics, including revenue, inventories, prices, and production data.



# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

### INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

### Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC:** Rue Grande-Allée. Triplex luxueux, 1 X 6, 1 X 4, 1 X 3 + bureau de professionnel (dentiste). Nicole Loubert. 353-5983. Garage. Pas de Re/Max AMBANCE Inc. Ctr.

**BAIE MISSISSOUI**  
Phillipsburg. Grande maison, 2 étages, 4 c.c., planchers bois franc, salon 24 X 24, foyer, terrain 100 X 150, remise 20 X 20. \$55.000, négociable. 1-248-7853

**CENTRE COTAGE**, près métro, UOAM. Très joli, éclairé, rénovation de grande qualité, terrasse, jardin. Une visite vous convaincra. \$145.000. Jacqueline Pilon. 739-1598. Trans-Action Village Suisse Ctr.

**CHATEAUGUAY**, 78, terrain de 5,597 pi. c.a., clôture, paysage, 4 chambres, sous-sol fini, ensolleilé, 692-1445.

**DUVERNEY** "Val des Arbres" 11 pièces, 2 1/2 bain, piscine béton, serre, tourbillon, foyers, garage. Pas d'agents. \$260.000. 668-5373

**LUXUEUSE PROPRIÉTÉ:** Style châteauesque, énorme potentiel, grand terrain. Aubaine incroyable, prix \$210.000. Int. Charles Larose, 430-3516, 229-6666, 497-3475, sans sur. Re/Max Laurentides Inc. Ctr.

**MONT ST-HILAIRE** Maison ancestrale, en pierre. Terrain 55.800 pi. c.a. Lili Dargie, Re/Max Supérieur. 253-3858.

**MORIN HEIGHTS**, 3 chambres meublées, chalet suisse, 50.000 pi. car. Entree 17h et 18h. 629-9498.

**PIERREFONTS:** Face au Parc Bangalow, 4 c.c., 3 bain, s-sol fini, foyer. 620-0558

**PLATEAU MONT-ROYAL** Condo 6 piéces, adjacent parc Lafontaine. \$8.000 comptant. Francine Lacaille, Sylvie Turgeon, Imka Inc. Ctr. 252-5252.

**ST-FRANCOIS:** Collage 85, 2 chambres à coucher, 1 1/2 bain, sous-sol fini, balcon arrière 13 X 20, paysage. \$75.000. 665-4256

**ST-SAUVEUR:** Située à 7km. des pentes, fiand de montagne, vue sur lac. Coquette petite maison, entretenue avec soin, atmosphère chaleureuse et paisible, abordablement éclairée, 2 c.c. idéal comme résidence secondaire. \$85.000. 620-7966, S.V.P. laisser message.

**TERRASSE VAUDREUIL** Canadienne, 4 chambres, garage double séparé, hall de cadre, cuisine campagne, 2 salles de bain, poêle à combustion. \$99.500. 29, 9e avenue. 453-5831.

**TOWN-HOUSE** exclusif et magnifique, p. lumière, fenestration remarquable, garage, inv. qualité/prix imbattable, const. neuve (déc. 87). Ne rater pas cette occasion. 663-7080. Vente par proc.

**TRIPLEX** Près parc Lafontaine. Électrique, locataires. Prix: \$153.000. Lili Dargie, Re/Max Supérieur. 253-3858.

**UN ENDOIT REPOS ET DE CALME** Et de rendre en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré. 527-4417

**VILLE DELSON:** 2 luxueux blocs de 8 logements, neufs, locaux. Revendus annuels: \$41.000/chacon. Vendus ensemble ou séparément. 497-4672, soit 658-7348.

**WESTMOUNT** luxueuse résidence, vue sur Montréal, modèle exclusif (1975), 4 chambres. André Bourquin, 521-3499. M.G. courtier. 524-3511.

### Propriétés à louer 105

**ST-SAUVEUR ET STE-ADELE** Condos à louer. 1-432-3868

### Propriétés demandées 109

**RECHERCHE** maison à louer avec garage, dans secteur Ville LaSalle, Dorval ou environs. Après 19h. 364-0004.

### Propriétés à revenus à vendre 113

**BEAU TRIPLEX**, rue Jeanne-Mance, bon revenus. \$250.000. 845-5357.

**BROSSARD:** Triplex, 2 X 5 1/2, 1 1/6 Rev. net. \$21.600, poss. de bur. Leopold Ouellette. Imm. Nova, 646-5812

**LONGUEUIL** PAS D'AGENT 2 X 12 logements en béton, 1973, revenus: \$56.500, chacun, hypothèques à 11% et 7% pour 2 ans, prix à discuter. Jacques: 464-2371, 652-8217.

**PARC LAFONTAINE:** 8 logements Rénovés, garages, chauffage local. Très bonne mentalité. 341-4039

**PIERREFONTS** 2 X 18 et 1 X 27 logements en construction. Près 17e Joliet. 841-8199, 372-7581, 1-819-377-5468.

### LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00**  
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

**NOUS ACCEPTONS**  
VISA  
PAR TELEPHONE  
**286-1200**

### App. et log. à louer 160

**PARC VIGER**  
Grand condo 4 1/2, tapis mur à mur, intercom, cuisine, frigo, stores vénitieux, stationnement extérieur. Libre immédiatement. \$715. 284-0688 (9h à 16h). 843-4783.

**ST-SAUVEUR**  
Un condo neu. 3 c.c., 2 s bain, près des pentes, meublé avec goût. Au mois ou saison. Après 18h. 661-6433, Guy St-Arnaud.

### Condos à vendre 122

**A ST-SAUVEUR:** Luxueux condo, à vendre. Style mezzanine, 3 s bain, 2 bains tourbillon, foyer, meublé. \$240.000. Mtl: 598-7735, 1-227-1192.

**AHUNTSIC:** Condo à vendre. Grand 3 1/2 luxueux. 334-6575 — 678-7811

**BROSSARD:** Luxueux 4 1/2, face au fleuve, semi-meublé \$120.000. 672-3943 — 467-1668

**CHERRIER — ST-ANDRÉ**  
Beau 6 1/2, 1,500 pi. ca. sur 2 étages. Rénové, éclairé, équipé. Dans duplex victorien, cour aménagée, stationnement \$130.000. Sans agent. 598-8355.

**CONDO EXCLUSIF**, 4e étage, cat. penthouse, béton, 4 1/2, terrasse 350 p.c., 500' Village Olympique, 256-7773

**ILE-DES-SEURS** Condo de luxe, vue magnifique, 2 c.c., garage int. N. Forest. 469-1001, M. Philbert. 342-4477. Im. Constellation Ctr.

**LATEAU**, près du Parc Lafontaine et métro, beau 4 1/2, baignoire meublé, tapis, intercom, etc... \$75.000. S. Alasseur, 174-2215 Immeubles St-Marc ctr.

**PREZ PARC LAFONTAINE:** R-d-c, 1,500 pi. ca., entièrement rénové, très lumineux. Prix: \$135.000. 526-9789

**ST-SAUVEUR**  
Un condo neu-meublé, 3 c.c., 2 s bain, près des pentes. Satisfaisante garantie. Après 18h. 661-6433, Guy St-Arnaud.

**ST-SAUVEUR**  
Un condo neu. 3 c.c., 2 s bain, près des pentes, meublé avec goût. Satisfaisante garantie. Après 18h. 661-6433, Guy St-Arnaud.

### Chalets à louer 125

**MONT STE-ANNE** magnifique chalet, 3 chambres, tout confort, semaine, fin de semaine. 418-656-0639

**MONT-STE-ANNE** 5 min. des pentes de ski de fond. Accroché 8 personnes. 2 salles de bain, lave-vaisselle, foyer (bois fonction), literie et vaisselle complètes. \$500./semaine. 1-418-626-2765.

**RAWDON:** 3 c.c., foyer, Jenn-Air, ski alpin-fond, mois — Saison. Tout compris. 326-7007

**ST-SAUVEUR:** Condo neu. Logé 4 à 6 personnes, meublé, chauffage. Au mois. 453-3437, 659-4139

**STE-ADELE** Tout près des pentes du Chantecrier, 3 chambres, tout compris, foyer. Semaine: \$600., mois: \$2.900, saison: \$4.000. 585-1344 ou 1-229-5007.

**SUTTON** Jay Peak, Owl's Head. Semaine et week-end. Tout équipé + lingerie. 848-8143, 538-2425.

**SUTTON** luxueux condo, accès direct aux pistes de ski, 3 chambres, 2 s/bain, foyer, tout équipé, à la semaine, 5 jours \$800.00. 614-658-1861.

### Chalets à vendre 129

**CHALET SUISSE**  
3 étages, construction neuve, très luxueux. Situé au 61, 21ème rue, Mont Suisse, St-Sauveur. \$1275.000. 1-756-0259 ou 1-227-3882.

**MONT STE-ANNE:** Luxueux chalet de ski à vendre. Construit en 1987, 3 ch à coucher et foyer. 1-819-752-4366

**FRELIGHSBURG**, maison 3 c.c., 2 1/2 s.b., foyer, verrière, chat, bi-énergie, garage double, s/sol aménagé, atelier chauffé, ruisseau sur propriété de 5 acres, terrain paysagé, prix demandé \$185.000. 298-5215 agents s'abstenir.

**PARC LAFONTAINE:** 8 logements Rénovés, garages, chauffage local. Très bonne mentalité. 341-4039

**PIERREFONTS** 2 X 18 et 1 X 27 logements en construction. Près 17e Joliet. 841-8199, 372-7581, 1-819-377-5468.

**WEST ISLAND** Prêt à construire, 70.000 pi. ca. 276-9222

### Commerces à vendre 283

**SALON DE BRONZAGE**, 3 lits, 1 facial, 1 activateur. \$18.000 négociable. Sur semaine. Sylvie 767-4803

**SALON DE COIFFURE**, quartier Rosemont, clientèle établie depuis 15 ans. 655-5699

**BOUTIQUE** Prêt-à-porter pour dame, 700 pi. ca. Bernard ouest. Outremont. 277-6829 de midi à 18 heures.

**ACHETEZ EN KIT**  
Thermo-pompe. Grand choix de marques. Faites le vous-même. THERMO KIT. 484-6467.

**PLYWOOD:** B.C. Fir, ¾", 2x4 95, ¾", 1x8 50, etc... Pneuville St-Pierre. 364-6586.

**ACHETONS**  
C.AUSEUSE, 2 FAUTEUILS inclinables, velours beige, garniture en chêne, pro. 524-5314

**ENTREPRENDRE**  
Acheté directement du fabricant, super économies, 4251 Richelieu, St-Henri. 935-5967.

**MOBIER DE CHAMBRE** 5 morceaux, Princeton, orme massif. \$700. Foyer et réfrigérateur Moffatt 24 pc., 1 an d'usage. \$650. 565-5775.

**MOBIER SALLE à DINER** antique, en cour de noyer. 1 table avec 2 panneaux, 5 chaises, bahut, vaisselier \$1.500. Mobilier salon en velours rose, 3 morceaux. \$650. et autres. 585-7301 ou 253-3222

**SUPER TAPIS MAROCAINS (3)** (LES PLUS BEAUX)  
9 X 19', 8 X 10', 9 X 12', illustrant les 4 saisons. Vendus au prix de gros, presque neufs. Raison, change départ. Client sérieux seulement. 334-6845

**MOBIERS DE bureau, accessoires** 363  
**UNDERWOOD**  
Machine à écrire électrique, état neuf. Prix \$150. 366-3406

**ORDINATEURS** 371  
**LOCATION D'ORDINATEURS MICRO HUTTE** 685-0126

**MAC-3 300 TYPE SETTING**  
Quark, PageMaker TRS et autres. Plaines sélections de fontes, sur L.300. Rapide, service professionnel. Ouvert de 9h à 21h. 933-6788

**PC KIT**  
XT TURBO, 640K, floppy et plus moniteur couleur Samsung, 11.299, "Hard-Disk", 40 még. "min. scribe", \$530. 271-3355

**Instruments de musique** 375  
**INCROYABLE!**  
LIQUIDATION PIANOS  
Droits, nouveaux + restaurés. Aussi ancien Henry F. Miller. Foyer, mécanique, avec rouleaux assortis. Pour informations contactez: Gail. 334-0801

**LOCAL COMMERCIAL à LOUER**  
975 pi. ca. Henri-Bouvier, MtL-Nord, 385-9062

**ST-DENIS et DE CASTELNEAU**  
Espace de bureau (1.200 pi. ca.). Espace d'entrepôt (1.000 pi. ca.). Jour: 335-1400, soir: 621-1818

**VIEXU-MONTREAL** Au coeur du centre des affaires. 1.400 pi. ca. net, pour professionnels, etc. 663-7339

**BOIS DE LOUER** 383  
**BOIS DE FOYER: 90% d'érabie**  
Livraison rapide \$50, la corde. 491-8832

**ACHAT DE TIMBRES ET MONNAIES**  
Or, diamants, peintures. Montréal/Timbres Monnaies. Service d'encan disponible. 527-1527.

**NOUVEAU MAGASIN à MONTREAL**  
Timbres Bryjak, 1329 Ste-Catherine est (métro Beaudry), 598-1571. NOUS ACHETONS: lettres, cartes postales et timbres en collection. Tout ou accumulation.

**PIANO Kawai**, impeccable. Demie-5, 5' ebène satiné. \$8.000. ferme Transport professionnel incl. 458-5089, soir.

**PIANO à QUEBEC BRAMBACH** 5 pi., excellente condition. \$5.000.00. Tél. 355-8366

**PIANO d'accompagnement**  
+ Mason + Trsch + Accordé et garanti. 728-8755

**PHARMACIENNE DEMANDÉE?**  
Licenciée de génère. Demandez: M. Laliberté. 634-3071

**TRAVAILLEURS(EUSES)** à la maison demandés (ss) pour poster notre public. Bilingue requis. Envoyer votre demande (et inclure: enveloppe de retour affranchie). I.B.E.S., 6501 Boul. Joseph Renaud, Suite 1, MtL. Co. H1K 3V3

**REPRESENTANT DES VENTES**  
Avec expérience: Chauffage, ventilation, climatisation. Résidentiel, commercial. 374-8870, entre 9h et 16h.

**SECTEUR VENTES** 459  
**REPRESENTANT DES VENTES**  
Bilingue, expérience requise: 3 ans, dans bureau de notaire. F. Lusselle Notaire, (Verdun). 761-5598

**SECRETARE JURIDIQUE**  
Bilingue, expérience requise: 3 ans, dans bureau de notaire. F. Lusselle Notaire, (Verdun). 761-5598

**SECRETARE JURIDIQUE**  
SECRETARE JURIDIQUE DEMANDÉE pour bureau d'avocats situé sur la rue St-Jacques. Dictaphone, steno, dactylo. Minimum 2 ans d'expérience. Pour entrevue, entre 9h et 17h. Louise Dufresne: 845-6126.

### Offres d'emploi 407

### DEVENEZ UN REPRESENTANT DU NANNY NETWORK

(division de O.E.S. Canada)  
• Gagnez un minimum de 30.000\$ de votre domicile.  
• Vous devez avoir un bon réseau de contacts sociaux pour placer les «nannies».  
• Des territoires seront nommés pour tout le Québec.  
• Il vous sera fourni un portfolio de «nannies» qualifiées et sélectionnées par notre branche européenne.  
• Il vous sera également prodigué un entraînement et un soutien continu.  
• Frais de départ extrêmement limités.

Appelez C.I.I.T. au 861-6118 ou Jeudi entre 10 heures et 15 heures au 866-1125 ou Venez jeudi entre 10 heures et 15 heures au 1255 Université — Suite 1407 — Montréal, Québec

### LE DEVOIR VENDEURS(S) DEMANDÉS(ES) Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h à 21h. Vendredi, de 9h à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression, Bonne diction, Bilinguisme un atout.

Salaires plus commission  
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet  
844-7531  
Entre 13h et 21h.

### Animaux 397

**BICHONS FRISES:** Chiots de qualité. Enregistrés, garantis. \$400. 1-297-2801

**CHIOTS EPAGNEUL COCKER** noirs, purs, aussi CHIOTS COLLEY purs. Prix à discuter. 681-5889

**CHIOTS** Montagne des Pyrénées, 9 semaines, santé garantie \$500. 1-613-673-5837

**GRAND CHAMIONS** chiots fauves, père et mère champion, garantis, 1-772-2590

**SCHAUZER "STANDARD" CHIOTS** Sel et poivre, née le 17 nov. 87. 677-1983

### Offres d'emploi 407

### JEUNE FILLE DEMANDÉE

Entre 18 et 25 ans  
POUR SALON DE BRONZAGE  
Expérience requise.  
256-9767

### Offres d'emploi 407

### PHARMACIENNE DEMANDÉE?

Licenciée de génère. Demandez: M. Laliberté. 634-3071

### TRAVAILLEURS(EUSES) à la maison

demandés (ss) pour poster notre public. Bilingue requis. Envoyer votre demande (et inclure: enveloppe de retour affranchie). I.B.E.S., 6501 Boul. Joseph Renaud, Suite 1, MtL. Co. H1K 3V3

### Secteur Ventes 459

### REPRESENTANT DES VENTES

Avec expérience: Chauffage, ventilation, climatisation. Résidentiel, commercial. 374-8870, entre 9h et 16h.

### Personnel de bureau 471

### SECRETARE JURIDIQUE

Bilingue, expérience requise: 3 ans, dans bureau de notaire. F. Lusselle Notaire, (Verdun). 761-5598

### SECRETARE JURIDIQUE

SECRETARE JURIDIQUE DEMANDÉE pour bureau d'avocats situé sur la rue St-Jacques. Dictaphone, steno, dactylo. Minimum 2 ans d'expérience. Pour entrevue, entre 9h et 17h. Louise Dufresne: 845-6126.

### Cours 510

### ÉCOLE NATIONALE DE CINÉMA

Découvrez le métier d'acteur et développez une carrière à temps partiel. Cours pour adultes. T.V., films et commerciaux. Niveau débutant. 483-4555.

### Déménagement 551

\*\*\*\*\*  
DÉMÉNAGEMENT PAQUIN  
Bas prix. Assurances. 594-5963

### EXCELLENT

C'est ma devise. Déménagement Assurances, prix fixe. 254-2025

### A ALL

N'importe quand, n'importe où. \$10./heure. 341-7655.

### A BAS PRIX, appelez PIERRE

Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

### C'EST LE PRIX QUI COMPTE!

Petit et gros, courte ou longue distance. Appelez François 634-4288

### DEMANDEZ LUI N'IMPORTE OÙ OU PRESQUE

Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges. 766-5314.

### GILLES JODON TRANSPORT INC

déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

### Entreposage 553

ENTREPOSAGE  
Déménagement LOCAL, longue distance. D. Kennedy. 326-3063

### Entretien, réparations, rénovation 559

A BON PRIX! Homme de confiance. Peinture, réparations diverses, entretien. Alain: 495-9193, 270-5825

### ABANDONNONS l'extérieur pour entrer chez-vous

et effectuer les réparations que vous souhaitez depuis longtemps. RÉNOVITE INC. 645-0869.

### AIDE TECHNIQUE — MENUISERIE

Pelles réparations. D. GUIBORD. 385-1276

### CONSTRUCTION MARTINEAU

Rénovation & construction, 23 ans d'expérience dans tous les domaines. Extérieur, toiture et revêtement, finition intérieure. A-1. 1-259-3063.

### ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialité rénovations et additions. Résidentiel et commercial, licence et assuré. Estimation gratuite. 646-6834.

### ENTREPRISES BOISCHATEL

Spécialiste en rénovation. Faisons de tout. Estimation. 329-0721.

SPORTS



Larry Robinson participera pour la huitième fois de sa carrière au match des étoiles de la Ligue nationale.

Décimés par les blessures, les Blues s'amènent au Forum

Robinson, Naslund et Roy avec les étoiles...

GUY ROBILLARD

(PC) — Les ajouts de Mike Keenan pour compléter l'équipe d'étoiles de la conférence Prince-de-Galles ont été bien accueillis dans l'entourage du Canadien, les joueurs et l'entraîneur acceptant le principe du choix plus ou moins sentimental de « gros noms » comme ceux de Larry Robinson et Denis Potvin.

L'entraîneur des Flyers se devait aussi de choisir au moins un membre de chaque équipe. Outre Robinson, Patrick Roy et Mats Naslund ont été sélectionnés, ces deux derniers s'avérant d'ailleurs les seuls à l'avoir été par Keenan à leur position.

Les défenseurs Chris Chelios et Petr Svoboda de même que le centre Bobby Smith sont d'autres joueurs qui auraient pu retenir l'attention chez le Canadien, voire même Claude Lemieux à l'aile droite, devenu un habitué des sélections internationales.

Ce dernier a pu être victime de la sélection de Tomas Sandstrom à titre de seul représentant des Rangers, tout comme Bobby Smith a sans doute cédé sa place à Christian Ruutu, seul membre des Sabres de Buffalo, malgré une vingtaine de points de plus au classement des joueurs.

Réactions

Larry Robinson et Patrick Roy ont été plus excités par leur sélection que Naslund, qui devait bien s'y attendre. Même que le vétéran Robinson, pourtant à sa huitième sélection, dont la deuxième du genre, n'a pu re-

tenir son enthousiasme en apprenant cette nouvelle qui lui semblait presque incroyable, de la bouche des journalistes.

« Je suis en état de choc, a-t-il blagué, avant de reconnaître que Chris Chelios et Petr Svoboda auraient mérité d'être là avant moi. Mais cela ne veut pas dire que je refuse la sélection. » Il est bien conscient qu'il en sera à son dernier match du genre.

Roy, lui, avait prédit qu'il ne serait pas choisi par Keenan, qui l'avait déjà expulsé du camp d'entraînement d'Équipe Canada.

« J'ai autant d'affaire à ce match que Kelly Hrudey », a-t-il mentionné. Hrudey et les Islanders ont perdu beaucoup de plumes ces dernières semaines.

Quant à Naslund, qui en sera à sa troisième présence, il semblait le moins surpris des trois et il a fait le modeste devant le fait qu'il est le seul ailier gauche ajouté. « Il y a une pénurie à l'heure actuelle », a-t-il dit tout bonnement. Déjà, en habitude, il envisageait de passer quelques jours agréables à St. Louis en compagnie de son épouse.

Contents pour Robinson

Chris Chelios, tout comme ses coéquipiers, était tout heureux de la sélection de Robinson et semblait tout à fait sincère quand il disait ne pas du tout être choqué d'avoir été oublié.

Quant à Bobby Smith, heureux du choix de ses trois coéquipiers, il refusait également de s'en faire en disant cependant, sans vantardise, qu'il se considérait bel et bien comme l'un des six meilleurs centres de sa conférence.

Acceptant lui aussi le choix sentimental de Potvin et Robinson, Jean Perron n'en a pas moins rappelé qu'il n'échangerait jamais Chelios ou Svoboda pour le défenseur

des Islanders. « Mais on a opté pour des gros noms, a-t-il constaté. On a fait des choix sentimentaux, et je n'ai rien contre ça. »

Les Blues de St. Louis, qui s'arrêteront au Forum ce soir, n'ont déjà pas beaucoup de réserves et ils comptent pas moins de six blessés qui rateront l'affrontement contre le Canadien. Outre Jocelyn Lemieux, Greg Paslawski, finis pour la saison, Gino Cavallini et Ron Flockhart seront encore absents pour longtemps. Leur as, Doug Gilmour, qui a raté les six dernières rencontres, pourrait revenir au jeu samedi à Québec. Il y a aussi Tony Hrkac, qui vient de rater deux matches en raison d'une blessure à une épaule et dont l'évaluation est quotidienne.

Les joueurs du Canadien s'entraînaient exceptionnellement en fin d'après-midi hier, puis ils étaient conviés à un souper-rencontre au cours duquel ils avaient l'occasion de discuter de leur avenir après le hockey avec des spécialistes.

Jean Perron s'est dit enfin remis hier d'une grippe qui l'a affecté plus qu'il n'avait voulu l'admettre: de la fièvre, une maladie qui l'a diminué durant 10 jours, sans qu'il puisse manger convenablement. « Et des ulcères partout sur la langue et dans la bouche », a-t-il dit.

Guy Charron, l'adjoint de Dave King, a fait savoir que José Charbonneau n'intéressait pas l'équipe olympique canadienne. L'expérience a prouvé qu'à moins d'être un talent nettement supérieur, il n'est pas facile de s'insérer dans l'équipe en si peu de temps et Charron a fait remarquer que Charbonneau ne doit pas être parmi les 20 meilleurs joueurs de l'organisation du Canadien puisqu'il est à Sherbrooke. On ne semble guère plus intéressé à Larry Trader qu'on n'a pas tenté de retenir après qu'il ait disputé 48 matches pour l'équipe nationale en 1986-87.

Balestre tient au GP du Canada

MONTE-CARLO (AFP) — Le Grand Prix du Canada a trouvé un avocat de poids en la personne du président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). M. Jean-Marie Balestre a en effet affirmé, hier lors d'une conférence de presse à Monte-Carlo, que la « FIA tenait beaucoup au GP du Canada ».

« Nous voulons au moins trois Grands Prix sur le continent nord-américain (Mexique, États-Unis et Canada) », a-t-il avoué.

La réintégration de l'épreuve canadienne dans le championnat du monde de F-1 pourrait s'opérer au détriment d'un autre Grand Prix, Italie (Monza), Autriche (Zeltweg), Espagne (Jerez) ... ou même Mexique, si jamais les conditions exigées par la FISA n'étaient pas remplies, des travaux devant être effectués sur ces circuits. Les organisateurs mexicains ayant toutefois assuré la semaine dernière que tout serait entrepris pour répondre aux désirs exprimés par les pilotes en octobre dernier.

« Le 28 janvier, nous tiendrons à Paris un séminaire avec 102 participants (organismes, promoteurs, etc.), au cours duquel nous prendrons les décisions définitives concernant le calendrier de la F-1 », a précisé M. Balestre.

« Le 27 janvier, a-t-il précisé, la commission de F-1 se réunira pour évoquer les problèmes de mise au point des

règlements, notamment ceux concernant les départs »

« Les nouveaux règlements — turbos remplacés par atmosphériques — équilibrent les chances. Mais nous devons garantir une loyauté sportive totale de la part des constructeurs qui seront exclus à vie, s'ils sont pris à tricher », a affirmé le président de la FISA.

Après s'être félicité des bons résultats obtenus dans les différents championnats du monde en 1987 (plus de 10 milliards de francs investis dans le sport automobile — environ \$ 2,5 milliards), M. Balestre a déclaré que le bilan de l'année avait été très positif. Notamment en F-1 et en championnat intercontinental de Formule 3000, « qui devient l'antichambre obligatoire de la F-1 ».

Répondant aux déclarations de Cesare Fiorio (Lancia), M. Balestre a précisé qu'il était pour le maintien d'un championnat du monde à 11 épreuves. Il s'est également opposé à une obligation des constructeurs d'être présents, comme en F-1, à toutes les épreuves. « Cela entraînerait la création d'une super-ligues. Nous craignons un professionnalisme exacerbé des pilotes d'usine ».

Enfin, M. Balestre a indiqué que huit constructeurs avaient donné un accord de principe pour le futur championnat Silhouette. « Nous tiendrons une réunion dans une quinzaine de jours pour décider si le championnat du monde débutera en 1989 ou 1990. »

... et Peter accompagne Goulet

MARIO LECLERC

TORONTO (PC) — Le capitaine des Nordiques Peter Stastny a été sélectionné par l'entraîneur Mike Keenan pour faire partie de l'équipe de la Conférence Prince-de-Galles en vue du match annuel des étoiles à St. Louis.

Le nom de Stastny s'ajoute à celui de Michel Goulet, sélectionné d'office à la suite du vote populaire effectué auprès des amateurs à travers les 21 villes du circuit Ziegler.

Le choix de Peter était devenu évident. Le grand Slovaque connaît présentement les meilleurs moments de sa carrière, lui qui revendique une fiche de 30 buts et 37 aides en 43 matchs jusqu'ici cette saison. Pour la première fois depuis qu'il s'est joint aux Nordiques, il pourrait atteindre le plateau des 50 buts en une saison. Tout un contraste avec sa fiche de la saison dernière où les blessures l'avaient tenu à l'écart pour 16

matchs.

« Je suis très fier de cette sélection. Ça fait toujours du bien de se retrouver avec les meilleurs de sa profession. C'est le genre de choix qui est basé particulièrement sur les chiffres et j'admets que l'an dernier, ma fiche n'était pas très reluisante. »

Peter a rappelé qu'il avait été choisi cinq fois en sept saisons depuis son arrivée en Amérique et que cette sixième sélection lui procurait encore une grande satisfaction. « Il s'agit d'une source de motivation et d'inspiration à vouloir toujours être au sommet », a-t-il terminé.

Lapointe redoute

L'entraîneur des Nordiques de Québec, Ron Lapointe, redoute au plus haut point le match de ce soir contre les Maple Leafs à Toronto. Lapointe n'est pas sans savoir que les Leafs traversent une période léthargique de 12 matchs au cours de laquelle ils n'ont pas remporté la victoire. Raison de plus, pour se préparer adéquatement pour ce match qui s'annonce, en principe, facile.

« J'ai extrêmement peur de ce genre de rencontre, a soutenu le pilote des Fleurdelisés, hier matin. Dans le langage du sport, on dit qu'une équipe est due pour retrouver le sentier de la victoire après une longue période d'insuccès. Et comme ils disputent ce match devant leurs partisans, j'ai l'impression que les Leafs essaieront de faire oublier leurs dernières semaines », a poursuivi Lapointe.

Selon l'entraîneur, les Nordiques devront entreprendre le match en force s'ils veulent obtenir le maximum de chances de l'emporter. « Il faudra se préparer comme nous le faisons pour n'importe quel autre match. Ainsi, nous devons imposer notre tempo dès la première période. De cette façon, nous avons des chances de prendre les devants et les Leafs risquent de ne jamais s'en remettre. C'est souvent ce qui arrive à

une équipe qui traverse une période difficile. Elle n'affiche plus la même force de caractère lorsqu'elle tire de l'arrière », a-t-il prétendu.

Lapointe est conscient que les Leafs possèdent une attaque qui peut très bien se débrouiller dans la LNH. Mais, leur grande faiblesse se situe au niveau de la défense. « Ils ont beaucoup de problèmes à la défensive et leurs gardiens sont chanceux depuis un certain temps. Nous devons tirer profit de ces lacunes défensives », de préciser Lapointe.

Gosselin devant le filet

Par ailleurs, l'entraîneur des Nordiques a confirmé que Mario Gosselin serait devant le filet des siens ce soir. « Je sais bien que Ron Tugnutt aimerait jouer devant sa famille à Toronto mais je ne l'aime pas ce genre de situation. La plupart des joueurs originaires de l'Ontario veulent jouer au Maple Leafs Garden mais, plus souvent qu'autrement, ils ne disputent pas leur meilleur match », a-t-il analysé.

■ Pour la première fois depuis le mois de décembre dernier, le directeur général des Nordiques Maurice Filion a accompagné l'équipe à Toronto, hier. Filion, qui a visiblement été secouru par le triste épisode d'André Savard au début de décembre, avait plutôt gardé ses distances avec la presse et son équipe depuis lors. Mais sa présence hier n'a fait que renforcer la rumeur voulant que les Nordiques s'apprêtent à effectuer une transaction avec les Maple Leafs de Toronto. Cette rumeur veut même que l'ailier gauche et joueur de centre Vincent Damphousse fasse partie du marché.



Internationaux de tennis d'Australie

Deux Suédois pour une place en finale

■ Connell et Michibata s'inclinent après cinq heures de lutte

MELBOURNE (AFP) — Un Suédois — Mats Wilander ou Stefan Edberg — sera en finale, dimanche à Melbourne, des championnats internationaux d'Australie de tennis contre le Tchèque Ivan Lendl ou l'Idole locale Pat Cash.

Wilander, vainqueur du titre australien en 1983 et 1984, et Edberg, victorieux en 1985 et 1987 (il n'y a pas eu de tournoi en 1986), ont en effet rejoint Lendl et Cash, hier, dans des demi-finales qui réuniront demain les quatre premiers joueurs du tournoi.

Wilander (no 3) triomphe en trois manches de son compatriote Anders Jarryd (no 6) après un match sans passion joué du fond du court. Jarryd

eut bien trois balles de premier set. Mais il ne sut pas les transformer avant de craquer physiquement devant un joueur plus frais que lui.

Une partie de qualité Pour sa part, Edberg (no 2), 22 ans le 19 janvier, éprouva de grosses difficultés pour vaincre en quatre sets le Soviétique Andreï Chesnokov (35e mondial) après une partie de très grande qualité. D'une étonnante vitesse de jambes et passant son adversaire à la manière de Borg, Chesnokov prit un départ ultra rapide pour mener un set à zéro et 2-0 dans le deuxième. Il rata même d'un rien la deuxième manche quand, à 5-5 dans le brio d'égalité, une balle jugée dehors fut rejouée sur la décision de

l'arbitre français Bruno Rebeuh qui lui l'avait vu sur la ligne...

Après avoir arraché cette manche, Edberg devait prendre l'ascendant avec des actions tranchantes au filet. Néanmoins, sa victoire fut encore laborieuse. Après un brio dès le premier jeu du quatrième set, il faillit bien perdre cet avantage au moment de conclure sur son service en devant sauver une balle de 5-5...

Edberg et Wilander se rencontreront pour la 14e fois depuis 1983 à l'occasion de cette demi-finale australienne. Cette nouvelle édition s'annonce très équilibrée. Les deux joueurs se connaissent fort bien. Wilander gagna certes la dernière partie qui les avait opposés en demi-finales du Masters. Mais 24 heures plus tôt, Edberg était sorti vainqueur d'un duel avec son rival national en match éliminatoire.

Une demi-finale « explosive » Des deux demi-finales, celle qui mettra face à face Lendl, le numéro un mondial, et Cash, le champion de Wimbledon, est la plus « explosive ». Lendl veut gagner à Melbourne pour la première fois. Mais, pour cela, il aura sur sa route un joueur tout aussi motivé que lui, qui l'avait battu en finale sur le gazon de Wimbledon

l'année dernière.

La surface synthétique, qui remplace désormais dans le nouveau stade de Flinders Park l'herbe de Kooyong, semble être favorable à Lendl. Depuis le début du tournoi, le Tchèque soviétique a affiché une grande forme et une confiance impressionnante.

Mais Cash devait, lui aussi, dominer son sujet avec une détermination assez fantastique. Avec sa superbe présence au filet, il paraît capable de déstabiliser Lendl. Il faudra pour cela qu'il engage la partie à toute allure, afin de créer le doute chez son adversaire. Sinon, la cadence du Tchèque soviétique du fond du court risque de lui être fatale...

Enfin, les quarts-de-finale du double messieurs ont été hier le théâtre d'un étonnant marathon. Le Britannique Andrew Castle et l'Argentin Roberto Saad se qualifièrent pour les demi-finales en battant les Canadiens Glenn Michibata, de Toronto, et Grant Connell, de North Vancouver, dans le temps record de 5 heures et 10 minutes, 19-17 au cinquième set. Michibata et Connell étaient les premiers Canadiens à atteindre les quarts-de-finale d'un tournoi du grand chelem.

EN BREF...

Pas de sanction contre La Havane

LA HAVANE, Cuba (AFP) — M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), se serait engagé à ne prendre aucune sanction contre Cuba en fonction de la non-participation de ce pays aux Jeux de Séoul, selon un haut dirigeant cubain. « Samaranch s'est engagé à respecter nos décisions et à ne pas prendre, ni favoriser, de sanctions contre Cuba », a déclaré M. Jose Ramon Fernandez, vice-président du conseil des ministres cubain, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire Bohemia. M. Fernandez, qui est également président du comité organisateur des Jeux panaméricains de 1991, souligne que Cuba a été désigné hôte de ces Jeux sans conditions.

Tom Flores ne dirige plus les Raiders

LOS ANGELES (AP) — Tom Flores, l'entraîneur-chef des Raiders de Los Angeles, a fait savoir, hier, qu'il prenait sa retraite, après une saison de cinq victoires en 15 rencontres en 1987, la pire en 25 ans pour cette équipe de la Ligue nationale. Le nom d'aucun remplaçant n'a été annoncé, malgré des rumeurs à l'effet que les Raiders pourraient porter leur choix sur un entraîneur noir. Flores, qui est âgé de 50 ans, a conservé un dossier de 83-53, en plus de remporter deux Super Bowl, en neuf ans à la barre de l'équipe. Parmi les successeurs possibles à Flores, on compte Dennis Green, qui est assistant-entraîneur à San Francisco, Art Shell et Willie Brown, des assistants chez les Raiders, ainsi que Tony Dungy, assistant à Pittsburgh. Tous ces candidats sont noirs.

Treize joueurs invités par les Expos

(PC) — Les Expos de Montréal ont fait savoir, hier, qu'ils avaient invité 13 joueurs à leur camp d'entraînement du printemps prochain. Ces joueurs, dont les noms ne sont pas inscrits sur l'alignement de l'équipe, sont les lanceurs Kurt Kephner, Steve Shirley, Richie Lewis et Nate Minchey, les receveurs Greg Colbrunn, Doug Duke et Rob Natal, les avant-champs Esteban Beltre, Mike Berger, Jack Daugherty, Rex Hudler et Jeff Huson, ainsi que le voltigeur Dave Engle. Le camp d'entraînement des Expos se tiendra à West Palm Beach, en Floride. Les lanceurs et les receveurs se mettront à l'oeuvre le 23 février, alors que le reste de l'équipe en fera autant le 26.

Dino Ciccarelli plaide coupable

EDINA, Minnesota (AP) — L'ailier droit Dino Ciccarelli, des North Stars du Minnesota, qui a été accusé de se promener à l'extérieur de son domicile vêtu seulement d'un chandail, a plaidé coupable, hier, à une accusation limitée d'indécence. En vertu d'un accord avec le procureur de la ville d'Eden Prairie, une deuxième accusation a été abandonnée, a fait savoir l'avocat de Ciccarelli. Le juge du Comité de Hennepin, David Duffy, a décidé d'imposer à Ciccarelli une période de probation d'une année en plus de consultations obligatoires avec un spécialiste. Si Ciccarelli récidive pendant sa période de probation, il est susceptible d'une peine d'emprisonnement de 90 jours et (ou) d'une amende de \$ 700.

Advertisement for 'L'ALCOOL AU VOLANT' (Alcohol Behind the Wheel). It features a large graphic with the text 'C'est criminel' (It's criminal) and 'QU'ON SE LE DISE' (What we tell ourselves). Below, it says 'Un appui de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec' (Support from your newspaper for the campaign of the Régie de l'assurance automobile du Québec).

HOCKEY

Ligue nationale

Table listing NHL games for Tuesday: Edmonton 4, Québec 4; Hartford 6, Minnesota 3; Pittsburgh 6, Islanders 4; Washington 6, N. Jersey 4; Winnipeg 3, St. Louis 0; Calgary 7, Vancouver 5; Los Angeles 6, Rangers 3.

Hier

Table listing NHL games for Monday: Boston à Buffalo; Pittsburgh à Chicago; Ce soir: Minnesota à Boston; Islanders à Hartford; St. Louis à Montréal; Québec à Toronto; Detroit au New Jersey; Edmonton à Philadelphia; Los Angeles à Calgary.

Vendredi

Table listing NHL games for Friday: Toronto au New Jersey; Philadelphia à Pittsburgh; Minnesota à Detroit; Winnipeg à Edmonton; Calgary à Vancouver; Samedi: Buffalo à Boston; Hartford à Los Angeles; Rangers à Montréal; Chicago à Québec; New Jersey à Islanders; Pittsburgh à Toronto; Washington à St. Louis; Detroit au Minnesota.

Les meneurs

Table listing NHL leading scorers: Lemieux, Pitt (46), 52, 98; Gretzky, Edm (30), 56, 86; Savard, Chi (28), 56, 84; Zerman, Det (34), 41, 75; Haw'chuk, Win (27), 44, 71; Stastny P, Qué (30), 37, 67; Messier, Edm (27), 39, 66; Goulet, Qué (27), 38, 65; Smith, Mil (21), 41, 62; Kurri, Edm (25), 36, 61; Poddubny, Ran (29), 30, 59; Loob, Cal (28), 31, 59; Naslund, Mil (16), 43, 59; Nieuwendyk, Cal (33), 25, 58; Lafontaine, Isl (32), 26, 58; Cicarelli, Min (27), 31, 58; Robitaille, LA (27), 31, 58; Carson, LA (26), 32, 58; Bullard, Cal (29), 28, 57; Muller, NJ (23), 32, 55; Bellows, Min (32), 21, 53; Tanti, Van (26), 25, 51; Cun'worth, Pit (25), 26, 51.

LIGUE NATIONALE Conférence Prince-de-Galles

Table showing scores for the Prince-of-Gales Conference: Section Charles Adams (Montreal 47, Boston 48, Buffalo 46, Hartford 45, Quebec 43); Section Lester Patrick (Philadelphia 46, Islanders NY 45, Washington 48, New Jersey 47, Pittsburgh 47, Rangers NY 47).

Table showing scores for the Clarence Campbell Conference: Section James Norris (Detroit 45, Chicago 46, St. Louis 46, Minnesota 48, Toronto 46); Section Connie Smythe (Calgary 46, Edmonton 48, Winnipeg 45, Vancouver 48, Los Angeles 48).

Table showing scores for the LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC: Mardi (Drumville 4, Victo'ville 2, Hull 10, Verdun 3, T-Rivières 10, Shawinigan 7); Hier (Granby à Laval); Vendredi (St-Jean à Chicoutimi).

Table showing scores for the LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC: T-Rivières à Drum'ville (47, 29, 17, 5, 226, 169, 61); Laval à Granby (48, 27, 14, 7, 216, 161, 61); Hull à Shawinigan (45, 19, 20, 6, 166, 177, 44); Verdun à Victo'ville (48, 15, 25, 7, 165, 179, 39); Victo'ville à Drum'ville (48, 16, 28, 5, 178, 223, 35); Laval à St-Jean (46, 28, 13, 5, 229, 169, 61); Granby à Verdun (48, 27, 14, 7, 216, 161, 61); Shawinigan à Chicoutimi (47, 21, 21, 5, 204, 191, 47); Victo'ville à Drum'ville (48, 20, 24, 4, 241, 254, 44); Laval à St-Jean (48, 20, 26, 2, 271, 264, 42).

CLASSEMENT

Table showing NHL standings: Section Robert Lebel (Hull 48, St-Jean 47, Laval 46, Verdun 50, Granby 46); Section Frank Dillo (Chicoutimi 47, Drum'ville 47, Victo'ville 47, T-Rivières 48, Shawinigan 48).